

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



FINKIELKRAUT

« NOS ANTIFASCISTES SONT DES POGROMISTES QUI SE PRENNENT POUR DES RÉSISTANTS » **PAGE 16**

MUNICIPALES

À PAU, RETOUR SUR LE TERRAIN POUR FRANÇOIS BAYROU APRÈS MATIGNON **PAGE 6**



AGRICULTURE

Bruno Retailleau promet de faire de la France « la première puissance agricole d'Europe » **PAGE 5**

IRAN

La contestation ressurgit dans plusieurs universités à travers le pays **PAGE 7**

SYRIE

Après le camp d'al-Hol, la vie en transit **PAGE 8**

NARCOTRAFIQ

Aux portes de Grenoble, ce maire qui défie les dealers dans la rue **PAGE 10**

BUDGET

Les défis de David Amiel, le nouveau ministre des Comptes publics **PAGE 20**

CHAMPS LIBRES

« L'impasse de l'antifascisme : des maoïstes des années 1970 à Jean-Luc Mélenchon »

« Qui sont les maires des 308 principales villes de France ? »

« La chronique de Bertille Bayart »

« La tribune de Louis-André Richard »

PAGES 14, 15 ET 17

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de lundi :

Après quatre ans de guerre, croyez-vous à une paix prochaine en Ukraine ?

OUI 16% NON 84%

VOTANTS : 138 804

Approuvez-vous la démission de Laurence des Cars du Musée du Louvre ?

Téléchargez l'appli du Figaro pour voter

MARTIN BERTRAND/HANS LUCAS VIA AFP ; SOPHIE BELLARD-PICAVET/HANS LUCAS VIA AFP ; FABIEN CLAIREFOND



FRANCK FÉVILLÉ / MUSÉE DU LOUVRE

Démission de Laurence des Cars : « Au Louvre, j'étais là pour prendre la foudre »

Quatre mois après le vol des bijoux dans la galerie d'Apollon, la présidente de l'institution a annoncé sa démission du poste qu'elle occupait depuis 2021. Dans un entretien exclusif au Figaro, elle explique les raisons de ce choix et affirme : « Les conditions pour transformer le Louvre ne sont plus réunies. » **PAGE 28**

ÉDITORIAL par Laurence de Charette

La loi de la division

Nommer l'euthanasie, explicitement, dans la loi qui la prévoit ? Surtout pas : le mot est trop défavorablement connoté, expliquent les défenseurs du texte sur l'« aide à mourir », qui, au fil de sa progression, dévoile de nouvelles radicalités. Contrôler la régularité du geste légal avant son administration plutôt qu'après ? Inutile, avancent les mêmes. Instaurer un réel délai de réflexion – le droit de la consommation prévoit 14 jours de rétractation quand le texte sur la fin de vie se contente de 48 heures ? Superflu, nous dit-on. Interdire les profits dans le secteur de la mort administrée ? Malvenu, paraît-il. La marque du débat sur la fin de vie devait, selon Emmanuel Macron, être la prudence et la dignité. Ne légiférer sur la mort que la main tremblante et le cœur battant, n'est-ce pas le minimum qu'une démocratie doit à son peuple ? Il se déroule en réalité sous le signe de la mesure et du déchirement. Hier, confrontée à de nouvelles résistances, la présidente de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet, a dû repousser le vote de la loi, dont il faudrait maintenant raisonnablement admettre qu'elle ne rassemble ni le consensus ni les garanties minimums nécessaires dans une telle

matière, plutôt que de s'obstiner à réintroduire au forceps dans un calendrier déjà trop chargé des débats qui, bien loin d'« apaiser », divisent et désespèrent.

À travers la France, des dizaines de milliers de malades attendent, des semaines durant, une consultation spécialisée de la douleur, une place en soins palliatifs : dans les travaux qu'elle a remis à l'Assemblée, la Cour des comptes a parfaitement montré les défaillances du système

Ni consensus ni garantie

français, qui prive la moitié des patients – et la majorité des enfants souffrants – de la prise en charge dont ils auraient besoin ; et l'on reste affligé, et même accablé, devant cette drôle d'agora où, depuis des mois, l'on parle de la souffrance, sans s'attacher, de toutes ses forces, à déployer, d'abord, sur le terrain, les moyens de la soulager. À ceux qui, sans doute, vont bientôt nous quitter, il est urgent d'offrir le meilleur de notre humanité – l'alliance des derniers progrès de la médecine contre la douleur et du cœur. Et protéger ainsi ceux qui restent, les fragiles, les cabossés, de la seule indignité qui soit : la mesure de l'« utilité » d'une vie. ■

Loi fin de vie : l'Assemblée se déchire sur « l'aide à mourir »

À la suite de la mobilisation de plusieurs députés de droite, les votes solennels des textes portant sur la fin de vie, initialement prévus mardi à l'Assemblée, ont finalement été reportés à mercredi après-midi.

Au Palais Bourbon, les élus de droite poursuivent leur bataille d'amendements pour tenter de corriger et de repousser l'adoption de la loi fin de vie. Alors que les « garde-fous » initialement posés ont été remis en question, de plus en plus de députés inquiets dénoncent les « dérives » de

ce texte visant à légaliser l'euthanasie. « Le débat s'est crispé. Les partisans de l'euthanasie ne laissent aucune place au doute. Ils ont la certitude de détenir la vérité », regrette Philippe Juvin, député (LR) et médecin, dans une interview au Figaro. Les opposants à la légalisation d'une aide à

mourir jugent inacceptable d'ouvrir une telle possibilité au vu de l'insuffisance de services en soins palliatifs. Le texte devrait cependant trouver une majorité pour être voté cette semaine à l'Assemblée. Mais le processus pourrait encore être long avant son adoption définitive.

→ PHILIPPE JUVIN : « LE TEXTE SUR L'AIDE À MOURIR S'EST RADICALISÉ » → GUILLAUME TABARD : « L'ECORNU SE VEUT VIGILANT CONTRE TOUT PASSAGE EN FORCE » **PAGES 2, 3, 17 ET L'ÉDITORIAL**



Les Vingt-Sept divisés sur le « made in Europe » dans l'industrie

La présentation de la loi européenne sur l'accélération industrielle, qui vise à protéger nos entreprises stratégiques face à la concurrence chinoise en exigeant une part de contenu local, a été repor-

tée une troisième fois. Un signe que ce texte, défendu par le commissaire européen Stéphane Séjourné (photo), divise les États membres, les industries et la Commission elle-même. **PAGES 22 ET 23**

THEATRE DU LUXO
CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

PROLONGATIONS
14 JUIN 2026

les demoiselles de Rochefort

LES ARTISTES ASSOCIÉS DU FILM
JACQUES DEMY

AVEC UNE MUSIQUE DE COMPOSITION
MICHEL LEGRAND

THEATREDULUXO.COM

LE FIGARO All la Zénith France Médias

Après le report du vote, le parcours tortueux

Wally Bordas

Alors que de plus en plus de députés dénoncent les « dérives » du texte visant à légaliser l'euthanasie, le vote qui devait avoir de plusieurs élus de droite dans l'Hémicycle.

Il y a de l'électricité dans l'air. Il est 23 heures, lundi soir, dans l'enceinte du Palais Bourbon. Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée, vient de suspendre la séance pour quelques minutes. Elle tente de négocier avec certains groupes parlementaires pour qu'ils retirent une bonne partie de leurs derniers amendements sur la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir, qui vise notamment à légaliser le suicide assisté et l'euthanasie. Les débats durent depuis maintenant une bonne semaine et le vote solennel doit avoir lieu dans moins de 24 heures. Il est temps d'en finir. Certains acceptent de faire un geste, d'autres refusent catégoriquement. Ils défendent tous leurs amendements. Il en reste encore plus de 300, au total.

Philippe Juvin (LR), Hanane Mansouri (UDR), Justine Gruet (LR), Patrick Hetzel (LR), Thibault Bazin (LR), ou encore Christophe Bentz (RN) poursuivent donc, comme ils l'ont fait depuis plusieurs jours, leurs prises de parole. « Yaël Braun-Pivet était embêtée car elle a compris à ce moment-là qu'on ne pourrait pas aller au bout lundi soir et qu'elle allait devoir reporter le vote de mardi. Ça bouscule tout leur agenda », se félicite, tout sourire, l'un de ces élus des bancs de la droite, qui, depuis le début de l'examen du texte, se battent pour tenter de convaincre leurs collègues que cette loi va trop loin. Une heure plus tard, l'occupante du perchoir clôt la séance et ne prolonge pas plus les débats. Il faudra reporter le vote prévu mardi après-midi. C'est une « première victoire », dit la députée ciottiste Hanane Mansouri.

Mardi matin, sur RTL, Yaël Braun-Pivet a annoncé, sans surprise, que le vote allait être repoussé. « Il nous reste un peu plus de 200 amendements, on reprendra les débats aujourd'hui à 16h30 », a-t-elle précisé, avant de rappeler la ligne qui est la sienne depuis le début des discussions : « Ce sera adopté avant l'été, je pense que le chemin existe. (...) Ça correspond à une attente de nos concitoyens, donc il faut y répondre. Nous sommes là à l'Assemblée pour mettre des garde-fous. » Un peu plus tard, en conférence des présidents, la décision est officialisée : le vote sur les deux textes – celui, consensuel, sur les soins palliatifs, et celui, plus clivant, sur le suicide assisté – aura finalement lieu

mercredi après-midi, pour que les députés puissent terminer l'examen des plus de 200 amendements restants.

« On va essayer de faire durer encore, parce que les sujets sont importants, particulièrement le délit d'entrave, qui doit absolument disparaître du texte », appuie la ciottiste Hanane Mansouri, en référence à cette mesure du texte qui vise à sanctionner toute personne qui voudrait empêcher ou tenter d'empêcher quelqu'un de pratiquer ou de s'informer sur l'aide à mourir. Selon nos informations, plusieurs députés préoyaient d'ailleurs de déposer des sous-amendements pour tenter de faire durer un peu plus les débats et de « gagner un jour de plus ». « Si on arrive à faire reporter le vote d'un jour de plus, on aura quasiment gagné une semaine, car le projet de loi fraude sociale sera reporté à la rentrée. Ce serait une nouvelle petite victoire », espère un député de droite, assumant totalement une forme d'« obstruction parlementaire ».

« On est en train de prendre un virage que la société n'est pas prête à accepter et qui n'était pas le chemin souhaité par le président de la République »

Agnès Firmin Le Bodo
Ancienne ministre de la Santé

Le jour du vote solennel, plusieurs « secondes délibérations » demandées par le gouvernement auront lieu sur des amendements votés durant l'examen du texte. Un moyen pour l'exécutif de tenter de changer le vote des députés sur certaines mesures afin que la proposition de loi ne soit dénaturée et puisse être « votable » par une majorité des parlementaires. « Le fond du sujet, ce sont les évolutions qui pourraient compliquer les votes de chacun. Il y a un gros glissement des "pour" vers l'abstention et des abstentions vers le "contre" », informe la députée Horizons et ancienne ministre Agnès Firmin Le Bodo, qui a été la toute première à rédiger le projet de loi fin de vie, en 2023, après la convention citoyenne sur le sujet.

Au cours de cet examen, les députés ont ainsi voté une modification majeure. Alors que, dans la version approuvée en mai 2025, la personne s'admi-



La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, au perchoir lors du débat sur le projet de loi de fin de vie, le 20 février, à Paris.

QUENTIN DE GROEVE / HANS LUCAS VIA AFP

nistre la substance létale ou se la fait administrer si et seulement si elle n'est pas « physiquement en mesure d'y procéder », un amendement adopté contre l'avis du gouvernement et du rapporteur général garantit un « libre choix »

au patient. Ce dernier pourrait désormais prendre la décision d'avoir recours à une auto-administration du produit létal ou à une administration réalisée par un médecin ou un infirmier. « Si on fait sauter ce verrou, si on

Philippe Juvin : « Le texte sur l'aide à mourir s'est radicalisé »

Le député Droite républicaine, chef des urgences à l'hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris, dénonce le rejet des garde-fous qui « permettraient d'éviter des dérives ».

LE FIGARO. – Comment expliquez-vous le climat tendu de cette deuxième lecture de la proposition de loi sur l'aide à mourir à l'Assemblée nationale ? PHILIPPE JUVIN. – La ministre de la Santé et le rapporteur ne lâchent rien. Ils ne font preuve d'aucune ouverture, même minime, pour sécuriser la procédure. Nous avons notamment proposé que le patient puisse voir un psychiatre avant de lui accorder ce droit, ou de prévoir un délit d'incitation à l'aide à mourir, ou des délais plus longs de réflexion. Aujourd'hui, ils sont de deux à dix-sept jours ! C'est un mois en Belgique et trois mois au Canada. Ces garde-fous permettraient d'éviter des dérives et les inclure dans le texte ne coûterait pas grand-chose. Mais le débat s'est crispé. Les partisans de l'euthanasie ne laissent aucune place au doute. Ils ont la certitude de détenir la vérité et que le texte doit passer.

Le « nouveau modèle de la fin de vie » souhaité par Emmanuel Macron a basculé en séance. L'euthanasie n'est plus considérée comme une exception, mais comme une alternative au suicide assisté. Que pensez-vous de cette évolution, qui pourrait cependant sauter lors d'un nouveau vote ?

Le texte s'est radicalisé. Une partie des députés estime que l'on peut exiger de la société qu'elle nous délivre la mort par l'intermédiaire d'un tiers au nom d'une liberté totale. Le fait que l'État ne puisse pas donner la mort constituait pourtant une avancée majeure de notre société. Dans les pays où l'euthanasie et le suicide assisté coexistent, l'euthanasie supplante toujours le suicide assisté, qui laisse pourtant plus de place à l'ultime hésitation. Au Canada, on comptait 10 000 euthanasies pour 7 suicides assistés en 2021. Même si l'Assemblée, grâce à une seconde délibération, revient au texte d'origine en faisant du suicide assisté la règle, ce vote annonce une évolution future de ce texte. Cette loi n'est pas encore votée que ses critères – soi-disant très stricts – commencent déjà à sauter. Au nom de quoi on refusera que le texte s'élargisse à de nouvelles exceptions demain ?

Comment expliquez-vous le rejet de votre amendement visant à exclure les patients sous tutelle ou curatelle de l'aide à mourir ? Et de ceux visant à s'assurer que l'aide à mourir soit accordée à des patients « en plein discernement » qui ne subissent pas de « pression extérieure » ?

Les personnes sous tutelle ne peuvent pas signer de chèques mais elles pourront choisir le suicide assisté ! C'est ignorer que certaines familles ne sont pas aimantes et qu'il y a parfois des héritages longs à arriver. Peut-on faire abstraction des 800 condamnations an-



« Dans ma pratique, à chaque fois que j'ai rencontré un patient qui désirait mourir, sa demande d'euthanasie disparaissait quand on apportait une réponse à ses angoisses et à ses souffrances », déclare Philippe Juvin.

nuelles pour abus de faiblesse ? Encore une fois, certains députés pensent que la liberté absolue existe, que le libre arbitre est total, et qu'il n'est jamais soumis à des pressions. Ils pensent qu'un

SDF aura la même liberté de choix qu'un milliardaire face à la fin de vie. Rien ne doit entraver la marche triomphante de ce nouveau droit. Peut-être pensent-ils, à l'instar de Margaret

Thatcher qu'il n'y a « pas de société, seulement des individus ». Ils devraient plutôt relire Karl Marx qui disait qu'il y avait des libertés purement formelles, dont l'exercice réel est influencé par l'environnement, et particulièrement par les inégalités matérielles. Avec ce texte, je me surprends à donner des cours de marxisme à l'Assemblée...

Les demandes d'aide à mourir existent cependant. Que répondre aux patients qui souffrent et veulent abrégier une existence qu'ils savent déjà proche de son terme ?

Dans ma pratique, à chaque fois que j'ai rencontré un patient qui désirait mourir, sa demande d'euthanasie disparaissait quand on apportait une réponse à ses angoisses et à ses souffrances. J'ai sans doute vu beaucoup plus de morts que la plupart des élus, et mon expérience de médecin me permet de dire que ces demandes peuvent trouver une réponse dans la loi Claeys-Leonetti, soit la loi actuelle sur la fin de vie. Elle permet de les endormir très profondément, pour qu'ils ne souffrent pas, avec la sédation profonde et continue jusqu'au décès. Son application est plus large que ne l'imaginent les Français. Il est également possible de retirer des traitements de maintien en vie – comme un respirateur artificiel – et de sédativer les patients pour qu'ils ne souffrent pas. Je n'aurais pas été opposé à une modification à la marge de la loi Leonetti pour répondre à quelques exceptions. Mais le texte que nous exami-

GONZALO FUENTES/REUTERS

qui attend la loi fin de vie

lieu mardi après-midi a été repoussé suite à la mobilisation



L'ancienne ministre, fervente défenseur du texte, poursuit : « Cela me fait mal, mais on est en train de prendre un virage que la société n'est pas prête à accepter et qui n'était pas le chemin souhaité par le président de la République. Je pense la même chose du délit d'entrave, auquel je m'oppose fermement. Les très progressistes sont en train de faire sauter tous les verrous et prennent le risque que la loi ne soit pas adoptée. » Un avis que ne contredira pas sa collègue LR Justine Gruet. « Il y a une absence hallucinante de prise en considération des inquiétudes que l'on peut avoir. Les défenseurs du texte ont décidé de mettre un masque et des œillères et d'avancer en méprisant toute forme de contradiction. Tout cela, en voulant légiférer dans la précipitation », critique l'élue du Jura.

« Sébastien Lecornu ne s'est jamais positionné publiquement, mais il est clairement contre la légalisation de l'euthanasie... Le problème, c'est que le président Macron est pour et veut que cette loi soit adoptée avant la fin de son quinquennat »

Un ministre

En dépit de ces réserves de plus en plus fortes de certains députés, le texte conserve toutes ses chances d'être largement adopté cette semaine. Mais c'est ensuite que les difficultés pourraient commencer. Le Sénat, dominé par une majorité de droite et du centre, qui avait déjà rejeté la proposition de loi il y a quelques semaines, ne changera pas de braquet lorsqu'il lui sera une nouvelle fois demandé de trancher, en avril. Ensuite, le processus pourrait encore être long. « Les deux Chambres auront exprimé leur désaccord. Le gouvernement aura donc un mois pour convoquer une commission mixte paritaire pour essayer de trouver un consensus. Le fera-t-il immédiatement pour gagner du temps ou fera-t-il traîner ? », interroge un élu bon connaisseur des arcanes parlementaires.

Un ministre rappelle : « Sébastien Lecornu ne s'est jamais positionné publi-

quement, mais il est clairement contre la légalisation de l'euthanasie... Le problème, c'est que le président Macron est pour et veut que cette loi soit adoptée avant la fin de son quinquennat. » Une commission mixte paritaire non conclusive sur la loi ouvrant l'aide à mourir déboucherait sur une nouvelle lecture à l'Assemblée, puis au Sénat. En cas de désaccord, le gouvernement pourrait alors donner le dernier mot à la Chambre basse et la loi pourrait alors être adoptée définitivement.

Un scénario auquel l'ancienne ministre Agnès Firmin Le Bodo ne croit pas une seconde. « Ceux qui disent que la loi sera adoptée avant l'été se foutent de la gueule du monde, ils mentent à nos concitoyens », estime-t-elle. « Même si j'espère me tromper, faire un nouvel aller-retour Assemblée-Sénat puis une ultime lecture au Palais Bourbon avant l'été est impossible. Avant la fin du quinquennat, au vu des échéances électorales qui attendent notamment les sénateurs, je n'y crois pas non plus. Le référendum reste l'option la plus crédible », juge-t-elle. Avant de souligner que, dans l'agenda parlementaire annoncé par le gouvernement il y a une semaine, aucune place n'avait pour l'instant été assignée aux potentielles nouvelles lectures sur la loi fin de vie. Un poids lourd du camp présidentiel, très présent pendant les débats ces derniers jours, y va de son petit pronostic : « Je pense et j'espère que le gouvernement va se rendre compte que cette loi est une grosse bêtise. Dans mon groupe, beaucoup de collègues qui étaient pour ont de plus en plus de doutes. Il faut freiner. » ■

» Lire aussi PAGE 17

ne respecte plus la ligne de crête entre l'état du malade et l'acceptation du corps médical, alors, je le dis avec des trémolos dans la voix, des gens comme moi s'abs-tiendront de voter ce texte », s'émue Agnès Firmin Le Bodo auprès du Figaro.

nous propose tout autre chose. Ce n'est plus un texte de fin de vie. Car il pourra s'appliquer à des personnes atteintes de maladies graves mais avec potentiellement des années à vivre devant elles.

Combien de personnes pourraient être éligibles au droit à l'aide à mourir selon les critères qui figurent dans le texte ? Ce chiffre n'a pas été évalué par une étude d'impact de la loi. Le critère de l'affection « grave et incurable, qui engage le pronostic vital, en phase avancée

« Les patients avec une insuffisance rénale terminale par exemple, répondent aux critères de maladie incurable avec pronostic vital engagé, ou encore les malades touchés par un cancer métastatique. Or certains peuvent avoir des années à vivre »

ou terminale » s'avère extrêmement large. Une partie importante des malades avec une affection de longue durée seraient concernés selon les critères qui figurent dans le texte. Soit des dizaines de milliers de personnes. Les patients avec une insuffisance rénale terminale par exemple, répondent aux critères de maladie incurable avec pronostic vital engagé, ou encore les malades touchés par un cancer métastatique. Or certains

peuvent avoir des années à vivre. Je le répète : on est loin d'un texte d'ultime recours, tel que présenté par ses promoteurs.

La création d'un délit d'entrave inquiète particulièrement les soignants...
C'est créer une suspicion qui n'a pas lieu d'être. Le rapporteur du texte a tenté de rassurer mais, en réalité, on ignore comment ce délit sera appliqué. Rien ne permet par exemple de dire avec certitude que les psychiatres, dont le métier est d'empêcher des suicides, ne seront pas inquiétés. Avec mes collègues, nous avons plaidé pour qu'il y ait au minima, en parallèle, un délit d'incitation au suicide car certaines associations très militantes n'hésitent pas à promouvoir l'euthanasie jusque dans les Ehpad ou à faire pression sur les équipes soignantes !

Si la loi est adoptée, il faudra changer le serment d'Hippocrate. Craignez-vous une évolution de la relation entre les soignants et les malades ? Par définition, puisque le serment d'Hippocrate déclare : « Je ne provoquerai jamais la mort délibérément. » Or, désormais, les médecins pourront administrer une substance létale. Quand j'entre en blouse blanche dans une chambre, je n'ai aucune envie que le patient ait un doute sur la raison de ma venue. Personne ne pourra faire comme si ce droit n'existait pas. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AGNÈS LECLAIR



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME TABARD

Lecornu se veut vigilant contre tout passage en force

Lorsque, le 9 septembre 2025, Emmanuel Macron l'a reçu pour lui proposer de remplacer François Bayrou à Matignon, Sébastien Lecornu a tenu à mettre le sujet sur la table. « Cette loi n'est pas la mienne », lui a dit le premier ministre pressenti à propos du texte sur la fin de vie. Certes, il n'en a pas fait une condition d'acceptation. Mais lui, dont la fidélité absolue au chef de l'État a été un critère essentiel de sa nomination, avait malgré tout tenu à marquer sa distance par rapport à la légalisation de l'aide à mourir. Peut-il ou veut-il aller au-delà de ces réserves exprimées dans le huis clos du bureau présidentiel ?

Le texte est une proposition de loi, donc d'initiative parlementaire et non gouvernementale. Formellement, l'exécutif n'a pas la main. Sauf que le gouvernement est au banc et a son mot à dire sur le déroulement de la procédure et sur le contenu de la copie. Or, au ministère de la Santé, Catherine Vautrin, bien que favorable à la loi, s'était montrée plus vigilante sur les évolutions du texte que Stéphanie Rist en deuxième lecture. Quant au ministre des Relations avec le Parlement, Laurent Panifoux, il reconnaît être rentré au gouvernement pour mener à bien ce chantier.

Le premier ministre lui-même a moins de prise sur le débat. Encore que ce fut un acte fort de François Bayrou de scinder le texte en deux, l'un sur les soins palliatifs, l'autre sur l'aide à mourir. Sébastien Lecornu aimerait qu'une adoption consensuelle du premier volet soit suffisamment soulignée pour que, par contraste, le second, sur lequel les positions sont plus antagonistes, paraisse moins urgent. Mais, pour l'heure, les deux calendriers restent liés.

Peut-être s'exprimera-t-il publiquement sur le sujet. Mais dans l'immédiat, le premier ministre s'en tient à une

Écoutez
Guillaume Tabard
à 8h10
dans la Matinale
de David Abiker
avec LE FIGARO



discrète vigilance. Il s'est ainsi assuré personnellement ces dernières heures que des secondes délibérations soient décidées sur des amendements dont le vote est apparu problématique - notamment ceux prévoyant le libre choix entre suicide et euthanasie. Il a également rappelé à ses ministres qu'ils étaient totalement libres de leurs paroles sur le sujet. Certains ont de fait exprimé leurs réserves personnelles, comme Maud Bregeon, Amélie de Montchalin avant son départ pour la Cour des comptes, ou Jean-Noël Barrot. D'autres restent étonnamment silencieux. Lecornu poursuit aussi le dialogue avec différents acteurs institutionnels. Le sujet sera à l'ordre du jour de la réunion de l'instance de dialogue avec l'Église catholique, qui aura lieu le 12 avril.

Mais c'est après le constat de désaccord entre les deux Chambres que le chef du gouvernement pourra jouer un rôle. Alors qu'une course contre la montre est engagée pour une adoption définitive avant la fin du mandat d'Emmanuel Macron, l'empressement ou non à convoquer la commission mixte paritaire comptera. Tout comme la décision, qui lui revient, de demander un dernier vote à la seule Assemblée. Peu de monde croit que Lecornu refusera de demander ce vote, sauf à provoquer une crise et avec le chef de l'État et avec la présidence de l'Assemblée. Mais Lecornu martèle son refus du tout « passage en force ». Comment ce refus s'exprimera-t-il ? ■



Les Jeux paralympiques d'hiver Alpes 2030 ont une occasion unique d'emmener l'humanité un peu plus haut.

Les Jeux paralympiques d'hiver Alpes 2030 organisés en France peuvent marquer l'histoire en permettant le retour des skieurs en situation de handicap mental ou présentant des troubles du spectre de l'autisme.



Signons la pétition.



Loris Boichot

Le Sénat a approuvé mardi la création d'un « État de la Nouvelle-Calédonie ». Mais le gouvernement redoute de voir les débats dérailler à l'Assemblée, sur fond d'opposition du FLNKS.

Emmanuel Macron parviendra-t-il à donner un avenir institutionnel à la Nouvelle-Calédonie avant son départ de l'Élysée ? Après trois « non » aux référendums sur l'indépendance puis quatre ans de laborieuses négociations, marquées par une violente insurrection kanak dans l'archipel au printemps 2024, le chef de l'État aimerait voir le Parlement inscrire son nouveau statut dans la Constitution : celui d'« État de la Nouvelle-Calédonie ».

Le Sénat, qui a ouvert les débats mardi, en présence du premier ministre, Sébastien Lecornu, a approuvé par 215 voix contre 41 le projet de loi constitutionnelle le même jour. Mais la suite des opérations risque de lui compliquer la tâche et de faire dérailler sa réforme.

À l'Assemblée nationale, une majorité n'est pas garantie. Le Parti socialiste (PS), au rôle d'arbitre depuis que le Rassemblement national (RN) a lâché le gouvernement, a indiqué qu'il ne votera pas pour la révision de la Constitution. « Un texte lourd de menaces et de dangers », ont écrit ses dirigeants dans une récente tribune publiée dans *Le Monde*. De quoi compromettre l'adoption du texte par les députés la semaine du 30 mars, puis son approbation par les trois cinquièmes du Parlement réuni en Congrès à Versailles – une condition pour modifier la loi fondamentale.

En cas de rejet, a prévenu Sébastien Lecornu mardi au Sénat, « ce serait la première fois que le Parlement refuserait d'accompagner, de sécuriser, et d'être le notaire d'un accord conclu entre les parties calédoniennes au motif qu'il ne serait pas suffisamment abouti ». « Le statu quo n'est pas une option viable », a indiqué le premier ministre, ancien ministre des Outre-mer.

La réforme change le statut du territoire du Pacifique et remplace l'accord de Nouméa de 1998. Elle traduit le projet d'accord de Bougival (Yvelines), signé en juillet par toutes les forces politiques et complété par l'accord Élysée-Oudinot du 19 janvier. Outre la consécration d'un « État de la Nouvelle-Calédonie », elle prévoit l'instauration d'une nationalité calédonienne et la possibilité de transférer des compé-



Le projet de loi constitutionnelle présenté au Sénat s'appuie sur l'accord de Bougival conclu en juillet 2025 et l'accord Élysée-Oudinot signé en janvier dernier.

Nouvelle-Calédonie : la réforme de la Constitution lancée au Parlement

tences régaliennes – monnaie, sécurité, justice, défense – sous conditions.

Mais, malgré ces concessions, le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) continue de dénoncer « de l'affichage » et un « accès à la souveraineté pratiquement hors de portée ». Son représentant, le député Emmanuel Tjibaou, avait paraphé le projet d'accord de Bougival, avant une spectaculaire volte-face de la formation indépendantiste, en août.

Aujourd'hui, « il n'y a pas de majorité » pour entériner cette réforme, assure le fils du leader kanak Jean-Marie Tjibaou. Les Insoumis, fervents soutiens de cette cause, prévoient de marquer leur opposition, au point de faire craindre au pouvoir exécutif une « obstruction » lors de l'examen. « Ce serait un scandale », prévient la ministre des Outre-mer, Naïma Moutchou. Le pouvoir exécutif essaie de s'appuyer sur le sens du compromis des indépendantistes modérés de l'Union nationale pour l'indépendance (UNI). Mais eux-mêmes se montrent divisés, depuis que le président de la province nord, Paul Néaoutyine, a exprimé ses réserves.

Dans ce dossier, une épine complique le dialogue : l'ouverture du droit de vote, pour les élections provinciales, aux habitants plus récemment installés sur le territoire – depuis au moins quinze ans, selon l'accord de Bougival. Point de départ des émeutes de 2024, ce débat sur le corps électoral oppose toujours les loyalistes, partisans de son élargissement pour se rappro-

« Le statu quo n'est pas une option viable »

Sébastien Lecornu
Premier ministre

cher du droit commun, aux indépendantistes, qui craignent de voir le vote kanak « dilué ».

« Les uns et les autres font de cette question du "dégel" du corps électoral un enjeu prioritaire et un trophée à présenter à leurs troupes », écrit le journaliste Patrick Roger, auteur de *L'Archipel de la discorde* (Éditions du Cerf, 2025), dans une tribune au *Figaro*. Alors que, pointe-t-il, le droit de vote élargi ne doit concerner que 12 000 natifs et

moins de 6 000 résidents d'au moins quinze ans, ces derniers représentant « entre 3 % et 4 % du corps électoral, loin de la "submersion" tant redoutée ».

Le dilemme se présente ainsi pour le pouvoir exécutif : faut-il reporter les élections provinciales à la fin de l'année avec un corps électoral ouvert, afin de se laisser le temps de changer la Constitution ? Ou bien maintenir les élections au mois de juin, sans modification, et renvoyer à plus tard la réforme de la Constitution pour relancer le dialogue avec le FLNKS ? Le gouvernement soutient le premier scénario, la gauche et la formation indépendantiste, le second.

« Si on ne veut pas un crash complet à l'Assemblée nationale, on aurait peut-être intérêt à appuyer sur le bouton pause, juge le patron des sénateurs socialistes, Patrick Kanner. Et on relance les opérations après les élections provinciales, avec de nouveaux partenaires, une nouvelle légitimité, et le retour à la table du FLNKS. »

Mardi, au Sénat, les socialistes ont demandé au gouvernement de préciser ses intentions : ils réclament de connaître la

loi organique censée décliner les modalités de l'« État de la Nouvelle-Calédonie ». « On avance dans une forme de brouillard tant qu'on ne connaît pas la suite », estime aussi le sénateur Hervé Marseille, président de l'Union centriste et proche du parti modéré Calédonie ensemble.

Par un amendement adopté, avec le soutien de la rapporteur Agnès Canayer (Les Républicains, LR), les socialistes sont parvenus à inscrire un « verrou » contre toute « remise en cause » de « l'unité institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie ». Une manière d'éviter le risque d'« hyperprovincialisation », une vieille revendication de la droite loyaliste qui vise à donner plus de poids aux provinces. « Il n'a jamais été question d'aller vers cette hyperprovincialisation », a souligné la ministre Naïma Moutchou, tout en saisissant l'« opportunité » de le graver noir sur blanc. Pour l'heure, la droite calédonienne concentre ses efforts pour convaincre « un à un » les parlementaires de voter la réforme constitutionnelle. Selon ses dirigeants, il n'y a « aucune alternative crédible ». ■

À Coulommiers, Franck Riester cherche à se « démacroniser »

Gommant son étiquette Renaissance, l'ex-ministre de la Culture tente de reconquérir sa ville. Le RN rêve de faire tomber ce symbole macroniste.

En face de la boulangerie, Franck Riester est tombé par hasard sur André Moulleron, une baguette sous le coude. « J'ai un peu peur », lui glisse le septuagénaire, ce mercredi 18 février, dans le centre de Coulommiers (Seine-et-Marne). Cet homme de droite, connu ici pour avoir dirigé la célèbre Foire aux fromages, s'inquiète d'un basculement de la ville en faveur du Rassemblement national (RN), à l'issue des élections municipales du 15 mars. Au détriment de son ami député, « le gars du coin », soumis à un duel en un seul tour, faute de liste de gauche. « C'est pas gagné d'avance », lui répond Franck Riester. C'est pour ça que je viens : je ne veux pas qu'on prenne le moindre risque ici... »

À 52 ans, l'ancien ministre macroniste de la Culture est prêt à quitter l'Assemblée nationale. Il ambitionne de reprendre la tête de la ville, l'une des rares détenues par Renaissance, neuf ans après avoir dû la laisser à cause du non-cumul des mandats. Quand sa deuxième successeur à la mairie, Laurence Picard, membre comme lui du parti présidentiel, lui a

confié ne pas vouloir se représenter, il y a trouvé l'occasion de quitter le « triste spectacle » de l'Hémicycle. « À l'Assemblée nationale, c'est compliqué d'être utile, aujourd'hui », affirme-t-il. Je sens que je pourrais être beaucoup plus utile à Coulommiers. » Et y trouver un refuge durable si le pouvoir change de camp à l'issue de la présidentielle de 2027.

Sur ses documents de campagne, son visage apparaît fendu d'un large sourire. Mais il n'y fait figurer aucun logo de Renaissance, la formation de Gabriel Attal, dans laquelle il pilote des élections. Son adversaire lepéniste, François Lenormand, s'en amuse, sur la place du marché, tracts en main et parapluie rouge sur l'épaule : « Il apparaît sans étiquette, ce qui n'abuse personne ! Il essaie de se créer une virginité politique, mais nous, on assumons nos convictions : l'union de la droite. »

Ce chirurgien-dentiste à la retraite – que Franck Riester connaît pour lui avoir confié son opération des dents de sagesse – attaque un homme « responsable de l'état actuel du pays ». « Pas du tout impressionné par un ancien ministre », il insiste, auprès des passants : « Si vous voulez

du changement, je suis là ! » Il a rencontré samedi le président de son parti, Jordan Bardella, venu rendre visite aux candidats locaux dans la ville proche de Provins.

« Le candidat RN veut nationaliser le scrutin », regrette Franck Riester. Lui s'est « toujours présenté aux municipales sans étiquette », assure-t-il, dès son élection victorieuse de 2008. Cette année-là, le jeune et ambitieux parlementaire de l'UMP, entré un an plus tôt à l'Assemblée nationale, a ravi la commune de 16 000 habitants à Guy Drut, le champion olympique entré en politique.

Franck Riester, « c'est l'enfant du pays », raconte l'adjoint Pascal Fournier. Beaucoup, ici, savent que l'ancien collègue du coin gère toujours la très lucrative entreprise familiale de véhicules automobiles : 19 concessions dont 7 dans le département. « On explique aux gens : il y a le national et le local », souligne sa colistière Carole Jankiewicz, conseillère municipale.

D'un commerce à l'autre, ce mercredi, le candidat macroniste plante ses yeux clairs dans ceux des habitants du coin. Il s'engage à « aider » le libraire en difficul-

té, salive devant les yaourts « à tomber par terre » de la fromagère, promet ailleurs un nouveau commissariat, assure à la vendeuse de chaussures qu'il ne reste plus qu'« un mois de travaux » dans la rue principale.

« Améliorer l'image du politique »

Il sent que le regard change sur lui. « Reset » ou pas, je ne sais pas. Mais repasser par le terrain contribue à améliorer l'image du politique que je suis, observe Franck Riester. La politique nationale donne une mauvaise image, à juste titre. » Dans les échanges avec les commerçants, pas un mot de ses passages au gouvernement, entre 2018 et 2024 – à la Culture, au Commerce extérieur et aux Relations avec le Parlement.

Franck Riester l'assure pourtant : « Je suis très fier d'avoir participé aux gouvernements d'Emmanuel Macron, même si je ne suis pas d'accord sur un certain nombre de choses avec lui. » Depuis la dissolution, « je n'ai pas compris toutes ses décisions, ces dernières années », dit-il, à la manière de son ami Gabriel Attal. La décision surprise du chef de l'État, en juin 2024,

l'avait placé dans une bien mauvaise posture face au RN. Mais il avait bénéficié, au second tour, du retrait de la candidate Insoumise, qui l'a aidé à se maintenir avec 54,40 % des voix.

« Beaucoup de gens, ici, ne savent même pas qu'il a été ministre », relève Bernard Le Gac, un ancien électeur communiste de 72 ans, qui prévoit de s'abstenir le 15 mars. « Ça jouera quand même, ça revient beaucoup sur le terrain », lui répond, sur le marché, le candidat François Lenormand.

Pour diriger la ville, « c'est une chance d'avoir un ancien ministre », déclare la maire, Laurence Picard, à l'intérieur de l'hôtel de ville. Franck Riester, qui s'y est marié cet été, y a gardé son grand bureau d'ancien maire, décoré de toiles et de photos. « Il n'a plus qu'à renfiler ses chaussures », sourit Laurence Picard, prête à lui laisser sa place. Si le RN gagne, son représentant donnera un « coup d'arrêt » à son « bon bilan », redoute-t-elle. Et Franck Riester, à qui tout a réussi, enregistrerait sa première défaite électorale, dès le premier tour. ■ L.B. ENVOYÉ SPÉCIAL

A COULOMMIERS (SEINE-ET-MARNE)

La prudente visite de Sébastien Lecornu au Salon de l'agriculture

Loris Boichot

Le premier ministre, qui s'est livré mardi à une déambulation sous contrôle, veut « parachever » sa « loi d'urgence » agricole.

Sébastien Lecornu est servi. Devant lui, du camembert fondu dans une crème d'Isigny, deux produits de sa région Normandie, accompagnés des gnocchis de pomme de terre. « *Je vois que monsieur le premier ministre apprécie les produits laitiers. On est sauvé!* », lui lance l'hôte de ce stand, Vincent Delacour, un représentant de la filière, trois jours après la venue d'Emmanuel Macron.

Pour sa première visite au Salon de l'agriculture depuis sa nomination à la tête du gouvernement, le trentenaire se livre sans zèle à cet exercice obligé. « *Bonjour! Vous allez bien?* » En pull et cravate, l'ancien ministre des Outre-mer a commencé par rencontrer André Prosper. Cet éleveur martiniquais devait faire venir sa vache brahman, Biguine, désignée égérie de cette édition 2026, avant que les bovins ne soient bannis du salon du fait de la dermatose nodulaire. À défaut, le chef du gouvernement s'est vu remettre une peluche représentant la mascotte.

S'en est suivie une demi-journée de déambulation auprès des professionnels, avant un retour sur place jeudi. Quelques « *Salut, mon grand* » lancés à des enfants, des selfies et des poignées de main avec des passants qui l'identifient, malgré l'important dispositif de sécurité dressé autour de lui. Tout reste sous contrôle.

Productivité et compétitivité

Un an plus tôt, François Bayrou, issu du monde paysan, avait surjoué l'empathie auprès des agriculteurs pendant près de douze heures. Deux ans plus tôt, Gabriel Attal avait multiplié les photos avec les visiteurs. Sébastien Lecornu, lui, est d'un tempérament discret. Peu connu du grand public à sa nomination, bloqué au Parlement pendant plusieurs mois de débats budgétaires, il n'est guère habitué aux bains de foule.



Sébastien Lecornu et Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, découvrent le stand d'un producteur de viande, au Parc des expositions, à Paris, le 24 février. JEANNE ACCORSINI/SIPA

Il n'est pas venu pour cela. Le premier ministre entend surtout préparer le terrain à sa loi d'urgence agricole, une énième initiative sur le sujet annoncée en pleine mobilisation paysanne. « *Il faut qu'elle passe très vite!* », lui déclare Yves-Marie Beaudet, président de l'interprofession française des œufs, sur son passage. « *Avant l'été* », lui assure Sébastien Lecornu.

Le texte doit être présenté en mars en Conseil des ministres. Ensuite, « *mesure par mesure* », « *il y a un énorme boulot à faire auprès des parlementaires* », insiste le chef du gouvernement. Ses échanges du jour doivent lui permettre de « *parachever* » cette loi.

Avec ces nouvelles mesures, le gouvernement souhaite simplifier des procédures au profit des producteurs,

permettre davantage d'abattages de loups et « *sécuriser l'accès à l'eau* », alors que les écologistes contestent toujours les mégabassines. Le mois dernier, Sébastien Lecornu avait déclaré vouloir « *libérer au maximum* » les « *projets hydrauliques agricoles bloqués* ».

Présenté à ses côtés mardi, la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, défend ses orientations : « *productivité* »

et « *compétitivité* », deux mots qu'elle martèle au nom de la « *souveraineté alimentaire* ». Sébastien Lecornu en a parlé avec Christiane Lambert, la présidente de la puissante FNSEA, qui en a profité pour lui présenter les vertus du pâté en croûte, « *star des charcuteries* ».

Mais il n'a pas rencontré de responsables de la Confédération paysanne, le troisième syndicat agricole, inquiet d'une tendance « *productiviste* » et des atteintes à la protection de l'environnement. Il n'a pas non plus croisé le président des Républicains (LR) et candidat à l'élection présidentielle, Bruno Retailleau, qui a présenté mardi ses propositions contre l'« *agriculture administrée* » et la « *culture du blocage* ».

Dans les allées du Parc des expositions, Sébastien Lecornu se soumet de bonne grâce aux rituels du salon. Un producteur du Lot lui offre une brique de lait. Un autre lui propose une dégustation de viande de Salers. « *Je suis jaloux, vous avez des tabliers incroyables!* », dit-il aux représentants de la filière bovine... avant de s'en voir offrir un, barré des mots « *Celles et ceux qui font la viande* ».

Le premier ministre a quitté les lieux à la mi-journée. Au Sénat, il a ouvert les débats sur la Nouvelle-Calédonie, qui doit faire l'objet d'une réforme de la Constitution. Mercredi, il devrait voir l'Assemblée nationale voter l'« *aide à mourir* » et rejeter les motions de censure du Rassemblement national (RN) et des Insoumis, opposés à sa stratégie énergétique pour le pays. Après quoi il prévoit de remplacer à la Culture sa ministre Rachida Dati, qu'il souhaite voir quitter le gouvernement pour mener sa campagne municipale à Paris.

Mardi matin, à Pascal Coste, président (Nous France) du département de Corrèze, Sébastien Lecornu a garanti que son départ du Salon de l'agriculture n'avait rien de définitif. « *Ne t'en fais pas, lui a-t-il glissé, de toute façon, je reviens jeudi.* » ■

Retailleau promet de faire de la France « la première puissance agricole d'Europe »

Emmanuel Galiero

« *C'est incroyable! Il est comme à la télé!* » Hélène, visiteuse du Salon de l'agriculture, s'empare en voyant Bruno Retailleau mardi, dans les allées du hall 1. Elle sait que c'est un homme politique de premier plan, mais elle a bien du mal à confirmer l'appartenance du président des Républicains venu dévoiler son projet de réarmement national pour l'agriculture. Un peu plus loin, Antoine, agriculteur du Marais poitevin, ex-adhérent LR, est beaucoup plus calé sur la ligne politique du chef de la droite. Il connaît parfaitement ses prétentions présidentielles, dévoilées le 13 février dans les colonnes du Figaro Magazine. On a même l'impression que son choix pour 2027 est déjà prêt. « *Je souhaite qu'il soit le seul candidat des Républicains, car les défis à venir sont très importants. La scission entre les hommes à droite est insupportable et c'est d'ailleurs ce que je lui ai écrit récemment, en lui adressant mes vœux.* »

Les attentes d'Antoine sont immenses. Comme beaucoup, il attend une vision et une ambition à la hauteur des enjeux, une carrure politique apte à « *se mettre à l'écoute des Français* », voire à engager une « *révolution* » pour combattre « *tout ce qui est en train de détruire notre pays* ».

Une heure plus tôt, Bruno Retailleau a présenté un vaste plan de reconquête de la souveraineté alimentaire de la France, dans un hôtel Mercure situé à proximité du salon. Trois piliers, cinq décisions et dix mesures phares pour être au rendez-vous du grand carrefour annuel de l'agriculture française, qu'il perçoit cette année comme un « *moment de vérité* ». Vérité, car ce monde agricole, auquel il veut rendre hommage et dont il vante les « *atouts* », traverse une crise profonde.

Le sénateur de la Vendée dénonce l'aggravation d'un effondrement d'autant plus intolérable à ses yeux qu'il touche un territoire national doté de la « *plus grande surface agricole d'Europe* ».

Il pointe alors « *l'énorme paradoxe* » d'une situation marquée par un « *décalage spectaculaire* » de la balance commerciale dans un pays pourtant doté des moyens « *humains* », des « *savoir-faire d'excellence* » et d'une industrie agroalimentaire « *très performante* ». Autant de ressources pour espérer un rebond. Et, ce rebond, il est venu le promettre sous sa nouvelle casquette de candidat à la présidentielle. « *Il est possible de redresser la barre, de faire de la France la première puissance agricole d'Europe* », soutient-il, avant de préciser qu'il suffirait de « *quelques années* » pour assurer un tel redressement.

« Il faut mettre fin aux incohérences et à l'hypocrisie »

Bruno Retailleau
Président des Républicains

Mais corriger les dégâts de ce phénomène « *franco-français* » passe, selon lui, par la double nécessité d'identifier clairement les « *racines* » du mal et d'oser une nouvelle approche en engageant trois « *grandes ruptures* ». Côté constats, il déplore trois causes principales : un discours de guerre orienté contre les agriculteurs trop souvent relayé par l'administration, la promesse macroniste d'une montée en gamme (discours de Rungis) qui a accouché d'une agriculture « *pour les porte-monnaie aisés* » et un effondrement de la compétitivité, provoqué par des hausses croisées de normes, de charges fiscales et autres dérives « *sociales étatiques* ». Accompagné de deux

parlementaires, l'eurodéputée Céline Imart et le député de l'Aisne Julien Dive, le patron de LR soutient l'idée d'une profonde transformation d'un secteur comparé à celui de l'industrie, trente ans plus tôt. Avec les mêmes conséquences que celles de la désindustrialisation.

Quand le premier ministre, Sébastien Lecornu, également présent au salon mardi matin, s'est engagé à présenter sa loi d'urgence agricole en Conseil des ministres dès mars pour un vote en juin, les LR bondissent. « *De qui se moque-t-on?* », interroge le député Julien Dive, en pointant les décrets en souffrance. « *Ces annonces, sans cap ni courage politique, ne répondent en rien à l'urgence des agriculteurs. Cette loi était attendue comme un signal fort; elle fait pschitt. Elaborée sans véritable concertation, elle passe à côté de l'essentiel. Rien sur la lutte contre la surtransposition française qui étouffe nos exploitations. Rien sur l'aval, sur la juste rémunération, sur l'équilibre des filières. Aucune vision de long terme pour redonner des perspectives à nos agriculteurs* », accuse Céline Imart, avant d'enfoncer le clou : « *Monsieur le premier ministre, une urgence ne se commente pas, elle se traite.* »

Pour redresser la barre et « *renverser la table* », Bruno Retailleau oriente son projet dans trois directions. D'abord, il préconise une « *reprise en mains* » politique en posant le sujet au cœur d'une révision constitutionnelle « *transversale* » dans laquelle la reconnaissance de tous les intérêts fondamentaux de la nation serait clairement mentionnée, en y incluant l'agriculture. Cette redéfinition des priorités passe aussi par la suppression du principe de précaution (remplacé par celui de la responsabilité) et l'élaboration d'une charte de l'environnement. « *Nous ne sommes pas en train d'opposer les systèmes de produc-*



Bruno Retailleau, hier, dans les allées du grand rendez-vous annuel de l'agriculture tricolore. STEVENS TOMAS/ABACA

tions agricoles entre le conventionnel et le bio », se défend le député Julien Dive.

Dans les projections de la droite au pouvoir, les deux autres ruptures envisagées devront se faire au niveau de la compétitivité des exploitations et du revenu des agriculteurs. « *Production n'est pas un gros mot* », insiste Retailleau, pressé de libérer les acteurs de tous les obstacles, des contrôles de l'Office français de la biodiversité, souvent vécus comme des provocations inutiles, aux freins imposés par l'« *idéologie* » d'un « *agribashing* » qu'il croit à l'œuvre « *partout* ». « *Il faut mettre fin aux incohérences et à l'hypocrisie* », dénonce encore le président des LR en déplorant les dégâts, notamment en matière de « *concurrence déloyale* » et de « *distorsion* ».

Illustrée par quelques témoignages d'agriculteurs enregistrés en vidéo, la présentation du livret « *Réarmer notre agriculture* » est une promesse de campagne. « *C'est ce que fera Bruno Retailleau quand il sera élu, l'an prochain* », lâche Céline Imart, sous le regard amusé du président. L'élue européenne assume la petite phrase sans ignorer la complexité de l'exercice au sein d'une famille LR, où quelques voix contradictoires haussent déjà le ton. Par exemple, Laurent

Wauquiez, chef de file des députés DR, prône la définition préalable d'un « *programme commun* », avant les calculs de « *petits boutiquiers* ». Xavier Bertrand, président LR des Hauts-de-France, juge le départ de Bruno Retailleau prématuré et l'accuse, dans une formule très agricole, de « *mettre la charrue avant les bœufs* ».

Du côté de David Lisnard, où l'on défend l'idée d'une très large primaire de la droite et du centre en vue de la présidentielle, on vient de consacrer le premier carnet de campagne à l'agriculture, où est développée une vision entrepreneuriale, stratégique et simplifiée de la profession. Un soutien du maire LR de Cannes, qui est aussi président de Nouvelle Énergie, interroge le projet de Bruno Retailleau avec une question : « *Ce sont les propositions des Républicains ou celles du candidat?* » « *Les deux mon adjudant!* », répond Céline Imart, en un sourire. Car, pour elle, il est évident que le président des Républicains dispose d'une légitimité suffisante pour porter les couleurs de la droite. « *Sa campagne interne lui a donné très clairement la voix des adhérents. Aujourd'hui, il incarne les idées de la droite pour reprendre le pouvoir, redonner un cap clair à notre tissu économique et rural, puis lutter contre le militantisme au sein des administrations.* » Quant à la manière de sortir du débat à venir qui promet de belles joutes intestines chez LR, l'élue conclut : « *Les adhérents trancheront en temps utile, et chacun devra se plier à leur décision.* »

En attendant, Bruno Retailleau caresse l'encolure grise d'un magnifique cheval de trait poitevin. Alix, agriculteur du Pays basque, le voit comme un jockey de compétition. Puis, avec son bon sens paysan, l'homme du terroir devise : « *C'est comme les courses de chevaux, il devra gagner le tiercé. Mais ça risque de se bousculer au portillon!* » ■

Loris Boichot
Envoyé spécial à Pau

L'ex-premier ministre joue son avenir dans son fief, où la gauche veut le faire tomber avec l'espoir de capitaliser sur son échec à Matignon.

« **L**et's go!» Au 31, rue Berlioz, juste en face de son local de campagne, Jérôme Marbot s'élance dans les escaliers. Essoufflé, le candidat socialiste sonne au dernier étage de l'immeuble. On lui ouvre, il avance son visage hâlé aux lunettes rondes : « On est la gauche unie ! » Quelques portes closes plus tard, le quinquagénaire insiste, tract en main, auprès d'une retraitée :

« On voudrait que cette ville bouge plus, donc on voudrait changer le maire. »

– Bayrou ?

– Justement, plus Bayrou ! »

Dans ce HLM de Pau (Pyrénées-Atlantiques), ce mardi 17 février, Jérôme Marbot se présente en successeur potentiel de son « adversaire principal » : le centriste de 74 ans, dont douze passés à diriger la capitale du Béarn. Le chef de l'opposition municipale a réussi, cette année, à rassembler derrière lui toute la gauche, sauf La France insoumise (LFI). « Ça nous donne un élan assez différent de 2020 », veut-il croire, à l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars.

Ce n'est pas non plus le même François Bayrou qui sollicite un troisième mandat auprès des 80 000 habitants de la cité d'Henri IV. L'allié historique d'Emmanuel Macron a passé neuf mois comme premier ministre, jusqu'à sa chute sur un vote de confiance, le 8 septembre. L'homme, à l'allure renouvelée – col roulé et lunettes –, assure ne pas « ressentir » d'effet négatif après cette épreuve, persuadé que « c'était un motif de fierté » pour les Palois d'avoir un premier ministre à leur tête. Il leur dit que sa notoriété lui permet d'« aller défendre » les dossiers locaux à Paris.

« Le passage de François Bayrou à Matignon n'a rien rapporté à la ville et ne lui a pas fait honneur. Il a montré qu'il n'était plus à la hauteur des enjeux, qu'il était dans une réelle difficulté à construire un consensus »

Jérôme Marbot Candidat socialiste aux élections municipales 2026

Son opposant numéro un, battu avec 1 851 voix d'écart lors du dernier scrutin, croit à l'inverse pouvoir capitaliser, à Pau, sur l'échec au gouvernement de son concurrent. « Son passage à Matignon n'a rien rapporté à la ville et ne lui a pas fait honneur. Il a montré qu'il n'était plus à la hauteur des enjeux, qu'il était dans une réelle difficulté à construire un consensus », dit Jérôme Marbot. Quand l'image de l'homme est abîmée, c'est l'image de ville qui est abîmée. » Trois jours après sa nomination, François Bayrou s'était attiré une série de critiques pour son aller-retour express au conseil municipal alors qu'un cyclone venait de frapper Mayotte.

Depuis son bureau qui donne sur la place Royale, au premier étage de l'hôtel de ville, le Béarnais balaie les critiques. Lundi, il s'est découvert premier du classement des maires réalisé par le magazine *Challenges*, qui a croisé plusieurs critères – attractivité des villes, écologie, désendettement – avec le cabinet d'audit BDO. « C'est pas mal », glisse-t-il à ses interlocuteurs, faussement modeste.

Le président du Mouvement démocrate (MoDem), qui n'affiche même pas le logo de son parti sur ses affiches, se concentre sur sa réélection. Pau, « c'est une partie de ma vie », raconte-t-il. Il faut le voir, ce dimanche 15 février, devant une centaine d'habitants réunis dans une salle du parc des expositions, annoncer avec emphase les noms de ses colistiers.

Il joue son avenir politique dans ce scrutin. Sa dernière élection, selon plusieurs de ses soutiens, puisqu'il ne



Le maire sortant de Pau, François Bayrou, a présenté son équipe pour les élections municipales, le 15 février, au parc des expositions.

vert des violences physiques et sexuelles – ce dont il se défend, remonté contre ce qu'il nomme une « machination » contre lui.

Au siège local du Rassemblement national (RN), rue Montpensier, la candidate Margaux Taillefer, 26 ans, préfère axer sa campagne sur quelques autres thèmes : sécurité, attractivité du centre-ville « désert le soir » et proximité. « Il a une envergure nationale, il pense que ça lui sert localement, mais en réalité les gens n'en peuvent plus : ils ont besoin d'un maire présent qui les écoute », explique cette collaboratrice du RN au conseil régional, passée par les rangs de Reconquête.

Sur ces terres modérées, la jeune lepeniste ambitionne de tirer profit des hauts scores enregistrés par son parti lors des législatives de 2024. Avec l'espoir de dépasser les 10 % des voix nécessaires pour provoquer une triangulaire : « Les gens connaissent nos idées, ils nous ont remarqués. » Sa qualification lui permettrait d'envoyer des élus au conseil municipal, quitte à affaiblir le front « anti-gauche » que peut espérer mener François Bayrou pour l'emporter. Face à lui, les candidats socialistes et Insoumis n'excluent pas de s'allier après le premier tour. Une entente qu'il prévoit de dénoncer, convaincu que « LFI s'est largement déconsidéré » ces derniers mois.

Depuis que François Bayrou a conquis la commune, la dette de la ville a presque doublé, passant de 60 à quelque 105 millions d'euros

En guerre contre l'« explosion de la dette », les opposants du maire n'hésitent pas à le faire passer pour un élu dépensier, à rebours de son image de lanceur d'alerte sur le déséquilibre des comptes publics. Depuis qu'il a conquis la commune, la dette de la ville a presque doublé, passant de 60 à quelque 105 millions d'euros. « Ce n'est pas raisonnable ! », tonne l'expert-comptable Philippe Arraou, 72 ans, un ancien proche du centriste, qui s'est déclaré candidat contre lui.

François Bayrou s'en agace : « Heureusement qu'on a emprunté quand l'argent n'était pas cher ! », insiste-t-il. Grâce à son épargne, la ville est capable de se désendetter en quatre ans, loin du « seuil d'alerte » de douze ans. « Si vous avez une dette de 10 000 euros et que vous êtes au RSA, c'est un problème, mais si vous gagnez 5 000 euros par mois, ça ne l'est pas !, martèle-t-il. Pau est dans cette situation. »

Pour sa ville, le Pyrénéen se dit « plus engagé » qu'il ne l'a « jamais été ». Une fois passée l'élection municipale, il jure qu'il s'exprimera au nom de l'« intérêt national ». Et soutiendra un candidat à la présidentielle en accord avec ses principes. Les patrons d'Horizons, des Républicains et de Renaissance, Édouard Philippe, Bruno Retailleau et Gabriel Attal, n'ont pas sa préférence. « Cette élection n'est absolument pas solidifiée, considère-t-il. Beaucoup de ceux qui s'expriment donnent l'impression de ne pas comprendre réellement l'élection présidentielle, et même pas la fonction présidentielle. »

Mais l'influence du démocrate chrétien, qui continue de téléphoner souvent à Emmanuel Macron, pâtirait d'une défaite dans son fief, des décennies après ses échecs de 1989 et 2008. « Je ne vois pas à quelle élection il partirait derrière... Mais on ne sait jamais ! », lance son amie Josy Poueyto, députée MoDem du coin.

François Bayrou, remis de son hospitalisation pour une sérieuse grippe en décembre, est orgueilleux. Il ne veut pas donner du crédit à ceux qui le décrivent menant son ultime bataille. « Le mot « dernier » n'appartient pas à mon vocabulaire. On devrait toujours se souvenir que l'avenir est une énigme », philosophe-t-il.

Attablé à la brasserie du Palais Beaumont, ce lundi 16 février, l'agréé de lettres classiques aux tempes blanchies cite un extrait du *Vieillard et les Trois Jeunes Hommes*, de La Fontaine. Dans cette fable, un vieux monsieur survit, contre toute attente, à trois jeunes emportés tragiquement. Il les avait prévenus ainsi : « Je puis enfin compter l'aurore / Plus d'une fois sur vos tombeaux. » ■

À Pau, François Bayrou de retour sur le terrain pour tourner la page Matignon

rejoindra pas le club des prétendants à la succession d'Emmanuel Macron, en 2027. « Je suis dans une situation particulière, je n'ai pas l'intention d'être candidat à l'élection présidentielle, indique-t-il. Tous ceux qui se pensent candidats deviennent immédiatement obsédés par les sondages, par leur place dans la course et par les coups d'opinion pour séduire. Ce n'est pas mon cas. Je veux choisir un autre chemin d'influence. »

Soucieux de ne pas « nuire » à son successeur, Sébastien Lecornu, François Bayrou s'est astreint à un silence médiatique depuis son départ de Matignon. En petit comité, pourtant, il a dit tout le mal qu'il pensait du détricotage de son plan de 44 milliards d'euros d'efforts, sans compter la suspension de la dernière réforme des retraites. « La dernière discussion budgétaire a été désespérante pour beaucoup de Français, estime-t-il. Dans l'état où se trouvent notre pays et la pyramide des âges, feindre que la réforme des retraites n'était pas vitale, c'était un abandon auquel je ne voulais pas consentir. »

Dans les rues de Pau, « on ne me pose pas de questions sur la politique nationale », assure François Bayrou. Ici, à l'entendre, 2027 représente moins une échéance présidentielle que l'année de nouvelles inaugurations. À commencer par celle des Galeries Lafayette du centre-ville, place Clemenceau, un chantier contesté qui doit redonner vie à l'immeuble détruit par un incendie en 2016 – seule subsiste sa façade historique.

Face à la chaîne des Pyrénées, François Bayrou s'efforce de se sculpter une stature de maire bâtisseur. En douze ans, « tous les Palois ont vu la ville se transformer du tout au tout », fait-il valoir. « Pau est revenue sur la carte de France, sur la carte du monde », s'enflamme son colistier Jean-Marc Grussaute, un vigneron réputé dans le département.

Dans une salle de l'hôtel de ville, François Bayrou projette à ses visiteurs une longue vidéo montrant tous les lieux concernés par des changements : les halles, le stade de la Section Paloise – « deuxième du Top 14 », rappelle-t-il –, le quartier de Saragosse... Avant, « Pau perdait des habitants au rythme de 1 000 chaque année, décrit-il. Les trois dernières années, on en a gagné 5 000 ! » Son concurrent socialiste minimise son rôle dans cette dynamique : les nouveaux venus surfent sur le phénomène de « retour vers les villes moyennes » qui a suivi l'épidémie de Covid-19, précise-t-il, en reconnaissant toutefois une « qualité de vie assez exceptionnelle ».

« La métamorphose... pas ici ! », lance l'avocat Jean-François Blanco, au pied des immeubles de logements sociaux. Dans le quartier de l'Ousse des Bois, ce mardi 17 février, le candidat soutenu par La France insoumise (LFI) est venu saluer un commerçant marocain, serrer quelques mains chez Fati, le restaurant portugais de l'une de ses colistières, et dénoncer « l'abandon des quartiers populaires ». Entouré de quelques militants, il pointe la friche Gaston-Bon-

heur, un terrain de deux hectares délaissé depuis plus de dix ans. La municipalité sortante projette de la réhabiliter pour lui donner l'aspect d'une « place de village ». Trop tard, estime Jean-François Blanco.

À ses yeux, François Bayrou est un « baron là depuis quarante ans », coupable à Pau comme à Paris de défendre « une politique très dure sur le plan social ». « Il y a une cohérence : il voulait prendre 44 milliards dans les poches de ceux qui n'ont pas d'argent, fustige l'ancien responsable communiste Sylvano Marian. Sa politique nationale de « classe », on la voit ici. »

Au grand dam de François Bayrou, son adversaire appuyé par LFI fait infuser dans la campagne l'affaire Notre-Dame-de-Bétharram, qui l'a empoisonné à Matignon. Dans le département, Jean-François Blanco défend aujourd'hui une quinzaine de victimes, vingt ans après avoir déposé la première plainte au nom d'une victime contre l'établissement privé catholique, situé à 27 kilomètres de Pau.

Malgré le refus de la plupart des candidats d'en faire un angle d'attaque, ce « scandale » est « la toile de fond de la campagne », juge cet ancien candidat écologiste : « C'est un sujet politique et moral. Il aurait dû faire son mea culpa. » Venu le soutenir samedi, lors d'une réunion publique, le député Insoumis Paul Vannier, corapporteur de la commission d'enquête sur les violences scolaires, a fustigé le « mensonge » de François Bayrou, accusé d'avoir cou-

DAVID LE DEODIC/PHOTOPRESS/QUIÉSTIMAXPPP

En Iran, la contestation ressurgit dans plusieurs universités à travers le pays

Delphine Minoui
Correspondante à Istanbul

Plus de quarante jours après la répression sanglante des manifestations, les étudiants multiplient les sit-in et les rassemblements antirégime.

« Pour chaque personne tuée, mille autres se lèvent derrière elle ! » Au-dessus des têtes, le slogan fuse à l'unisson. En ce lundi 23 février au matin, une foule dense bat le pavé du hall de la faculté de lettres de l'université de Téhéran. La vidéo de ce nouveau soubresaut, qui circule sur les réseaux sociaux, n'est qu'un exemple parmi tant d'autres du réveil des universités iraniennes après le bain de sang de début janvier. Depuis samedi 21 février, date de la rentrée du second semestre, les étudiants ont profité de leur retour en cours pour reprendre le flambeau de la contestation. Sur au moins sept campus de Téhéran, mais aussi dans la ville religieuse de Machhad, ils investissent amphithéâtres, halls d'entrée et cours extérieures pour signifier leur sidération, mais aussi leur détermination à défier la répression.

L'occasion, pour beaucoup, de rendre hommage à leurs amis tombés sous les balles : à l'université des beaux-arts de Téhéran, les étudiants ont tenu à honorer la mémoire de l'un d'eux, Amir Ali Zarei. « Les balles, les chars et les armes n'ont plus d'effet sur nous », ont-ils scandé ce dimanche 22 février lors d'un rassemblement improvisé, en référence aux dizaines de milliers de victimes des massacres de janvier. « Le sang versé ne peut être effacé », ont crié, comme un écho, les étudiants



Lundi, à Téhéran, des femmes ont défilé dans l'université al-Zahra, affichant leur hostilité au gouvernement. AFP

de l'université de Téhéran, eux aussi mobilisés en nombre. La fronde est risquée : les miliciens bassidjis veillent au grain, attaquant parfois sans merci les protestataires. Déjà, les rumeurs circulent sur un nouveau risque d'escalade du régime, également sous pression des États-Unis et de ce que Donald Trump appelle son « armada ».

Malgré les menaces et les arrestations, les jeunes affichent une défiance à toute épreuve. Des étudiantes de l'université pour femmes al-Zahra ont même osé se filmer en brûlant le drapeau iranien, aux cris de « mort à la République islamique » tandis que d'autres brandissaient des photos de jeunes victimes des massacres des 8 et 9 janvier. Désormais, c'est le drapeau historique iranien, frappé du lion et du

soleil, que certains s'évertuent à brandir aux cris de « azadi ! » (liberté), comme ce dimanche 22 février au cœur de l'université Sharif, l'école polytechnique locale. Les étudiantes de la faculté de langues étrangères de l'université de Téhéran se sont rassemblées sans voile obligatoire, ce lundi 23 février, en scandant « Femme, Vie, Liberté », slogan phare de la révolte de 2022, née de la mort de Mahsa Amini, assassinée pour un « foulard mal porté ». Dans leurs mains, une photo en porte-drapeau : celle de Raha Bohloulipour, une étudiante en littérature italienne, froidement assassinée début janvier.

« Les images du mouvement étudiant montrent le degré de rupture entre la jeunesse et le régime. Des étudiants qui

brûlent le drapeau de la République islamique, des filles qui protestent sans voile et des slogans d'une grande puissance. Le pays est arrivé à un point de non-retour », relève sur sa page X Farid Vahid, chercheur auprès de la Fondation Jean Jaurès. Si la répression a d'abord plongé le pays dans un état de sidération, elle n'a fait que renforcer la détestation du pouvoir. Chaque occasion est bonne pour exprimer sa colère : cris de « mort au dictateur ! » sur les toits de Téhéran lors de la commémoration des 47 ans de la République islamique ; graffitis antirégime sur les murs de la capitale ; rassemblements festifs dans les cimetières pour faire du traditionnel quarantième jour de deuil une célébration politique de la vie face à la mort imposée.

Grande nouveauté, les slogans pro-chah investissent également désormais les universités, jusqu'ici réfractaires à la prise de position envers une figure particulière de l'opposition. « On est arrivés à un tel niveau de dégoût de ce système tortionnaire et assassin que n'importe quel leader qui viendra nous sauver sera le bienvenu », affirme un étudiant contacté à Téhéran. Les lycées ne sont pas en reste : sur une vidéo chargée d'émotion, devenue virale sur les réseaux sociaux, un enseignant se laisse surprendre par ses élèves qui lui ont préparé une cérémonie dédiée à son fils de 24 ans, tué pendant les manifestations.

« On est arrivés à un tel niveau de dégoût de ce système tortionnaire et assassin que n'importe quel leader qui viendra nous sauver sera le bienvenu »

Un étudiant

En ces jours de deuil et de rage, la contestation passe aussi par les mots. Dans un communiqué d'une bravoure inouïe, publié en huit langues, les étudiants iraniens dénoncent ouvertement « l'étouffement de l'esprit critique » au sein des universités et la « mainmise croissante des gardiens de la révolution », la branche armée du régime, et des miliciens bassidjis sur les campus. « Au mois de janvier 2026, nous sommes descendus dans la rue pour protester contre un système de discrimination et de tyrannie qui nous a pris en otage. Sur ordre d'Ali Khamenei, les agents du régime ont tué des dizaines de milliers d'Iraniens, dont plus d'une centaine d'étudiants », rappellent-ils. Et de poursuivre : « Alors que des centaines d'étudiants iraniens courageux se trouvent actuellement dans les prisons d'Ali Khamenei et qu'un certain nombre d'entre eux font face à une menace d'exécution, notre demande à la communauté internationale – et en particulier aux institutions scientifiques du monde entier – est d'entendre et de reconnaître la voix de la révolution iranienne. » ■

Des dizaines de manifestants iraniens dans le couloir de la mort

« Tu connais ton chef d'accusation ?
- Non.
- Tu es accusé de "moharebeh" (guerre contre Dieu, NDLR)
- "Moharebeh", qu'est-ce que ça signifie ?
- Que tu seras exécuté ! »

À 18 ans, Shervin Bagherian a appris qu'il risquait la peine capitale lors d'aveux forcés à la télévision d'État iranienne. La scène est glaçante, digne d'un sinistre film noir. On y voit le jeune homme originaire d'Ispahan, arrêté au pic des manifestations de janvier, répéter d'une voix tremblante : « Je vous en supplie, ne faites pas ça ! » Comme lui, des centaines d'Iraniens ayant participé au dernier mouvement de contestation sont menacés d'exécution, accusés d'espionnage ou d'inimitié envers Dieu. Le danger est réel : il y a deux jours, l'un d'eux, Arian Nabati, 18 ans, a été pendu après trente jours de détention dans une prison de Machhad, selon diverses informations recoupées sur les réseaux sociaux.

D'après l'organisation Amnesty International, huit autres protestataires font face à une pendaison imminente et 22 autres sont actuellement jugés ou en attente de jugement. « Les autorités iraniennes révèlent une nouvelle fois l'ampleur de leur mépris pour le droit à la vie et à la justice en menaçant d'exécutions accélérées et en prononçant des condamnations à mort lors de procès expéditifs, seulement quelques semaines après les arrestations », s'inquiète Diana Eltahawy, directrice régionale adjointe pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amnesty. Son constat est d'autant plus alarmant que la plupart d'entre eux sont de jeunes adultes. Au moins deux sont mineurs.

Ehsan Hosseini pour, jeune footballeur de 19 ans, est l'un d'eux. Visage

livide sur un pyjama de prisonnier rayé bleu et noir, il est apparu le 14 février sur le petit écran iranien pour déclarer, face à son juge : « J'étais à un mètre de la mosquée. J'ai pris (le cocktail Molotov) et je l'ai jeté sur la mosquée ». Les « aveux » du jeune détenu iranien, lui aussi accusé de « moharebeh » pour son implication présumée dans l'incendie de la mosquée Seyyed al-Shohada à Pakdacht (province de Téhéran) n'ont besoin ni de sous-titres ni de commentaire pour comprendre qu'ils ont été obtenus sous la contrainte. Il y a dans son regard brisé, comme dans sa voix robotique, toute la grammaire d'une parodie de justice. Son

« Les autorités iraniennes révèlent une nouvelle fois l'ampleur de leur mépris pour le droit à la vie et à la justice »

Diana Eltahawy
Directrice régionale adjointe à Amnesty International

avocat, Amir Raïsan, a affirmé au collectif de juristes Dadban qu'il aurait tout avoué d'un bloc après que ses interrogateurs lui eurent placé une arme dans la bouche. Le jeune homme, a-t-il précisé, a été arrêté le 8 janvier à 21 h 30, alors que l'incendie ne s'est produit qu'une heure plus tard. L'analyse des données de son téléphone portable prouve également qu'il n'était pas à proximité de la mosquée au moment des faits.

Son histoire est d'une redoutable banalité dans l'Iran d'aujourd'hui. Chaque semaine, des jeunes sont interrogés, torturés, menacés pour avouer des faits qu'ils n'ont pas commis – tels Matin Mohammadi et Erfan Amiri,

coaccusés dans la même affaire qu'Ehsan Hosseini pour. C'est aussi le cas de Saleh Mohammadi, 18 ans, arrêté le 8 janvier 2026 et condamné à mort le 4 février 2026 par la première chambre du tribunal pénal de la province de Qom, pour le meurtre présumé d'un agent de sécurité. Ou encore de Mohammad Amin Bilgari, qui a disparu avant de réapparaître subitement pour livrer des aveux téléguidés.

Dans une autre vidéo aux allures de mise en scène, une jeune femme fait directement son mea culpa devant le chef du pouvoir judiciaire iranien, Gholam Hossein Mohseni Ejei. Blouson rouge et foulard noir, elle raconte avoir jeté des blocs de ciment sur les forces de l'ordre, avant de s'effondrer en larmes. « J'ignore pourquoi j'ai fait cela », sanglote-t-elle. Sous son turban blanc, Mohseni Ejei reste impassible. Et pour cause : ce clerc ultraconservateur est l'un des commanditaires de cette répression. Dès le 14 janvier, il a appelé haut et fort à condamner à la peine capitale pour « guerre contre Dieu » tous les « émeutiers et saboteurs », interpellés pendant les manifestations. Ali Salehi, le procureur de Téhéran, a promis dans la foulée une réponse « décisive, dissuasive et rapide » aux manifestants.

L'accélération des convocations au tribunal laisse craindre une augmentation des peines de mort, qui avaient déjà bondi entre 2024 et 2025. Le centre Abdorrahman Boroumand pour les droits humains a recensé un total de 316 exécutions en janvier et une vingtaine au début du mois de février – des chiffres sans doute sous-estimés à cause des coupures de l'internet et des pressions exercées à l'encontre des parents. « Pendant ces procès iniques et expéditifs, qui visent à mater la contestation, les familles sont non seulement les dernières

informées, après avoir été transbahutées de bureau administratif en tribunal, mais en plus elles sont menacées de représailles si elles parlent », déplore sous couvert d'anonymat une avocate qui défend pro bono des personnes arrêtées.

« Bien souvent, les autorités s'attaquent aux plus vulnérables, en condamnant des personnes qui n'ont aucun recours ou connexion »

Une avocate

Selon la chaîne en exil Iran International, Abolghassem Salavati, président de la 15^e chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran, aurait même récemment prononcé la condamnation à mort pour 14 manifestants arrêtés lors d'audiences organisées par visioconférence. Abolfazl Karimi, l'un de ces manifestants, aurait juste eu le temps de dire à sa famille, lors d'un bref appel, qu'il avait été torturé pour signer, les yeux bandés, des aveux rédigés malgré lui. Ce père de famille de 35 ans, qui travaille comme coursier, avait été arrêté le 5 janvier alors

qu'il tentait de porter secours à deux manifestantes blessées.

« Bien souvent, précise l'avocate, les autorités s'attaquent aux plus vulnérables, en condamnant des personnes qui n'ont aucun recours ou connexion ». Récemment interpellée à cause de ses activités, avant d'être libérée quelques heures plus tard, elle se remémore avec frisson la voix de cet homme interrogé le même jour qu'elle dans la salle d'à côté : « Son interrogateur l'a d'abord menacé : "Dépêche-toi d'écrire ce que tu as fait pour qu'on te libère. Sinon, tu risques la peine de mort". Puis, il a ajouté : "Tout ceci n'est qu'une mise en scène. Le juge, comme le procureur, n'a aucun pouvoir. Ici, le dernier mot revient aux services de renseignements". » L'avocate, qui tient à dénoncer ces procédures, a tout retenu de cet échange. « L'interrogateur enchaînait les questions : "Tu soutiens Trump ? Tu suis Golshifteh (Farahani) sur les réseaux sociaux ? Tu suis les comptes israéliens en persan ? Tu as participé aux manifestations ? Tu as crié Vive le chah ?" A chaque question, le pauvre jeune homme répétait mécaniquement : "Oui". Et moi, assise sur ma chaise, je me retenais de crier : "Ne dis rien ! Tout ceci sera utilisé contre toi". » ■ D.M

Europe 1
LA RADIO LIBRE

7H-9H
EUROPE 1 MATIN
Jacques Serais

Retrouvez l'Édito politique à 7h50 avec Jean-Christophe Buisson et Vincent Trémolet de Villers du Figaro

Margaux Benn
Envoyée spéciale à Akhtarine

Ce camp, où étaient gardés des membres de Daech, abritait aussi des déplacés ordinaires. Après que les combattants kurdes l'ont abandonné aux forces de Damas, un grand nombre de djihadistes et leur famille se sont enfuis, posant un enjeu sécuritaire qui dépasse les frontières syriennes.

Entre deux rangées d'abris blancs cylindriques, des enfants vont et viennent, courent jusqu'au grillage bordé de barbelés qui les séparent de gardes armés. Pour la première fois, ils sont libres, ou presque. Davantage, en tout cas, qu'à aucun autre moment de leur vie.

L'un d'eux a un vélo. Une autre, un sifflet en plastique qu'elle garde en permanence à la bouche à la manière d'une tétine. Au bout de la ruche de cabanes qui ressemblent à des serres, une aire de jeux aux couleurs vives a été construite sur une dalle de béton. Quelques dizaines de familles viennent d'arriver après une journée entière de route en autobus.

Les autorités espèrent avoir transféré les derniers résidents du camp d'al-Hol d'ici une semaine. Il hébergeait depuis la chute de l'État islamique (EI), en 2019, pour la plupart des familles accusées d'être liées à ce groupe terroriste mais aussi des déplacés, sans rapport avec lui. L'immense camp, en réalité une prison à ciel ouvert, était contrôlé par les Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par les Kurdes. Fin janvier, ces dernières s'en sont retirées face à l'avancée de l'armée de Damas, qui n'a repris le camp qu'au bout de plusieurs heures. Entre-temps, parmi les quelque 24 000 résidents du camp, des milliers de femmes et d'enfants de djihadistes étrangers se sont enfuis. Certains ont été acheminés vers la campagne d'Idlib, d'autres vers Alep. Plusieurs sources évoquent un regain d'activité des passeurs à la frontière turque. Des familles sont en effet toujours en Turquie, et d'autres ont réussi à poursuivre illégalement leur route vers l'Europe.

« Lorsque nous approchions d'al-Hol, nous avons demandé aux FDS - comme nous l'avions fait pour la prison de Shadade - de s'assurer de la sécurisation des lieux. Ce devait être une priorité, car l'EI avait donné ordre à ses membres de libérer les prisonniers et les familles liées à Daech (l'organisation État islamique, NDLR) par tous les moyens. Les FDS ne l'ont fait dans aucun des cas. Alors, le temps que nous arrivions, de nombreux djihadistes et leurs familles se sont échappés », explique une source sécuritaire syrienne. Dans le cas d'al-Hol, connu pour être une sorte de « minicalifat » où continuait de prospérer l'organisation djihadiste, deux sources syriennes confirment un vide sécuritaire de huit heures au cours desquelles personne n'a gardé le camp. « De nombreuses femmes se sont enfuies, parfois avec l'aide directe de membres de Daech. Les grillages de l'annexe, où résidaient les femmes et les enfants étrangers, avaient été sectionnés », poursuit le responsable. Lorsque des familles évadées sont retrouvées par les forces gouvernementales dans le désert, elles évoquent de graves problèmes de santé, ou décrivent des crises de panique de leurs enfants qui doivent être emmenés d'urgence à l'hôpital. Elles montrent dans des ambulances et autres véhicules civils. « Mais on en a perdu la trace », avoue-t-il.

« Les individus les plus dangereux étaient parmi ceux qui ont réussi à fuir, notamment au cours des premières heures du vide sécuritaire entre le départ des forces kurdes et l'arrivée de l'armée gouvernementale », confirme Arthur Quesnay, chercheur affilié à l'université Paris 1



Rana, son mari, Ahmad, et trois de leurs enfants, se sont installés dans leur nouvelle habitation, dans le camp Aq Burhan, au nord-est d'Alep (ici, le 18 janvier).

« Toute la Syrie est à nous ! » : après le camp d'al-Hol, la vie en transit

Panthéon-Sorbonne. « Ils avaient l'argent pour payer les passeurs du camp puis, éventuellement, ceux des frontières. » Par ailleurs, « sachant que le camp allait passer entre les mains des forces gouvernementales, et que les habitants du camp non affiliés à Daech se retourneraient probablement contre elles pour se venger des années sous leur règne - informel mais bien réel -, les militants les plus durs de l'EI ont pris la fuite dès qu'elles l'ont pu », ajoute le spécialiste.

L'enjeu sécuritaire angoisse les observateurs syriens comme internationaux. L'un des auteurs de l'attentat dans l'église Mar Elias à Damas, en juin dernier, s'était échappé d'al-Hol grâce à l'aide d'un passeur - une pratique commune avant même les événements de janvier dernier. « Il y a quelques mois, nous avons arrêté un adolescent de 14 ans, lui aussi acheminé en dehors du camp, en route vers Lattaquié d'où il projetait de commettre un attentat pour l'EI, ajoute une source syrienne. Les évadés d'al-Hol posaient déjà problème. Aujourd'hui, la situation s'est aggravée, suscitant un immense risque pour la sécurité des Syriens... Et même jusqu'en Europe, certains ayant déjà passé les frontières. »

Ceux qui sont restés dans le camp n'avaient pas les ressources, ou les

« Les individus les plus dangereux étaient parmi ceux qui ont réussi à fuir, notamment au cours des premières heures du vide sécuritaire entre le départ des forces kurdes et l'arrivée de l'armée gouvernementale »

Arthur Quesnay
Chercheur affilié à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

capacités physiques, pour s'échapper. Dans le camp d'Akhtarine, on voit surtout des femmes âgées, des personnes handicapées, des vieillards, de jeunes enfants et leurs mères, déplacés par les combats contre l'EI il y a des années. Ils expliquent être restés car la perspective d'être protégés par l'armée et transférés dans un nouveau camp était plus sécurisante que celle de se retrouver, soudainement, dans la campagne du nord-est de la Syrie, sans ressources ni, souvent, de point de chute.

Ce nouveau camp, dans la localité d'Akhtarine, à environ une heure de route au nord de la ville d'Alep est, avec ses constructions en matériaux composites et sa taille modérée, à des années-lumière d'al-Hol, de sa crasse, de ses violences, de la corruption endémique qui y favorisait trafics et passages clandestins.

« Ici, les gardes sont très différents de ceux d'al-Hol », note Halima, la quarantaine, qui échange quelques mots avec deux membres de la sécurité générale les informant des différents services qui seront, disent-ils, disponibles dans le camp : épicerie, pharmacie, écoles... « Là-bas, ils nous humiliaient tout le temps », poursuit-elle.

« Tous les six mois, ils faisaient irruption dans nos tentes à l'aube, nous obligeaient à sortir et nous faisaient attendre dans le désert toute la journée, raconte Rana. Ils disaient que c'était pour fouiller nos tentes. Mais en réalité, ils mettaient des armes devant nos tentes, ou dans des trous qu'ils avaient creusés, et les prenaient en photo pour les mettre sur les réseaux sociaux. Ça leur permettait de dire qu'on était dangereux. » « On voyait ces photos ensuite sur internet et on se disait : quelle honte ! », renchérit Halima, qui assure s'être pourtant tenue à l'écart, autant que possible, des femmes du camp qui prêchaient des idées djihadistes. « Quand on rentrait chez nous, tout était sens dessus dessous, cassé, et à

chaque fois ils avaient volé notre argent et certaines de nos possessions. »

Car, bien plus encore que les forces kurdes, les membres de l'EI présents dans le camp faisaient régner la terreur. Intimidations, tortures, règlements de comptes, exécutions... Les descentes décrites par Rana et Halima étaient surtout des opérations antiterroristes destinées à limiter l'emprise de Daech sur le camp. L'organisation djihadiste avait ses propres tribunaux, et la hisba, la police des mœurs, imposait des règles strictes et des punitions barbares. Des enfants étaient embrigadés, suivant des formations pour devenir les prochains « lionceaux du califat », peu importe si leur famille était ou non consentante. « On entendait des histoires terribles. Alors, on se tenait éloignées de ces femmes, dit Noura, la trentaine. Je suis restée aux côtés de quelques personnes que je connaissais pendant sept ans. Je ne parlais à personne d'autre et gardais mes enfants près de moi, car le moindre mot de travers pouvait nous faire tuer », assure-t-elle.

Mais pour les enfants, « là-bas, c'était la maison et la normalité, explique Noura, en passant sa main dans les cheveux de la petite Stabrak, un an et demi. Ils pensaient que le camp, c'était le pays. » Leur monde, pour infernal qu'il fut, leur a été dérobé du jour au lendemain. Il faut maintenant apprivoiser cet environnement nouveau, plus propre, plus serein, mais plus aseptisé.

« Khamis me manque », murmure Maria. C'était le nom - qui signifie « jeu de » - de la section dans laquelle elle vivait. « Ici, il n'y a rien dans les tentes. Là-bas, c'était décoré, renchérit Hala, 7 ans. On avait mis des fleurs. » Des fleurs en papier qu'elles avaient fabriquées.

Le monde en dehors n'était que théorique, intangible et, pour certains, inimaginable. Salsabil, 7 ans, s'émerveille d'avoir vu des voitures pour la première fois. « Ce que j'ai préféré du voyage, c'était de voir des arbres ! » sourit Ala, 9 ans. Elle n'en avait jamais vu auparavant. La plupart des enfants autour d'elle sont nés dans le camp d'al-Hol, ou y sont arrivés très jeunes. « Ici, les murs sont durs » remarque Maria, 3 ans. Jusqu'ici, elle n'a connu que les tentes malmenées par le vent et la pluie.

Du monde au-dehors, ils n'apprenaient pas grand-chose. À l'école, « l'enseignante leur mettait un vidéo sur un téléphone et s'en allait », dit Halima. « C'est vrai. Aucun de mes enfants ne sait lire », abonde Rana, la mère de Maria, arrivée à Akhtarine avec son mari et leurs quatre enfants. « Dans le camp, nous allions ouvrir plusieurs écoles », souligne le directeur Ismail Zeino. Sauf que les familles ne sont pas tenues de rester indéfiniment sur ce site. D'ici environ un mois, elles seront libres de partir. « Seules celles qui le souhaitent ou qui n'ont nulle part où aller resteront dans ce camp », expli-

que-t-il. La majorité des familles des déplacés avec lesquels nous nous sommes entretenus habitent elles-mêmes dans d'autres camps de déplacés.

Rana nous invite à visiter son abri, composé, comme tous les autres, d'une entrée, d'une chambre et d'une salle d'eau. Une bourrasque hivernale fait flotter les pans de son niqab. Elle met un pied à l'intérieur, puis l'autre, fait mine de tendre l'oreille et sourit : « Ici, le vent n'a pas de voix. » Pour la première fois en sept ans, elle est à l'abri des éléments.

« Je suis restée aux côtés de quelques personnes que je connaissais pendant sept ans. Je ne parlais à personne d'autre et gardais mes enfants près de moi, car le moindre mot de travers pouvait nous faire tuer »

Noura

Malgré la sécurité et le confort relatifs, la trentenaire dit avoir le cœur lourd. Il manque à la famille Abdelrazak, 13 ans. Quand la foule a foncé vers les grilles d'al-Hol fin janvier, profitant du chaos, il a voulu courir lui aussi. Ses parents l'y ont encouragé : « On ne savait pas ce qu'il allait se passer, personne ne comprenait la situation. Alors, comme nous avons six enfants, j'ai préféré alléger notre charge à l'intérieur du camp », explique son père, Ahmad. Sa deuxième épouse accepte de l'emmener avec sa propre fille jusqu'à la ville d'Alep, où habitent ses parents. Il est toujours séparé de sa famille.

Du jour au lendemain, Abdelrazak a été extrait de tout ce qui lui était familier. « Chaque nuit, il avait pour habitude de s'endormir dans mes bras », dit Rana. « Comment dort-il maintenant ? » Dans des messages vocaux envoyés via WhatsApp, le garçon demande à parler à sa mère, dit se languir de sa famille et vouloir la rejoindre. Dans certains, il éclate en sanglots. « On nous avait dit qu'on ne resterait dans ce camp qu'une semaine, dit Ahmad. Mais maintenant, on nous parle plutôt d'un mois. » Pour l'heure, aucun détail n'a été officiellement communiqué sur le sort de ces déplacés. Des responsables sur place affirment que tous les résidents seront autorisés à partir d'ici peu, s'ils disposent d'un garant. Face à l'incertitude, le quinquagénaire est déterminé à persuader les gardiens d'accueillir son fils dans le camp.

Où iront-ils ensuite ? « Chez mes parents, à Afrine », suppose Rana. Dans un camp, encore un. Mais sans barbelés, cette fois-ci. Ce ne sera, à nouveau, que temporaire. Ahmad fait un grand geste, désigne un univers tout autour. Il s'exclame : « Maintenant, toute la Syrie est à nous ! » ■



Des familles transférées la veille depuis le camp d'al-Hol dans le nouveau camp Aq Burhan, en Syrie, le 18 janvier.

À un mois d'un référendum, Giorgia Meloni entre en zone de risque

Valérie Segond Rome

La réforme de la justice portée par la première ministre fait l'objet d'un intense débat en Italie. Les partisans du non défendent l'indépendance de la magistrature face au pouvoir exécutif.



Giorgia Meloni, le 23 janvier, à Rome. RICCARDO DE LUCA/ANADOLU VIA AFP

Giorgia Meloni va-t-elle se heurter au rejet de la seule réforme qu'elle est sur le point de porter à son terme ? Les 22 et 23 mars, les Italiens sont appelés à se prononcer par référendum sur une réforme constitutionnelle votée en 2025, mais à une majorité insuffisante pour devenir une loi. Si 50 % des voix exprimées plus une se portent sur le oui, quel que soit le quorum, la réforme passera. Seulement, ce projet, qui porte sur l'organisation de la magistrature telle que prévue par la Constitution, revêt un fort caractère politique dans un pays où les rapports entre les juges et les élus sont extrêmement tendus. C'était la grande réforme dont rêvait Silvio Berlusconi, et qu'il n'est jamais arrivé à mener. À un mois du scrutin, alors que l'affrontement entre le camp du oui et celui du non est à son comble, son issue paraît incertaine.

Que prévoit-elle ? Elle sépare les magistrats du parquet, qui accusent, et les magistrats du siège, qui jugent. Et scinde l'actuel et unique Conseil de la magistrature (CSM) en deux conseils et une Haute Cour disciplinaire, dont les membres seront des magistrats tirés au sort. Ce faisant, elle casse l'unité de la magistrature et modifie l'équilibre entre les élus et les juges.

La droite y est plutôt favorable, la gauche tend à s'y opposer. Et si la plupart des juges sont plutôt contre, certains y sont très favorables. En fait, les deux camps transcendent les clivages politiques. D'où l'imprévisibilité du scrutin, alors que les sondages donnent les deux camps au coude à coude, avec toutefois une remontée récente du non.

Les partisans du oui se fondent sur la cohérence du droit. Ils considèrent que la réforme de la procédure pénale, intervenue en 1989, imposait la séparation des deux juges, gage d'un « procès équitable », mais

qui n'a pas eu lieu. « Le principe fondamental du juge moderne est son impartialité, explique le constitutionnaliste Stefano Cecanti. Et le modèle accusatoire repose sur l'équilibre entre l'accusation et la défense, sur la présomption d'innocence, le contradictoire, le juge tiers et passif. » Or, affirme-t-il, « dans les phases préliminaires des procès pénaux, les juges sont trop enclins à accéder aux demandes des procureurs. Si 45 % des procès se soldent par l'acquiescement de l'accusé, c'est après de nombreuses années, tandis que dans 90 % des cas le juge accède aux demandes du procureur. » L'Italie se caractérise par l'importance des détentions injustifiées : « Entre 2017 et 2025, 6 425 personnes ont dû être indemnisées par l'État pour avoir été privées de liberté de manière injustifiée, soit 720 par an et deux par jour. Or il y a eu très peu d'actions disciplinaires contre les magistrats. » Quant au tirage au sort des juges des CSM et de la Haute Cour disciplinaire, il vise à casser le

pouvoir des courants politiques sur les affectations et la carrière des magistrats.

Calmer le jeu

Très présents sur le terrain, les partisans du non affirment que de facto la séparation entre les deux magistrats existe déjà, et qu'il n'y a pas de subordination des juges au parquet. Brandissant des arguments plus politiques, ils prédisent que les deux CSM seront plus faibles face au pouvoir exécutif. D'autant que les juges tirés au sort seront moins crédibles et moins représentatifs. Le populaire procureur antimafia de Naples, Nicola Gratteri, est certain que « les personnes mises en examen, la franc-maçonnerie dévoyée et les centres de pouvoir voteront pour la réforme car elle affaiblit la magistrature qui a combattu la mafia et le terrorisme ».

Inquiète de la montée du non, Giorgia Meloni attaque tous azimuts les décisions de ces « juges politisés » qui entravent sa

politique, que ce soit contre l'immigration ou contre l'insécurité urbaine. Le ministre de la Justice lui-même, Cardio Nordio, a comparé le CSM à un « mécanisme quasi mafieux ».

Les charges du pouvoir contre les juges sont si violentes que, pour la première fois, le président de la République, Sergio Mattarella, a dû intervenir lors d'une séance ordinaire du CSM.

Meloni a fini par calmer le jeu. Elle ne veut pas personnaliser le scrutin, de peur de devoir laisser son siège en cas de victoire du non, et se retrouve de ce fait face à un dilemme, que résume ainsi le professeur Roberto d'Alimonte. « Si elle ne s'implique pas de façon décisive dans la campagne référendaire, le non risque de l'emporter. Mais si elle s'engage, le vote devient politique. Dès lors, si le non l'emporte, il y aura des appels à sa démission », comme lorsque Renzi a perdu en 2016 le référendum sur une autre réforme de la Constitution. ■

En Ukraine, la lutte existentielle des « forces culturelles »

Nicolas Barotte Ennvoiyé spécial à Kiev

Réunie sous le commandement d'un chanteur populaire, cette unité de l'armée ukrainienne défend la résilience du pays contre l'invasion russe.

Dans le minuscule studio aux parois recouvertes d'un isolant acoustique, Veronika, alias « la miraculée », enregistre sa chanson. Un guitariste l'accompagne. Sweat, casquette, concentrée, la jeune femme laisse le timbre de sa voix occuper l'espace d'une présence intime. « Le ciel devient triste, je ne m'y habituerai pas... », chante-t-elle. « Ça parle de sentiments et de tragédie », raconte, en l'écoutant, le commandant Mykolai Sierga. Il est le fondateur de l'unité des « forces culturelles » de l'armée ukrainienne. Elle a été créée en 2024, deux ans après le début de l'invasion russe.

Chanteur populaire en Ukraine, il porte une plaque d'identification militaire autour du cou, un treillis de soldat et une veste à carreaux sur laquelle des slogans ont été cousus. « Ces vêtements parlent », lit-on. Puis au dos : « Nous sommes pour que la horde ennemie ne mette pas les pieds sur nos terres. Nous sommes pour que nos enfants grandissent. Nous sommes pour ce qui est important. » Son unité compte 240 personnes dont 130 militaires d'active. La plupart ont une expérience du combat, précise le commandant.

« Vous connaissez peut-être l'histoire de Veronika ? », interroge-t-il. Elle a fait le tour des journaux. « Un missile russe a frappé l'immeuble où elle vivait. Ses parents sont morts mais elle a été éjectée du 9^e étage sur son lit. Elle a survécu. Je l'ai retrouvée pour mon unité. Nous recherchons ceux qui, comme elle, ont connu cette transformation, à l'image de Jésus, qui meurt et qui ressuscite », raconte Mykolai Sierga. « Mais Veronika n'est pas qu'une miraculée, elle est aussi chanteuse. Je lui ai dit que nous lui donnerions toutes les ressources nécessaires pour que le monde entende ses chansons », dit-il. L'Ukraine est comme le Christ. Elle prend aujourd'hui la souffrance du monde pour lui donner une nouvelle signification », ajoute-t-il.

Après l'invasion du 24 février 2022, l'artiste s'est engagé dans l'armée pour défendre son pays avec les armes. « Mais comme je suis connu, y compris en Russie,



« La règle, c'est de ne pas avoir de contenu en russe », confie Mykolai Sierga, le fondateur de l'unité des « forces culturelles » de l'armée ukrainienne.

J'ai eu le sentiment d'avoir une autre responsabilité », raconte-t-il. Il commence par lire des poèmes sur le front, pour remonter le moral de ses frères d'armes. « Puis j'ai trouvé une guitare et j'ai commencé à jouer pour mon unité et d'autres sur le front. J'ai monté une équipe pour organiser des concerts », poursuit-il. Depuis lors, les forces culturelles ont organisé quelque 7500 concerts auprès des combattants. Mykolai Sierga veut croire qu'ils ont contribué à maintenir le moral des soldats. L'unité s'est aussi rendue aux États-Unis pour des concerts avant les élections américaines de 2024. Elle est un

« L'Ukraine est comme le Christ. Elle prend aujourd'hui la souffrance du monde pour lui donner une nouvelle signification »

Le commandant Mykolai Sierga
Fondateur de l'unité des « forces culturelles »

outil de résilience et d'influence, le témoignage d'un sursaut. Avec ses 400 000 followers sur Instagram, Mykolai Sierga a plus d'audience que le ministre de la Défense, Mykhailo Fedorov.

L'unité des forces culturelles de l'armée ukrainienne a caché ses locaux dans un bâtiment sans âme de Kiev comme on dissimule un état-major. Au dernier étage de ce qui ressemble à un centre commercial, le commandant a réuni ses « soldats » qui sont répartis dans différents bureaux, séparés par des cloisons mobiles ou des œuvres d'art. Là, un peintre est en train de travailler sur une toile intitulée *Mer Noire*. La silhouette d'une femme en maillot de bain est étendue dans l'obscurité. Elle est peut-être morte. « La mer est notre principale ressource. Si nous perdons la mer, nous perdons tout », explique Stanislav Zalovnyuk.

Le lieu est construit comme un musée d'art moderne dédié à l'âme ukrainienne et à la guerre. L'ennemi n'y apparaît quasiment pas. Dans une pièce, un photographe prépare une exposition sur les phares de la côte ukrainienne. Dans la pièce suivante, des architectes travaillent sur des

projets de « monuments stratégiques » en hommage aux victimes de la guerre, à Kharkiv et à Zaporijjia notamment. « Tout espace public peut être transformé en lieu de mémoire », explique Dmytro, le responsable du département. L'un d'eux est conçu autour d'une aire de jeux pour enfants, l'autre est consacré aux veuves. Un dernier projet, qui représente un noeud de marin, symbolise l'opération Interflex qui a lié l'Ukraine, après 2014, avec plusieurs pays occidentaux comme le Royaume-Uni ou le Canada. L'œuvre sera exposée au Royaume-Uni en forme de remerciement. La visite se poursuit. Il y a aussi un studio de montage de films, un autre dédié à la radio. L'unité diffuse des programmes pour les soldats sur le front, d'autres dans les hôpitaux à destination des soldats traumatisés. Dans une pièce adjacente, aux murs colorés, les « forces culturelles » réfléchissent aux messages destinés aux enfants. « La règle, c'est de ne pas avoir de contenu en russe », insiste Mykolai Sierga.

Chacun a l'air de croire profondément que son projet pourra changer la perception du conflit, donner du courage aux combattants, faire résonner la cause ukrainienne. Pour financer son unité, Mykolai Sierga a fait appel à des fonds privés. Les « forces culturelles » bénéficiaient aussi du soutien américain de l'USAID, drastiquement réduit après l'élection de Donald Trump. L'imagination des artistes a pour seule limite les moyens financiers qu'on leur consacre. Mykolai Sierga demeure vague sur le sujet et sur l'impact concret de ses opérations. Il existe quelques chiffres : 50 000 livres disponibles sur le front, une audience mensuelle de 1,7 million de vues sur les réseaux sociaux, 5 000 événements organisés en Ukraine, 300 événements de diplomatie culturelle à l'étranger, 3 000 soldats recevant un soutien psychologique...

Le commandant s'arrête devant une étoile de Noël ornée de « Motanka », de petites poupées tissées par des enfants. « Elles ont été faites à Kiev et envoyées sur

le front à Izyoum. Les soldats pouvaient en prendre sur leur sac ou leur gilet pare-balles. C'est important pour le mental des soldats de savoir qu'ils se battent pour protéger les enfants », explique Dmytro, le responsable du département. L'un d'eux est conçu autour d'une aire de jeux pour enfants, l'autre est consacré aux veuves. Un dernier projet, qui représente un noeud de marin, symbolise l'opération Interflex qui a lié l'Ukraine, après 2014, avec plusieurs pays occidentaux comme le Royaume-Uni ou le Canada. L'œuvre sera exposée au Royaume-Uni en forme de remerciement. La visite se poursuit. Il y a aussi un studio de montage de films, un autre dédié à la radio. L'unité diffuse des programmes pour les soldats sur le front, d'autres dans les hôpitaux à destination des soldats traumatisés. Dans une pièce adjacente, aux murs colorés, les « forces culturelles » réfléchissent aux messages destinés aux enfants. « La règle, c'est de ne pas avoir de contenu en russe », insiste Mykolai Sierga.

Celui-ci n'a pas développé son entreprise au hasard, mais de manière réfléchie, dans une approche militarisée d'une guerre informationnelle. Il résume sa méthode par un acronyme de cinq lettres, AEGIS : « Audience, environment, goal, interaction, signature ». Objectif : analyser l'audience ciblée par l'opération des « forces culturelles » jusqu'à l'effet recherché. Il ne s'agit pas seulement de rendre plus supportable un contexte de guerre en Ukraine, mais de riposter à une stratégie russe qui vise à diviser les Ukrainiens. Le discours du Kremlin cherche à faire croire que la nation ukrainienne n'existe pas ou que le pouvoir ukrainien sacrifierait ses soldats. L'unité de Mykolai Sierga allume des contre-feux. Avec quel effet ? La société ukrainienne est encore, par endroits, soumise à l'influence russe. Certains de ses hommes travaillent « à l'analyse des narratifs » de l'adversaire, assure le commandant.

Il dit aussi travailler avec des historiens pour porter un regard lucide sur toute l'histoire ukrainienne, même ses éventuelles zones d'ombre. Mykolai Sierga a l'âme d'un combattant, tendu vers son objectif. « Avec la Russie, nous menons une guerre ontologique », dit-il. Celle qui parle de l'être. « Si vous perdez votre raison d'être, tout s'effondre », ajoute-t-il. Pour se défendre contre la Russie, il a décidé de créer. ■

« **S**i tu ne bouges pas d'ici, je vais t'offrir des vacances gratuites en garde à vue dans les locaux de la police! » Franck Longo, maire de Fontaine (Isère), une ville de 23 000 habitants, n'hésite pas à mettre la pression sur les narcotrafiquants, en allant au contact. Avec son équipe municipale et sa police armée, il organise depuis plusieurs mois des descentes régulières dans sa ville, où se trouvent les points de vente. Une pure agitation? Chiffres à l'appui, l'élu assure que sa stratégie est payante. « On occupe le terrain, on rassure les familles qui ont peur et on fait face aux dealers pour leur dire de décamper. Depuis ce pilonnage, le trafic a chuté de 80 % », assure-t-il.

Sans avoir l'intention de se substituer à la police, qui tente aussi d'assecher les points de deal sur son territoire, ce dernier reste persuadé que lui et ses équipes doivent être visibles. Sa ville, déjà touchée par des trafics locaux, risque en effet de tomber sous la coupe de dealers d'un autre calibre. Collée à Grenoble – ce « Chicago des montagnes » où le narcotrafic sévit avec son lot de règlements de comptes –, Fontaine pourrait devenir une nouvelle base arrière des réseaux grenoblois. En septembre 2024, une fusillade a éclaté dans ses rues, faisant un mort. Puis, en avril dernier, des tirs à l'arme de guerre ont fait plusieurs blessés. Autant de signaux d'alerte pour cette commune située sous les grandes ombres du massif du Vercors. « Il fallait réagir », tonne l'élu.

Depuis cette période, ce jeune maire (MoDem) de 37 ans, qui a réussi le tour de force d'être élu en 2020 dans cette ville ouvrière, bastion du Parti communiste depuis soixante-quinze ans, promène son écharpe tricolore dans les rues de sa ville. Sous une pluie battante en ce jeudi de février, accompagné de plusieurs de ses adjoints et de ses policiers, il est à pied d'œuvre sur l'avenue Aristide-Briand, où une ligne de tramway a été installée il y a quelques années. Celle-ci parcourt un quartier grenoblois gangrené par le trafic de drogue avant de traverser un pont pour desservir Fontaine, où deux arrêts sont devenus des points de deals.

Sous l'abri de l'un de ces arrêts, les policiers municipaux s'approchent d'un jeune portant une capuche rabaisée jusqu'au nez. « T'es encore là, toi! », lance l'un des fonctionnaires. « Celui-là, précise ce dernier un plus tard, c'est un charbonneur. Un habitué. On le connaît bien. » Dans le même temps, la brigade cynophile que Fontaine a installée il y a trois ans s'affaire autour d'une poubelle où Under, le chien malinois, a marqué. Le sac et son contenu seront transportés dans les locaux de la police municipale pour un examen, à la recherche de stupéfiants.

Le maire, ses adjoints et les policiers municipaux ont tous archivé, dans leur téléphone, des images de ces « récoltes » : des sachets de drogue contenant de l'herbe, mais aussi des cachets découverts dans les buissons, les poubelles ou encore dans les structures des escaliers. « Avec un bâton, on va chercher la drogue qui dégringole des rambarades. Tout ça, c'est de l'argent en moins pour les dealers », se félicite un policier. Autant de petites saisies régulières qui viennent perturber le trafic, tout comme le nettoyage régulier des murs de la commune. Sur ce territoire où s'enchaînent zones pavillonnaires et petits immeubles, les dealers guident le consommateur. De grosses flèches rouges peintes sur les façades le mènent au point de vente, où les heures et jours d'ouverture sont écrits sous les fenêtres des habitations : sept jours sur sept, de 10 heures à 23 heures. Des informations régulièrement recouvertes de coups de peinture.

« On occupe le terrain, on rassure les familles qui ont peur et on fait face aux dealers pour leur dire de décamper »

Franck Longo Maire de Fontaine

À la vue de cette ronde municipale emmenée par le maire et désormais bien connue à Fontaine, les commerçants ouvrent leurs portes. « Salut patron! », lâche l'un d'eux en poursuivant : « Il est courageux, notre maire. Il s'expose à des représailles. » Le risque est réel. En janvier dernier, Amandine Demore, la maire voisine d'Échirolles, a été menacée. Son véhicule a été in-



Depuis une fusillade en 2024 et des tirs à l'arme de guerre en 2025, Franck Longo, le maire Modem de 37 ans (au centre) se déplace dans sa ville de 23 000 habitants, Fontaine, en Isère, avec son écharpe tricolore (ici, le 19 février). LEO PREVITALI/ABACA POUR LE FIGARO

Aux portes de Grenoble, ce maire qui défie les dealers dans la rue

Angélique Négroni

Dans sa commune de Fontaine, Franck Longo met la pression sur les trafiquants et assure que ses méthodes portent leurs fruits. Il appelle à renforcer les pouvoirs des édiles et de la police municipale.

centié en bas de chez elle par des personnes dont le visage était dissimulé et qui ont pris la fuite. Pour elle, nul doute que cet acte d'intimidation, destiné à lui signifier que son adresse est connue, est lié au narcotrafic et à la lutte qu'elle mène aussi sur sa commune.

Non loin des arrêts de tram où Franck Longo s'entretient avec ses administrés, un mur d'habitation porte toujours les traces des dernières fusillades. Des impacts de balles sont visibles près de la porte d'entrée d'un des immeubles. Andrée*, une habitante de 75 ans, est encore sous le choc. « Les tirs avaient eu lieu vers 17 heures et je venais tout juste de franchir la porte du hall de l'appartement. À deux minutes près, j'étais sous les balles », s'alarme-t-elle, terrorisée par l'évolution du quartier.

Dans cette ancienne ville communiste, où les rues et les écoles portent les noms de Joseph-Lénine, Karl-Marx ou Robespierre, les rodéos sauvages sont fréquents et la violence jamais bien loin. Lors des émeutes qui ont suivi la mort de Nahel à Nanterre en juin 2023, Fontaine s'était embrasé. L'Hôtel de Ville et deux écoles avaient été dégradés, la salle de spectacle incendiée. L'adjoint à la sécurité avait été blessé à la main par un projectile lancé contre sa voiture et le maire avait été la cible de tirs de mortier. Depuis les actions menées par ce dernier, la ville est davantage apaisée, estime Andrée. « Même s'ils sont toujours visibles, les dealers sont moins nombreux », précise-t-elle.

Cette idée d'organiser des tournées dans les quartiers menacés par la drogue, Franck Longo l'a eue pour compenser l'absence d'opération place nette anti-drogue lancée par Gérard Darmanin, alors ministre de l'Intérieur. « On souhaitait une action de ce type à Fontaine. Mais comme l'agglomération de Grenoble mobilise déjà grandement les forces de l'ordre, elle n'a jamais été programmée. Alors j'ai lancé mes propres opérations », dit-il. Des « mini-places nettes », mises en place à rythme régulier, dont la plus importante s'est tenue en mai

dernier, après la fusillade d'avril. Tous les soirs, durant plus d'un mois, élus, police municipale et associations avaient alors occupé les rues avec des stands et des animations pour sortir les familles cloîtrées chez elles. Une urgence pour le maire, qui dit avoir reçu des gens en pleurs dans son bureau, bien décidés à déménager.

Cette opération de pilonnage de plus d'un mois a provoqué des dégâts collatéraux. Chassés de Fontaine, les dealers ont atterri à Seyssinet-Pariset, une commune voisine, qui, dépourvue de tramway, était jusqu'alors épargnée par les trafics d'envergure. « La ville, qui ne connaissait qu'une petite délinquance, a vu arriver des gros poissons. Des gens qui embauchaient les petits du coin toute la journée », décrit son maire (DVG), Guillaume Lissy. Très inquiet, ce dernier avait à son tour harcelé les dealers, avec le concours des gendarmes, pour les faire décamper.

Cette idée d'organiser des tournées dans les quartiers menacés par la drogue, Franck Longo l'a eue pour compenser l'absence d'opération place nette anti-drogue lancée par Gérard Darmanin, alors ministre de l'Intérieur

Même si ses actions ont une incidence sur les communes voisines, Franck Longo veut poursuivre sa politique, qui, pour résumer, est à l'opposé de celle du maire écologiste de Grenoble, Éric Piolle. Quand ce dernier estime que la sécurité et les trafics relèvent de la seule compétence de la police nationale, le maire de Fontaine juge, au contraire, que les élus ont un rôle à jouer auprès des forces de l'ordre dans le cadre d'un continuum de sécurité. « Il s'empare de tous les outils en sa possession et actionne tous les leviers possibles », résume son directeur de cabinet, Alexandre Roux.

La ville a ainsi été dotée d'équipements anti-dealers : des grilles ont été installées pour empêcher l'accès à certains abris, devenus des QG de revendeurs, et des entrées de garages ont été fermées. En parallèle, des arrêtés interdisant des regroupements sur certaines places ont été pris et des conventions ont été passées avec les bailleurs permettant à la police municipale de passer dans les parties communes des immeubles. Le réseau de vidéoprotection a été renforcé, les horaires de la police municipale étendus.

Franck Longo voit d'un bon œil le projet de loi adopté au Sénat le 10 février, et qui sera examiné à l'Assemblée en mai, renforçant les pouvoirs des policiers municipaux. Ce texte permettra notamment aux agents de dresser des amendes forfaitaires délictuelles (AFD) aux consommateurs et aux trafiquants de drogue. « Aujourd'hui, un policier municipal qui saisit de la drogue sur une personne ne peut dresser une AFD. Il doit appeler un policier, qui est officier de police judiciaire, pour infliger l'amende. On en est là! C'est inefficace », regrette l'élu.

Mais l'édile veut aller plus loin. Il souhaite que les maires et leurs adjoints puissent aussi détenir ces compétences et a envoyé des courriers en ce sens au président de la République et aux deux anciens ministres de l'Intérieur, Gérard Darmanin et Bruno Retailleau. Des lettres qui n'ont pas eu de suite.

À Fontaine, la guerre antidrogue se poursuit. Les trafics sont moins visibles et la commune hébergerait moins de marchandises que par le passé. Mais l'inquiétude demeure : les narcotrafiquants font désormais appel à des équipes qui ne résident même pas dans le département. « Il y a un fort turnover chez les revendeurs. Inconnus des services de la ville, des jeunes viennent quelque temps pour se faire de l'argent et repartent. Cela complique le travail des éducateurs qui ne peuvent pas les suivre », regrette Alexandre Roux, qui précise : « Ces recrues viennent d'autres régions du pays mais aussi de Suisse. » Le signe que les trafics restent juteux. ■

* Le prénom a été changé.

Stocker les données numériques dans le verre

Tristan Vey

Microsoft vient de démontrer que sa technologie Silica était mûre pour effectuer de l'archivage à grande échelle.

Les paroles s'envolent, les écrits restent... et les « bits » disparaissent. Peu de gens le savent ou s'en soucient, encore moins depuis que nous exportons nos données dans le cloud, mais les méthodes de stockage numériques sont souvent fragiles. Les disques durs ne tiennent pas plus de quelques années s'ils sont utilisés quotidiennement, et une dizaine tout au plus s'ils servent d'archives. Cela ne veut pas dire qu'ils vont s'effacer brutalement, ou que vous perdrez instantanément toutes les informations qui sont dessus, mais des erreurs vont s'accumuler avec le temps, au point de rendre certaines informations illisibles.

Pour les CD et les DVD, ce temps est plus long, mais il n'est pas infini. Dans des conditions idéales de conservation (température et hygrométrie stables, à l'abri de la lumière), un support de bonne qualité peut conserver les données jusqu'à cent ans environ, estime-t-on aujourd'hui. Mais ce délai peut facilement chuter à quelques années, cinq à dix ans, pour du matériel bas de gamme, manipulé très fréquemment, ou conservé sans précaution. Il n'est pas rare d'avoir ainsi chez soi des CD ou des DVD de moins de vingt ans devenus difficiles à lire.

« L'évolution de ces supports étant difficile à prévoir, seul un suivi constant des données et leur migration perpétuelle permettront d'en assurer l'archivage, avec un coût d'organisation important », constatait en 2010 l'Académie des technologies, dans un rapport quelque peu alarmant sur la longévité des supports numériques.

C'est dans ce contexte que Microsoft a commencé à se pencher il y a une dizaine d'années sur une méthode alternative : le stockage optique dans du verre. Ils ont publié la semaine dernière les résultats de leur projet Silica



Insensible aux variations de température, à l'eau, à la lumière, aux champs électriques ou magnétiques, le verre borosilicaté peut conserver des informations pendant au moins 10 000 ans.

MICROSOFT RESEARCH

(le verre borosilicaté, utilisé par exemple pour faire les récipients de chimie).

Pour atteindre les 5 To sur une plaque de 10 cm de côté et 2 mm d'épaisseur, les chercheurs de Microsoft sont parvenus à « écrire » 300 couches de voxels. Ces derniers peuvent être très serrés les uns aux autres dans le plan, mais il faut encore une certaine marge entre les couches pour la lecture. « Cela fait partie des perspectives d'amélioration potentielles évoquées dans l'article pour augmenter encore la densité de stockage », souligne le chercheur marseillais.

Le système serait en tout cas déjà opérationnel. Chaque voxel contient bien plus d'information qu'un bit. Un système de codage et de décodage, assisté par intelligence artificielle, permet d'assurer l'absence d'altération de l'information que l'on veut stocker. En termes d'énergie, enfin, le système n'a rien de réhibitoire. Le laser consomme beaucoup d'électricité, mais le stockage ensuite est passif, ce qui fait des économies. À qui le système va-t-il maintenant s'adresser ? Tout dépendra évidemment des tarifs pratiques. « Les entreprises ayant besoin d'archives ultra-sécurisées pourraient être les premières séduites », souligne Alexandros Mouskeftaras. Les plaques de verres vont être entreposées passivement et ne seront donc pas connectées au réseau, ce qui les rendra très difficile d'accès. »

À terme, tout le monde pourrait disposer ainsi d'un espace d'archivage personnel en verre, pour stocker toutes ses photos et ses vidéos personnelles. Cela n'aurait pas vocation à remplacer un disque dur en ligne facilement accessible pour les consulter, mais pourrait offrir une garantie de plus long terme. À condition bien sûr que le service se maintienne. Car dans ce cas précis, c'est bien la technologie de lecture qui pourrait devenir le point limitant : si les plaques de verre sont pérennes, il reste permis de s'interroger sur ce qu'il adviendrait au cas où l'entreprise cesse son activité. Vous pourriez peut-être récupérer votre disque en verre, mais il serait pour vous aussi inutile qu'une tablette couverte de hiéroglyphes. ■

dans la revue *Nature*, démontrant qu'ils maîtrisaient totalement un procédé d'archivage virtuellement déjà commercialisable en l'état, garanti pour 10 000 ans au moins.

« Les entreprises ayant besoin d'archives ultra-sécurisées pourraient être les premières séduites »

Alexandros Mouskeftaras Chargé de recherche CNRS au laboratoire Lasers, plasmas et procédés photoniques

Mais revenons un instant sur les origines de cette idée. Tout démarre dans les années 1990, lorsque le physicien Eric Mazur démontre, à Harvard, qu'il est possible d'utiliser un laser envoyant des impulsions très rapides (une femtoseconde, soit un millionième de milliardième de seconde) pour changer localement les propriétés d'un verre

dans un volume minuscule (un milliardième de mètre) : on obtient ainsi un « voxel » (pixel volumique) que l'on peut « déchiffrer » à l'aide d'un microscope. La démonstration de principe d'un système d'écriture/lecture optique dans le verre était faite.

Il faudra toutefois attendre près de vingt ans encore pour qu'un chercheur de l'université de Southampton, Peter Kazansky, fasse à son tour une avancée décisive. En utilisant un verre de quartz (très pur en silice), le chercheur montrait en 2014 qu'il était possible d'écrire et de récupérer des volumes très importants de données, quelques téraoctets dans le volume d'un disque compact, et de les y stocker de manière ultra-stable, virtuellement indéfiniment. « Le verre est un matériau par nature extrêmement durable », souligne Franck Camerel, directeur de recherche CNRS à l'Institut des sciences chimiques de Rennes. « Une fois que l'information est écrite, rien ne peut vraiment l'altérer. Le matériau n'est

sensible ni au froid, ni à la chaleur, ni à l'eau, ni aux champs électriques ou magnétiques, ni à la lumière. C'est le matériau d'archivage parfait. »

Il n'est pour autant pas toujours facile de passer d'un principe, aussi simple soit-il en apparence, à une solution technologique « clé en main ». C'est cette démonstration que vient de faire Microsoft. « Ils ont mis toutes les briques qui avaient été patiemment accumulées depuis vingt ans pour créer un système complet d'écriture/lecture, sans erreur, avec une vitesse de l'ordre de quelques mégaoctets (Mo) par seconde », analyse Alexandros Mouskeftaras chargé de recherche CNRS au laboratoire Lasers, plasmas et procédés photoniques (L3P) (Aix-Marseille Université/CNRS). « Ce qu'ils ont fait est impressionnant. » Ils ont non seulement réussi à démontrer la maîtrise complète de la « gravure » dans un verre de quartz, mais ils ont également réussi à maîtriser une deuxième technique plus rapide, dans un verre moins cher et plus commun

Un étrange massacre en Europe de l'Est il y a 3 000 ans

Vincent Bordenave

Le site de Gomolava, en Serbie, rassemble des dizaines de femmes et d'enfants tués en même temps de manière extrêmement violente.

Plus de 3 000 ans après les faits, la violence de la scène reste profondément troublante : des femmes, des enfants, tous massacrés violemment avant d'être inhumés dans une vaste sépulture collective au cœur de la Serbie, sur le site de Gomolava. En tout, ce sont plus de 70 victimes qui, à la faveur d'une nouvelle étude scientifique publiée dans la revue *Nature Human Behaviour*, sortent quelque peu de l'anonymat. Si les scientifiques ne peuvent pas nous raconter pourquoi ces individus ont été assassinés, les analyses effectuées nous renseignent sur l'une des plus anciennes tueries de masse documentées de l'histoire.

Le site archéologique de Gomolava est connu depuis de nombreuses années. Découvert à la fin du siècle dernier, il a été fouillé jusqu'en 1985. La zone est occupée depuis le Néolithique, au bord de la Sava et au croisement de routes de circulation importantes. On ne parle pas d'un village isolé mais de communautés reliées entre elles par des réseaux d'échanges.

La fosse apparaît ici comme un aménagement funéraire exceptionnel. « Elle a été découverte dans les années 1970, explique Miren Iraeta Orbegozo, archéologue à l'université de Copenhague et à l'University College de Dublin, première auteur de ces travaux. Nous avons procédé à de nouvelles analyses

chimiques et observationnelles des ossements pour essayer de comprendre le contexte de leur mort. » Les datations au carbone 14 et l'agencement des corps ne laissent guère de doute aux spécialistes : tous ces individus ont été enterrés en une seule fois.

Une seconde fosse, mise au jour dès 1954 sur le même site et probablement contemporaine, contenait, elle aussi, plusieurs dizaines de victimes. Mais les ossements n'ont pas été conservés et n'ont pas pu faire l'objet de nouvelles analyses. Sa présence ne fait que renforcer l'idée d'un massacre de grande ampleur, le nombre de victimes passant alors de 77 à potentiellement plus de 130. « Est-ce que les corps ont été laissés longtemps à la surface après la mise à mort ? », s'interroge Gérard Bataille, archéologue de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), qui n'a pas participé à ces travaux. « C'est très compliqué à savoir, mais il y a effectivement très peu de doute ici, et tout porte à croire que toutes ces personnes ont été victimes d'un seul et même événement. »

L'absence d'agent pathogène identifié, ainsi que les nombreux stigmates de violence mis au jour sur les corps, suggère que ces personnes ont été victimes d'un épisode de violence extrême. La très grande majorité des lésions sont des traumatismes par arme contondante à courte distance. La distribution des im-

pacts, principalement à l'arrière et sur le sommet du crâne, indique des attaques non frontales, sur des personnes de dos, en fuite, frappées par des assaillants éventuellement montés à cheval. Plusieurs lésions correspondent à des blessures infligées par des flèches ou des lances, ce qui, pour les auteurs, suggère que certaines victimes tentaient de fuir...

« On peut légitimement penser qu'en ne tuant que les femmes et les enfants, on cherche à briser des lignées et des réseaux de parenté »

Miren Iraeta Orbegozo Archéologue à l'université de Copenhague et à l'University College de Dublin

La plus jeune victime avait moins de 1 an et 37 enfants avaient moins de 12 ans. La trentaine de victimes restantes est très majoritairement composée de femmes. Seuls trois hommes de plus de 18 ans ont été identifiés. « C'est un cas totalement unique, constate Gérard Bataille. Nous connaissons quelques sites archéologiques de massacre, mais aucun n'est comparable, dans la préhistoire européenne, par l'ampleur, la sélection des victimes et la période. »

L'Europe du début du premier millénaire avant J.-C. est un territoire

morcelé entre de petits États princiers. « Il y avait régulièrement des raids, des guerres entre ces différentes puissances », précise Gerard Bataille. La région est d'ailleurs en pleine recomposition, après l'abandon des grandes forteresses de l'âge de bronze, tandis que communautés sédentaires et groupes plus mobiles se disputent terres, routes et réseaux d'échange. « Ce massacre pourrait être lié à un basculement des rapports de pouvoir, à une intensification de la violence dans la région, note Dorothea Mylopotamitaki, coauteur de ces travaux et doctorante au sein de l'équipe Paléanthropologie du Collège de France. Ne viser que les femmes et les enfants souligne leur importance sociale et économique. Cela peut refléter une volonté de rebattre les cartes du pouvoir et d'affirmer un contrôle sur les terres et les ressources. » La surreprésentation des femmes et des enfants semble donc indiquer que cet épisode correspond à une mise à mort ciblée de segments choisis d'une population régionale, et non à la destruction d'un seul village ou d'un groupe familial unique.

« Nos analyses génétiques montrent qu'aucun lien familial étroit ne relie la plupart des victimes, contrairement à ce qu'on peut observer sur le site Koszyce en Pologne, où c'est une famille élargie qui a été tuée il y a 5 000 ans », explique Miren Iraeta Orbegozo. En revanche,

les analyses chimiques indiquent que ces morts ont un point commun : ils ne proviennent pas tous d'un même terroir, et une partie d'entre eux est clairement originaire d'ailleurs. « Faut-il y voir la raison du massacre ? », s'interroge la spécialiste. « On peut légitimement penser qu'en ne tuant que les femmes et les enfants, on cherche à briser des lignées et des réseaux de parenté. Peut-être voulait-on aussi mettre fin à la présence de groupes exogènes. »

Quid des hommes dans ce massacre ? Seuls trois adultes mâles ont été exhumés, ce qui, pour les auteurs, renforce l'idée d'une sélection. Les autres ont peut-être été capturés, expulsés, ou bien eux aussi massacrés, mais enterrés ailleurs : aucune de ces hypothèses ne peut être écartée. Ceci dit, un élément interpelle particulièrement les chercheurs. En dépit de l'extrême violence de la scène, les victimes ont été enterrées avec un grand soin, en compagnie de céramiques, d'objets métalliques et des restes de dizaines d'animaux, dont une jeune vache presque entière. Rien ne permet de dire si cette mise en scène funéraire est l'œuvre des bourreaux ou de survivants. « L'objectif était très clairement de marquer le lieu, juge Miren Iraeta Orbegozo. De se souvenir de ces morts. Toute la question pour nous est : voulait-on se souvenir des individus, ou bien au contraire commémorer l'acte de tuerie comme un avertissement ? » ■

Paris SG-Monaco, une autre histoire

Christophe Remise

Huit jours après la victoire du PSG au stade Louis-II, Parisiens et Monégasques se retrouvent ce mercredi, au Parc des Princes, en barrage retour de Ligue des champions. Les vainqueurs rejoindront les huitièmes de finale.

L'heure de vérité. Après un match aller aux mille facettes, la semaine passée, au stade Louis-II, le PSG a pris les devants face à Monaco (2-3) et une option en vue des huitièmes de finale de Ligue des champions. Une option seulement. Tout reste à faire. Sur-tout en sachant que la règle du but à l'extérieur qui compte double n'est plus en vigueur. En cas de succès par un but d'écart ce mercredi (21 heures, Canal+), à Paris, en barrage retour, Monaco arracherait la prolongation, voire les tirs au but. Les données du problème sont claires.

Une chose est sûre : chaque match a son histoire. Et il ne faut pas compter revivre l'improbable scénario de Louis-II. Rappel des faits. Folarin Balogun avait mis l'ASM sur orbite en profitant de deux énormes erreurs défensives d'un PSG qui a raté un penalty et perdu Ousmane Dembélé. Tout cela dans la première demi-heure de jeu ! Le genre de scénario qui aurait fait couler bien des équipes... Pas le Paris SG de Luis Enrique, résilient au possible, qui a recollé avant la pause, puis inscrit le but de la victoire après l'expulsion d'Alexander Golovin (48^e). Pour les Monégasques, c'était déjà dur à 11 contre 11. Après le carton rouge, ils n'ont plus existé. Et c'est le PSG du double buteur Désiré Doué qui pouvait nourrir des regrets de ne pas avoir creusé l'écart...

Rappelons que Monaco a pris la porte au même stade de la compétition l'an dernier, face à Benfica (0-1, 3-3), tandis que les Parisiens, eux, avaient étrillé Brest (3-0, 7-0) dans une opposition en forme de rampe de lancement.

« Un match à gagner »

Avec un but d'avance et en sachant qu'ils apparaissaient déjà comme favoris pour la qualification avant le match aller, on pourrait donc se dire que Paris est dans un fauteuil. Pas si vite. Déjà parce que les Rouge et Bleu n'ont pas de marge dans cette saison si spéciale, sans préparation estivale et avec une pluie de blessures. Dembélé et Fabian Ruiz manqueront d'ailleurs à l'appel ce mercredi. Et ensuite parce que les Asémistes, diminués eux aussi, ont montré samedi à Lens (victoire 3-2 après avoir été menés 2-0) qu'il faut compter avec eux. C'était au passage un cadeau pour le PSG, qui a repris les rênes au classement de Ligue 1 à la faveur de sa balade face à Metz (3-0).

Toujours est-il que l'ASM de Balogun, Denis Zakaria et Maghnes Aklouché devra se découvrir pour tenter de secouer le cocotier parisien. Ce n'est pas pour déplaire aux joueurs de Luis Enrique, dont on connaît d'avance le plan de bataille. « Il n'y a pas de résultat à défendre mais un match à gagner, c'est notre mentalité », résume le technicien espagnol. Un PSG qui espérera, cette fois, mettre davantage en avant ses qualités techniques que son mental.

Bonne nouvelle pour le football français ? Il y aura un club de Ligue 1 en piste en huitièmes, face au Barça ou à Chelsea. Une affiche qui raviverait des souvenirs encore frais aux Parisiens, vainqueurs en Catalogne en début de saison (1-2), un peu plus de deux mois après leur défaite face aux Blues en finale de la Coupe du monde

des clubs (0-3). Parisiens ou Monégasques seront fixés vendredi, lors du tirage.

On connaîtra d'ailleurs l'ensemble du tableau, jusqu'à la finale du 30 mai 2026, à Budapest (Hongrie). Reste à savoir qui du Paris SG ou de l'AS Monaco passera le cap des barrages. Réponse ce mercredi soir. ■

BARRAGES RETOUR LDC

ATLÉTICO M. mardi (3-3) BRUGES

LEVERKUSEN (2-0) OLYMPIAKOS

NEWCASTLE (6-1) QARABAG

INTER MILAN (1-3) BODO/GUMT

ATALANTA mercredi 18h45 (0-2) DORTMUND

PARIS SG 21h C+ (3-2) MONACO

JUVENTUS (2-5) GALATASARAY

REAL MADRID (1-0) BENFICA

Le PSG veut séduire les fans du monde entier pour générer plus de revenus et rester concurrentiel

« Fédérer de nouveaux supporters et trouver de l'argent. » En substance, telle est la mission de Richard Heaselgrave, nommé directeur des revenus du PSG en septembre dernier, suite au départ de Marc Armstrong à Manchester United. Passé par World Rugby, l'Open d'Australie ou la NBA, le Britannique représente donc une figure centrale au sein d'un Paris SG qui se veut aussi autosuffisant que possible de l'actionnaire qatarien sur le plan financier. Le tout dans le but de « continuer à figurer parmi les top clubs européens ».

« Ma mission est aussi de faire croître le business indépendamment des résultats. Il y a forcément un lien entre les deux, c'est plus facile quand on gagne sur le terrain », précise-t-il. Et justement, les joueurs de Luis Enrique jouent leur place en huitièmes de finale de Ligue des champions face à Monaco, ce mercredi. Un tournant. « Les résultats sur le terrain doivent être la cerise sur le gâteau, pas le gâteau en termes de business », résume Richard Heaselgrave, rappelant que « pour Nasser al-Khelaifi, il faut être le meilleur club sur le terrain mais aussi en dehors », évoquant les « objectifs élevés » du président parisien en termes de revenus. 1 milliard d'euros sous cinq ans, comme l'a dit le DG, Victoriano Melero, au Telegraph.

Dans la dernière étude du cabinet Deloitte, le PSG apparaît comme la quatrième puissance financière d'Europe avec 837 M€ de revenus générés sur la saison 2024-2025, dont 177 de recettes « matchday », 293 de droits TV et 367 de revenus commerciaux. Une place de moins mais des chiffres en hausse (806 M€ en 2023-2024). Sur le podium, on retrouve le Real Madrid (1,161 milliard d'euros), le FC Barcelone (974,80 M€) et le Bayern Munich (plus de 860,60 M€). Le reste du top 10 est composé de clubs de Premier League.

Difficile de lutter avec le tout-puissant championnat anglais et ses droits TV mirifiques. Le tout alors que le « petit » Parc des Princes (48 000 places) représente aussi un frein pour le PSG, qui ne peut pas faire beaucoup mieux en l'état. Les 181 derniers matchs du champion d'Eu-

rope ont été joués à guichets fermés. « Impressionnant », souffle M. Heaselgrave, toujours en quête de « nouvelles idées pour améliorer l'expérience pour le public et les hospitalités. Il y a toujours des idées à piocher dans les autres sports, le théâtre, "l'entertainment" », explicite-t-il. En termes de sponsoring, « il y a des possibilités », poursuit encore Richard Heaselgrave. « Mais la chose la plus importante pour nous actuellement, c'est d'avoir plus de fans. En France bien sûr, mais la majorité de la croissance sera à l'étranger », jure-t-il.

Pas n'importe où à l'étranger et surtout, pas n'importe comment. Le Paris Saint-Germain a ciblé un certain nombre de marchés prioritaires, Royaume-Uni, États-Unis, Japon, Chine, Corée du Sud et Moyen-Orient, autour du Qatar. L'idée est d'adapter la communication aux spécificités locales.

« La stratégie est vraiment claire et notre chance, c'est qu'on est Paris, savourez Richard Heaselgrave. Certains clubs sont peut-être aussi forts que nous sur le terrain, mais ils ne peuvent pas s'appuyer sur la marque Paris. Ce n'est pas la même chose. C'est la plus belle ville du monde », lance-t-il encore, citant l'exemple de « Ici C'est Paris La Maison », un espace éphémère qui a ouvert ses portes durant une semaine en février, à Londres, et qui visait autant à promouvoir le PSG que Paris, la musique, la gastronomie, la couture, l'art, la mode... « C'est une opportunité d'apporter l'esprit de Paris à Londres. On va faire un tour du monde avec ce type d'opération, à Tokyo, New York, Los Angeles, Shanghai... C'est probablement unique, spécifique pour le Paris SG. »

« La chose la plus importante pour nous actuellement, c'est d'avoir plus de fans. En France bien sûr, mais la majorité de la croissance sera à l'étranger »

Richard Heaselgrave

Directeur des revenus du PSG



Désiré Doué avait inscrit un doublé lors de la victoire parisienne à Monaco (2-3), la semaine dernière, lors du barrage aller de la Ligue des champions. FREDERIC DIDES/AFP

Cela permet aussi aux fans étrangers de « toucher du doigt notre club, ce qui est rare ». Le PSG, c'est 14 boutiques dans le monde, 180 clubs de supporters dans 92 pays, plus de 200 sites d'entraînement pour les PSG Academy dans 23 pays... Sans parler des réseaux sociaux, avec plus de 235 millions de fans à travers le monde, dont 39 % de l'audience ayant moins de 24 ans.

Des chiffres qui démontrent que les Rouge et Bleu sont déjà très présents en dehors des frontières de l'Hexagone. Au-delà des droits TV perçus, la Coupe du monde des clubs de l'été dernier aux États-Unis a d'ailleurs représenté « une bonne expérience ». Le PSG avait déjà implanté une « boutique éphémère immersive à Los Angeles ». À l'image de la Maison ICP à Londres, l'idée était de mêler sport, mode, art, musique et bien-être « dans une ambiance alliant l'élégance parisienne à l'audace créative de la côte californienne ». « On a appris des leçons importantes à cette occasion », jure M. Heaselgrave, ciblant le Mondial 2026 (11 juin-19 juillet) aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

« Normalement, les clubs se désintéressent du Mondial parce que c'est un tournoi pour les équipes nationales. Mais on est sûrs que le PSG peut être là, organiser des événements pour les fans. C'est vraiment une manière différente de voir le monde par rapport aux autres clubs ». Avec un stade déjà plein - le club travaille aux pistes de Poissy et Massy - et des droits TV domestiques quasi inexistantes, le PSG

doit se montrer plus créatif que ses concurrents. « On essaie de trouver toutes les idées pour élargir notre offre, avec toujours, au centre, le foot et le succès sur le pré », martèle notre interlocuteur britannique, assurant que « la croissance du club passe par une stratégie internationale et qui va au-delà du football. C'est pour cela qu'on s'appuie sur Paris ».

« Sans le football, on n'est rien. Mais avec juste le football, c'est impossible de grandir autour du monde. Il y a tant de compétitions, tant d'autres clubs qui font la même chose... Nous sommes uniques dans cet aspect d'apporter Paris au monde. » Mais aussi de profiter du monde qui vient à Paris. Le PSG revendique 320 000 visiteurs pour son Stadium Tour au Parc des Princes, dont 50 % d'étrangers. « C'est déjà un succès, souligne-t-il. Ce n'est que le début. On a d'autres idées pour les touristes, qui co-

Richard Heaselgrave

Et d'ajouter : « Sans le football, on n'est rien. Mais avec juste le football, c'est impossible de grandir autour du monde. Il y a tant de compétitions, tant d'autres clubs qui font la même chose... Nous sommes uniques dans cet aspect d'apporter Paris au monde. » Mais aussi de profiter du monde qui vient à Paris. Le PSG revendique 320 000 visiteurs pour son Stadium Tour au Parc des Princes, dont 50 % d'étrangers. « C'est déjà un succès, souligne-t-il. Ce n'est que le début. On a d'autres idées pour les touristes, qui co-

chent la tour Eiffel, le Louvre ou le Sacré-Cœur mais pas forcément le Parc et des activités autour du PSG »

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, ce n'est en tout cas pas plus dur de faire la promotion du PSG depuis la fin de l'ère des superstars et le départ de Kylian Mbappé (2024), Lionel Messi et Neymar Jr (2023).

D'ailleurs, le PSG a 31 partenaires, dont 6 nouveaux depuis le début de la saison en cours. Lesquels partenaires sont fidèles pour la plupart, avec 38 % d'entre eux qui travaillaient avec le club depuis cinq ans ou plus en 2024-2025. La nouvelle politique sportive, faite de jeunesse et de collectif, oblige le club à « avoir une stratégie très claire autour de Paris ». L'avantage, c'est que ladite stratégie ne dépend pas d'une individualité, c'est plus solide, durable et stable. « On a beaucoup de chance avec nos joueurs actuels. On a tant de stars aujourd'hui ! Cet esprit d'équipe, ça fait aussi partie de notre image et c'est, à mon avis, encore plus puissant », relève Richard Heaselgrave.

À titre d'exemple, le PSG revendique +37 % de ventes sur le lancement du maillot domicile 2025-2026 par rapport à 2021-2022, la première année du trio « MNM », précédent record pour un maillot « home ». Comme quoi, sur le terrain comme en dehors, l'union fait la force au PSG. Charge aux joueurs de Luis Enrique d'en faire une nouvelle démonstration sur le pré face à Monaco. ■ C.R.

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés) et tous les dimanches de 9h à 13h.

Elles doivent nous parvenir avant 16 h 30 pour toutes nos éditions du lendemain, avant 13 h les dimanches.

Courriel
carnetdujour@media.figaro.fr

Téléphone
0156 52 27 27

sur notre site
carnetdujour.lefigaro.fr

Passez une annonce dès

260 € TTC pour un deuil,
145 € TTC pour un événement heureux.

Le détail de nos tarifs est sur notre site.

Tarif préférentiel pour les abonnés.

Reprise des annonces sur :
carnetdujour.lefigaro.fr

deuils

Nantes. Vannes. Paris.

Florence, son épouse,

Quentin, Ludmilla, Paul-Antoine, Eliaz et Adélaïde, ses enfants,

Eden, son petit-fils,

Hélène et Michel Primet, Yann (†) et Dominique d'Achon, Hughes et Caroline d'Achon, Isabelle d'Achon, Jean-Luc Weinstein et Alexandra Vidal, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que leurs enfants,

Gérard Weinstein et Colette Weinstein (†), ses beaux-parents, et toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Arnauld d'ACHON

le samedi 21 février 2026, à l'âge de 74 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février, à 10 heures, en l'église Saint-Bernard de Nantes, suivie de l'inhumation à 15 heures, à Gennes (Maine-et-Loire).

Daniel et Linda Altmann, Hervé et Agnès Dubois, Dominique Altmann-Crestinu, leurs enfants et petits-enfants

ont la douleur d'annoncer le décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère

Francine ALTMANN
née Levy,

à l'âge de 102 ans, le 23 février 2026.

Son souvenir s'unit à celui de son mari, **Robert Altmann** décédé en 1986.

Les obsèques auront lieu le jeudi 26 février 2026, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14^e).

La comtesse Thierry Bidal d'Asfeld, son épouse,

le comte Renaud Bidal d'Asfeld, son frère, ses neveux, ses nièces et toute sa famille

ont la douleur de faire part du décès du

comte Thierry BIDAL d'ASFELD

survenu le 22 février 2026, à l'âge de 91 ans.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité en la chapelle familiale Sainte-Édith de Neuville-sur-Sarthe (Sarthe).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Colette Brisac, son épouse,

Valérie et Christophe Tadié, Olivier et Valérie Brisac, ses enfants,

Maximilien, Capucine, Constance, Victor, Théophile, ses petits-enfants,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. François BRISAC

survenu le 18 février 2026, à l'âge de 86 ans, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Notre-Dame-de-Boulogne, à Boulogne-Billancourt, le vendredi 27 février, à 14 h 30.

Nathalie et Christophe de Langlade, Éric et Pascale Chalmin, Sophie Chalmin, Camille et Philippe Moreau, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du décès du

colonel Bernard CHALMIN
officier de la Légion d'honneur, Saint-Cyr promotion Terre d'Afrique,

survenu le 23 février 2026.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 février, à 14 heures, en la chapelle Saint-Vincent-de-Paul, 54, rue Jules-Barni, à Amiens (Somme).

M. Pierre Chassaigne, son époux,

Isabelle, Arnaud et Anne, ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

vous font part du rappel à Dieu de

Mme Pierre CHASSAIGNE
née France Sauzier,

le 26 février 2026, dans sa 86^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 février, à 10 h 30, en l'église de Saint-François-d'Assise, à Toulouse.

L'inhumation se tiendra le vendredi 27 février, à 15 heures, au cimetière de Néronde-sur-Dore (Puy-de-Dôme).

Saint-Benoît (Vienne). Bures-sur-Yvette, Vauhallan (Essonne). Accra (Ghana). Chambourcy (Yvelines). Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

Mme Claude Dupuy, née Mayaud, son épouse,

sa sœur, Janine, et Jean-Paul Roosen,

Charlotte Dupuy, en religion sœur Anne-Karol, Étienne et Isabelle Dupuy, Marie-Isabelle et Yves Delmas, Marie-Eugénie et François-Xavier Mignon, ses enfants,

Antoine et Anna, Baptiste et Justine, Agathe et Paul, Augustin (†), Axelle et Thomas, Victor et Rakia, Aude et Thomas, Pierre-Alexandre, Léopold, Angèle, ses petits-enfants et ses six arrière-petites-filles,

ainsi que toute la famille,

vous font part du rappel à Dieu de

M. Raymond DUPUY
chevalier de l'ordre national du Mérite,

à l'âge de 90 ans, après une longue et belle vie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2026, à 10 h 30, en l'église de Saint-Benoît (Vienne). L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Saint-Eutrope (Charente) le lundi 2 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, route de Fontarnaud, 86280 Saint-Benoît.

Jo Léon, son père,

Bellina Léon, son épouse,

Brice Léon, Leslie et Frédéric Fangio, ses enfants, Élie et Lola, ses petits-enfants,

Laurence et Laurent Chneiweiss, sa sœur et son beau-frère, ses neveux

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Dominique LÉON

le 22 février 2026, à Paris.

Châtres-la-Forêt (Mayenne).

Xavier et Monique de Monteynard, Dominique et Mercédès de Monteynard, Ghislain et Agnès de Monteynard, Patrice et Christine de Monteynard, Christophe et Hélène Besnard-Chantecler, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

ont la tristesse de faire part du décès de la

comtesse Gilles de MONTEYNARD
née Jacqueline de Peyronnet,

le 19 février 2026, à l'âge de 98 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 février, à 10 h 30, en l'église de Châtres-la-Forêt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Emousses, 53600 Châtres-la-Forêt.

Corbenay, Saint-Loup-sur-Semouse.

M. Jean-Pierre Parisot, son époux, Sophie Dupuis et Jean-Charles Parisot, ses enfants, Laura, Pierre, Margaux, Arthur, Benjamin, Julie, Mathieu, Félix et Antoine, ses petits-enfants, Timo et Astrid, ses arrière-petits-enfants, Fatima, son ange gardien, les familles Larger et Parisot, toute sa famille et ses amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Jean-Pierre PARISOT
née Florence Larger,

le mardi 24 février 2026, à son domicile, à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février, à 10 h 30, en l'église de Corbenay, suivie de l'inhumation au cimetière du village.

Florence repose à la chambre funéraire Thierry Jatteau de Saint-Loup-sur-Semouse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nicole Pradon, son épouse, Nicolas et Jean-Noël, ses fils, Eloïna, sa belle-fille, Alexis, Maxens, Javier et Eloy, ses petits-enfants,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jacques PRADON
avocat honoraire au Conseil d'État et à la Cour de cassation, chevalier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu dans sa centième année, le 18 février 2026.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Vincent, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), suivie de l'inhumation.

Une messe commémorative aura lieu ultérieurement en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, à Paris (7^e).

Stéphanie Renard veuve de William Jakobson, sa fille, ainsi que Rose Jakobson, sa petite-fille,

font part du décès de

Joseph RENARD
HEC 49,

survenu à son domicile, en sa 101^e année, le 17 février 2026.

Une messe sera dite en la basilique Notre-Dame de Boulogne (Hauts-de-Seine), le vendredi 27 février, à 10 h 30.

À l'issue de la cérémonie, tous les participants, parents et amis, se retrouveront pour une réception conviviale dans la salle municipale située sous l'église.

L'inhumation aura lieu le samedi 28 février, à 11 heures, au cimetière de Saint-Martin-des-Pézerits (Orne), où le défunt ira rejoindre son épouse, née Tatiana-Alexeievna Voskoboïnikoff, ainsi que son gendre, William Jakobson, dans l'attente du Jugement dernier.

170, rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt.

Le Chesnay (Yvelines).

Mme Georges Rouyer, née Bernadette Dubief, son épouse,

Caroline et Krzysztof Janisz, Gwenaëlle et Martial Pesant, Albane et Jean-Eudes Tenaillon, Guilhain Rouyer, ses enfants,

Olivia, Nolwenn, Valentine, Charlotte, Foucauld, Sixtine, Clément, Marie, ses petits-enfants,

ses frères, sœurs et sa famille

vous font part du rappel à Dieu de

M. Georges ROUYER

le 22 février 2026, à l'âge de 82 ans.

La messe d'À-Dieu sera célébrée le vendredi 27 février 2026, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection, au Chesnay.

Mme Catherine Rozanès, son épouse,

Virginie Rozanès, sa fille,

Maxime, son petit-fils,

ont la peine de vous faire part du décès du

docteur Serge ROZANÈS

survenu à Paris.

Une cérémonie d'hommage sera célébrée le jeudi 26 février 2026, à 15 heures, au cimetière parisien de Pantin, 164, avenue Jean-Jaurès.

La comtesse Alban de Saint-Exupéry de Castillon, née Colette d'Arcimoles, son épouse,

le comte Olivier de Saint-Exupéry de Castillon, le comte François de Saint-Exupéry de Castillon, le comte Hugues de Saint-Exupéry de Castillon, le contre-amiral (2S) et Mme Jérôme Erulin, ses enfants,

ses 18 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants

vous font part du rappel à Dieu du

comte Alban de SAINT-EXUPÉRY de CASTILLON

le lundi 23 février 2026, dans sa 93^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Mézin (Lot-et-Garonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).

Chantal et Fabienne, ses filles, Julia, Gautier et Jean-Hugues, ses petits-enfants, ses cinq arrière-petits-enfants, Elda, sa sœur, ses neveux et nièces

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Elsa SAMSON
née Maso,

survenu à l'âge de 96 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 février 2026, à 10 heures, en l'église de Bidart.

Gisèle Razafimahefa-Thibault, son épouse,

Rija et Nirina, ses enfants, Marie, sa belle-fille,

Gabriel et Lily, ses petits-enfants,

Marie-Noëlle, sa sœur,

Lucie Razafimahefa, sa belle-mère,

ainsi que toute la famille

ont le regret de faire part du rappel à Dieu de

Bernard THIBAUT

le 22 février 2026.

La messe aura lieu le vendredi 27 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, Paris (1^{er}).

L'inhumation se fera au cimetière du Père-Lachaise, Paris (20^e).

remerciements

Le préfet et Mme Jacques Gérault, M. et Mme Thierry Brun, Mme Isabelle Brun, ses enfants, gendre et belle-fille, Sandrine, Magali, David, Caroline, Johann, François, Émilie, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, Mme Estelle Latil, son fidèle soutien,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du rappel à Dieu de

Mme Marie-Odile BRUN
née Spony,

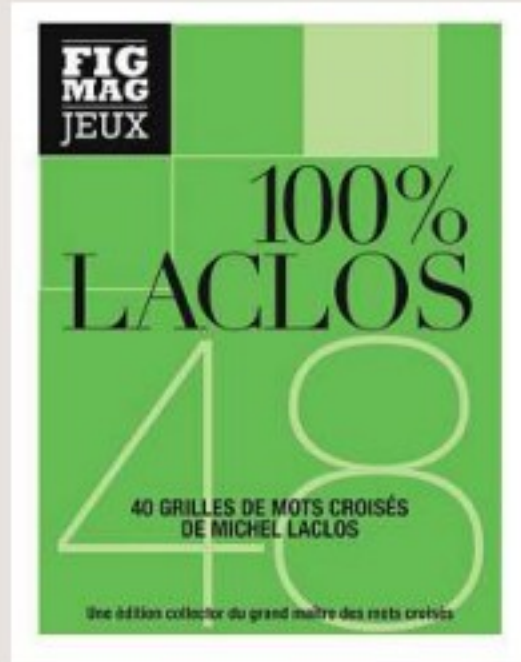
le dimanche 15 février 2026,

vous prient de trouver ici leurs sincères remerciements.

En vente vendredi 27 et samedi 28 février avec votre Figaro



En vente actuellement



Mots croisés
100 % Laclos :
n° 48

En vente chez votre marchand de journaux et sur www.figarostore.fr



PAR
Jacques de Saint Victor

Comme il semble loin le temps où Lionel Jospin assurait au lendemain des municipales de 1983, qu'il n'y avait « pas de menace fasciste en France ». La conviction était alors largement partagée à gauche que, malgré l'essor du Front national, le fascisme appartenait au passé – aux ligues des années 1930, à Vichy, à l'Occupation –, non à l'actualité politique.

Quarante ans plus tard, le paysage est méconnaissable. Le mot « fascisme » est redevenu central, parfois omniprésent, alors même que le Rassemblement national (RN) a opéré sa « dédramatisation ». L'antifascisme structure les mobilisations, comme l'a montré la tragédie de Lyon. Pour la Jeune Garde, ou d'autres organisations militantes de l'ultragauche, la lutte « antifasciste » a pris une dimension décuplée dans la perspective d'une possible victoire de l'extrême droite aux présidentielles de 2027.

Et la gauche académique d'affirmer que s'il y a des « antifascistes », c'est parce qu'il y aurait des fascistes en face. Discours un peu commode comme nous le rappelle le chaudron post-68 – les années 1968-1973 –, quand le mot « fascisme » saturait le débat à l'extrême gauche, en pleine France gaulliste et pompidolienne plutôt prospère et paisible.

Après Mai 68, alors que l'élan révolutionnaire semble interrompu, certains gauchistes, notamment les maoïstes de la Gauche prolétarienne (GP), vont remobiliser le combat antifasciste dans la lignée du slogan « CRS = SS ». Pour ses cadres – Alain Geismar, Serge July, Benny Lévy (qui passera ensuite de « Mao à Moïse » en partant en Israël) –, le fascisme n'est plus seulement un régime historique lié aux années 1930-1945 ; il devient une possibilité interne au capitalisme. Le déplacement est majeur. Le fascisme peut être désormais partout, notamment de l'appareil d'État, et peut donc se passer de « chemises noires » ou du parti unique.

André Glucksmann, père de Raphaël Glucksmann, théorise cette idée dans un texte de 1971 : « Le fascisme qui vient d'en haut ». Le ministère de l'Intérieur, et en particulier Raymond Marcellin (dont on réveille alors le passé à Vichy), devient le symbole de cette « fascisation » supposée. Les dissolutions d'organisations, les saisies répétées du journal *La Cause du peuple*, les arrestations de militants sont interprétées comme les signes d'un glissement fascisant du régime gaulliste. Ce « fascisme qui vient d'en haut » se contente de restriction des libertés publiques, criminalisation des luttes sociales, extension du pouvoir policier. La loi dite « anti-casseurs » de 1970 est présentée comme une étape-clé de cette « dérive fascisante ». Ce langage « antifasciste » avait donc déjà la fonction stratégique de justifier des formes d'illégalité militante au nom d'une nouvelle résistance, comme en 1941-1944. C'est le but de cet antifascisme : justifier l'action illégale.

Pourtant, le gauchisme n'a pas basculé dans la lutte armée comme l'Italie des Brigades rouges ou l'Allemagne de la Fraction Armée rouge. Les raisons sont multiples (peur de Benny Lévy après le massacre des sportifs israéliens aux JO de Munich de 1972 par des terroristes palestiniens, etc.) mais l'essentiel est structurel : infiltration par les RG et marginalisation de l'extrême droite française du début des années 1970. Les rares milices néofascistes sont incapables d'alimenter une spirale de violence comparable à la « stratégie de la tension » italienne.

La notion de fascisme tend à désigner tour à tour le RN, la droite, certaines politiques publiques, voire des adversaires centristes accusés de dérive autoritaire

Mais surtout les perspectives politiques sont ouvertes à gauche : le Programme commun de 1972, réunissant PCF-PS, rend crédible une alternance électorale. La Gauche prolétarienne, qui va se dissoudre en 1973, se limite à l'implantation ouvrière, la presse militante, les « tribunaux populaires », comme celui, monté par Serge July et François Ewald, condamnant le notaire de Bruay-en-Artois, Pierre Leroy d'avoir assassiné une jeune femme. Sa culpabilité aurait été établie, selon ces maoïstes, du fait de ses origines bourgeoises. Le notaire fut totalement innocenté par la justice française. Ces hideuses dérives mises à part, l'extrême gauche maoïste ne développera pas de doctrine cohérente de guerrilla. Le concept de « fascisation » s'épuise.

À la fin des années 1970, l'antifascisme ne va plus faire recette. En 1981, Jean-Marie Le Pen ne parvient même pas à réunir les 500 signatures nécessaires pour se présenter à la présidentielle. Le fascisme apparaît désormais comme une référence vieillotte. D'où la phrase de Lionel Jospin. « Il n'y a pas de menace fasciste en France (...) ou alors interrogez vos parents ou relisez votre histoire. » À la faveur de la progression du FN dans les urnes, notamment aux municipales et aux européennes de 1983 et 1984, on se concentre plutôt à gauche sur « l'antiracisme », notamment après La Marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983, dite « Marche des Beurs », puis la création de SOS-racisme, pour éviter que le mouvement antiraciste n'échappe au PS.



En avril 2025, à Auxerre, Jean-Luc Mélenchon (ici, en février 2026) déclarait : « Qui sont ces jeunes gens ? Des jeunes gens qui détestent le fascisme ! Eh bien, je leur donne raison (...). Bravo jeunes gens, continuez jeunes gens ! »

L'impasse de l'antifascisme : des maoïstes des années 1970 à Jean-Luc Mélenchon

Il y a cinquante ans, l'antifascisme radical se méfiait profondément des institutions représentatives, jugées complices d'une dérive autoritaire. Aujourd'hui, il s'exprime au Palais Bourbon.

La menace n'est plus celle d'un coup d'État fasciste, mais celle de l'essor d'un parti « national-populiste » (Taguieff). Mais Chirac, plus frileux que Jospin, impose petit à petit la règle du « cordon sanitaire » contre l'extrême droite ; c'est durant ces mêmes années que l'antifascisme tombera en sommeil : même les responsables du « Manifeste contre le FN » déclarent en 1995 ne plus vouloir verser dans un « antifascisme sans fascistes » (1). Ironie de l'histoire, ce groupe avait été notamment créé en 1990 par d'anciens de l'OCL, groupe trotskiste auquel avait appartenu Jean-Luc Mélenchon dans les années 1970.

Mais, en avril 2002, premier coup de semonce. La qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle réveille l'antifascisme. La jeunesse lycéenne crie « Le Pen facho », « Non au fascisme », « Plus jamais ça », même si le terme change de sens. Après 68, la Gauche prolétarienne voulait détruire l'État fascisant. C'est une démarche révolutionnaire. En 2002, il s'agit de défendre l'ordre démocratique, bientôt on se mettra à parler de « l'État de droit ». Bref, on ne veut plus renverser l'État. On veut sauver la République. C'est une démarche « conservatrice ». Renversement complet de l'antifascisme.

Au fil des années 2000-2020, avec la transformation du champ politique – banalisation électorale de l'extrême droite, normalisation médiatique de ses thèmes, recomposition des clivages autour des questions identitaires et migratoires, hausse de la violence de rue –, la catégorie s'élargit encore, ne

s'applique plus seulement au FN devenu RN, mais à toute politique sécuritaire ou migratoire jugée autoritaire (lois sur la sécurité intérieure, état d'urgence, lutte contre l'immigration clandestine, etc.). L'antifascisme devient un marqueur identitaire pour une partie de la gauche radicale.

Le risque est celui d'une inflation sémantique qui affaiblit la précision historique du terme car il se confond avec le « populisme ». Mais les antifas s'en moquent : l'antifascisme fonctionne comme un opérateur de mobilisation ou de purification morale. L'existence de quelques groupuscules d'ultra-droite violents permet à une jeunesse radicalisée de se convaincre que les chemises brunes hantent les rues de France. On hurle de façon grégaire : « *siamo tutti antifascisti!* ». Le « théâtre antifasciste » dont parlait Pasolini fonctionne à plein.

C'est dans ce cadre qu'il faut analyser l'évolution de Jean-Luc Mélenchon et de La France insoumise (LFI). Longtemps, son discours fut principalement social et républicain : critique du néolibéralisme, défense de la souveraineté populaire, etc. La référence explicite au fascisme n'était pas centrale. Le tournant s'opère progressivement à la fin des années 2010. Le RN assagi est présenté comme le vecteur possible d'une « fascisation » du régime (car on le soupçonne à gauche d'insincérité). La progression électorale constante du RN impose une polarisation renforcée du débat. À partir de 2017, la rhétorique se durcit. Plus le RN se normalise, plus LFI se radicalise.

Dans cette « fascisation » en marche, la gauche classique se laisse rattraper même si le PS ne parle pas de fascisme. L'arrivée du RN au pouvoir « serait une rupture historique pour la République », dit Olivier Faure. Mais, un peu plus à gauche du PS, et il ne suffit pas d'aller bien loin, les termes de « fascisation », équivalents à « trumpisation », sont fréquents. Dans le cadre du Nouveau Front populaire, les porte-parole écologistes ont affirmé que l'antifascisme est « leur combat ». Ce qui conduit une Marine Tondelier à parler d'une « manifestation néofasciste » pour le rassemblement en mémoire de Quentin dimanche à Lyon. Mais c'est évidemment à LFI que le terme est désormais consacré. Et tout ce qui va avec.

Cette ivresse « antifa » explique le rapprochement aventureux, pour ne pas dire radioactif, de LFI avec la Jeune Garde antifasciste, créée en 2018, et son dirigeant, Raphaël Arnault, un fiché S, condamné pour violence, et qui est devenu l'incarnation de cette logique « d'autodéfense » antifasciste qui accède à l'Assemblée nationale en 2024. L'antifascisme devient une composante assumée de l'identité politique de LFI. Renversement historique frappant. Dans les années 1970,

l'antifascisme radical se méfiait profondément des institutions représentatives, jugées complices d'une dérive autoritaire. Dans les années 2020, l'antifascisme s'exprime au Palais Bourbon.

Cette institutionnalisation produit toutefois un risque de confusion : désormais, tout est fasciste, à l'image du « fascisme éternel » d'Umberto Eco (le trop labile « Ur-fascismo »). La notion tend à désigner tour à tour le RN, la droite, certaines politiques publiques, voire des adversaires centristes accusés de dérive autoritaire. LFI a parlé de « fascisation du pouvoir macroniste ». Plus personne n'est épargné dans cette ivresse antifasciste. Et LFI va très loin. En avril 2025, à Auxerre, Jean-Luc Mélenchon défendait avec passion ces jeunes militants antifascistes dont l'organisation venait d'être dissoute pour sa violence, en affirmant qu'ils n'avaient rien à se reprocher : « *Qui sont ces jeunes gens ? Des jeunes gens qui détestent le fascisme ! Eh bien, je leur donne raison ; (ils) se mettent en rang par deux, par trois, par quatre pour protéger nos cortèges quand on vient nous taper dessus (...). Bravo jeunes gens, continuez jeunes gens !* »

La mort de Quentin vient parasiter de façon tragique cette « fascisation » de l'autre. Car, dans la logique « antifa », c'est le fascisme qui tue. Pas l'antifascisme. Et pas de cette façon aussi sauvage. Pourtant, l'ivresse antifa fait perdre à certains leur esprit, comme ces deux profs de Sciences Po Paris qui se permettent même d'affirmer, à propos de la tragédie de Lyon, que « *ces nazillons ont récolté ce qu'ils cherchaient* ». On est arrivé au bout du processus : ce que Pasolini appelait dans ses *Écrits corsaires* « le fascisme de l'antifascisme ».

On démasque désormais des fascistes partout. Mme Chikirou hurlait récemment : « *Virez les fascistes de l'Assemblée, (...), virez les fascistes des médias.* » Une spirale inflationniste bien commode pour faire oublier la violence de l'ultragauche. Un Beaumarchais de 2026 serait tenté de dire « fascisez, fascisez, il en restera toujours quelque chose. » On peut se demander toutefois si, à force de crier au loup, de pousser trop loin la logique « agonistique » (conflituelle), Jean-Luc Mélenchon n'est pas en train de se prendre les pieds dans le tapis de l'antifascisme. Car l'opinion est-elle dupe de cette opération de diversion à la stalinienne (quand le Komintern de 1928 décrivait les socialistes comme « l'aile modérée du fascisme ») ? Ancien compagnon de route de LFI, Alexis Corbière avait confié dans *L'Opinion* à propos de Jean-Luc Mélenchon : « *L'homme que j'ai connu a toujours théorisé que le gauchisme était une impasse.* Il semble pourtant bien y avoir foncé tête baissée. ■

(1) Gilles Vergnon, « L'Antifascisme en France. De Mussolini à Le Pen », PUR, 2009.

Âge, ancienneté, profil politique : qui sont les maires des 308 principales villes de France ?

Les maires des communes de plus de 30 000 habitants (et autres préfectures) ont en moyenne près de 60 ans et un peu plus de 11 ans de mandats ; 16 ont été ministres ; 60% sont à droite.



PAR Guillaume Tabard

La France compte 287 communes de plus de 30 000 habitants sur un total de 34 745. C'est moins de 1% en nombre, mais elles regroupent 22,3 millions d'habitants, soit 37% de la population totale. Ce sont donc celles dans lesquelles le scrutin a la dimension et l'impact politiques les plus affirmés. Pour renforcer ce tableau de la physionomie des maires des principales villes de France, nous avons ajouté les 21 préfectures dont la population est inférieure à 30 000 habitants. Cette étude porte donc sur un total de 308 villes.

80% D'HOMMES

Si les listes sont obligatoirement paritaires, dans ces 308 communes, il n'y a que 60 femmes maires, soit moins de 20% du total. Le taux est identique sur la totalité des communes, dont 7 349 sont administrées par une femme. La proportion est un peu plus élevée dans les seules villes de plus de 100 000 habitants, où l'on compte 10 femmes sur 42 ; 3 sont de droite (Josée Massi à Toulon, Sophie Joissains à Aix-en-Provence et Michèle Lutz à Mulhouse), 2 sont Écologistes (Jeanne Barseghian à Strasbourg et Anne Vignot à Besançon) et 5 sont socialistes (Anne Hidalgo à Paris, Johanna Rolland à Nantes, Nathalie Appéré à Rennes, Nathalie Koenders à Dijon et Ericka Bareigts à Saint-Denis de La Réunion).

KOSSOWSKI ET SANTINI PARMILLES OCTOGÉNAIRES

L'âge moyen des maires de villes de plus de 30 000 habitants et des autres préfectures est de 59 ans et 9 mois. Sur les 308, 15 auront plus de 80 ans à la fin de leur mandat, dans un mois, dont 7 en Île-de-France. Les doyens sont Jacques Kossowski (Courbevoie) et André Santini (Issy-les-Moulineaux), âgés de 85 ans, qui briguent tous deux un nouveau mandat. Dans les villes de plus de 100 000 habitants, seul Jean-Paul Fournier (Nîmes) a plus de 80 ans, mais il ne se représente pas. Neuf maires ont moins de 40 ans. Le benjamin est Axel Dugua, qui aura 31 ans la veille du second tour, devenu maire de Saint-Chamond (Loire) il y a deux ans. Parmi les trentenaires, on compte les maires de Nanterre (Raphaël Adam, élu en 2023), Fréjus (David Rachline, en poste depuis 2014) ou Poitiers (Léonore Moncond'huy qui a donné la ville aux Verts il y a six ans).

CATHALA À CRÉTEIL DEPUIS 1977

Plus que l'âge, c'est l'ancienneté des maires qui est significative. Elle permet de mesurer l'importance du renouvellement opéré en 2020. Près de 40% de ces premiers édiles achèvent en effet leur mandat, soit qu'ils aient été élus en 2020, soit qu'ils soient devenus maires au cours de ce mandat à la suite par exemple de l'élection de leur prédécesseur à l'Assemblée ou au Sénat. Sur les 42 villes de 100 000 habitants et plus, on compte exactement une moitié de premiers mandats (Marseille, Lyon, Montpellier, Strasbourg, Bordeaux, Lille, Villeurbanne, Dijon...), dont une autre moitié (11) du fait d'une alternance politique. À l'autre bout de l'échelle chronologique, deux maires achèvent leur huitième mandat, et en briguent tous deux un neuvième : Laurent Cathala (PS), maire de Créteil (Val-de-Marne) depuis 1977, et qui détient ainsi le record d'ancienneté dans cette catégorie des villes de plus de 30 000 habitants, et André Santini (UDI), devenu maire d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) en 1980. Richard Dell'Agnola est maire de Thiais (Val-de-Marne) depuis 1983, Philippe Marini (LR) préside aux destinées de Compiègne (Oise)

depuis 1987 et François Asensi (PC) est maire de Tremblay-en-France (Val-d'Oise) depuis 1991. Douze maires achèvent leur cinquième mandat, pour la plupart élus en 1995 comme Jean Leonetti (Antibes), François Baroin (Troyes), Jean-François Copé (Meaux) ou Pierre-André Perissol (Moulins). Dans le « millésime » 2001, on compte François Cuillandre (PS, Brest), Jean-Pierre Gorges (LR, Chartres) ou Frédéric Cuvillier (PS, Boulogne-sur-Mer). Parmi les élus de 2008, achevant donc leur troisième mandat : Christian Estrosi (Horizons, Nice), Pierre-Christophe Baguet (LR, Boulogne-Billancourt), François de Mazières (LR, Versailles), Natacha Bouchart (LR, Calais), Jean-Christophe Fromantin (DVD, Neuilly-sur-Seine), François Bernardini (PS, Istres) ou Jean-François Debat (PS, Bourg-en-Bresse). Par leur longévité, Cathala, Santini, Baroin, Copé et Leonetti, mais aussi André Laignel, maire d'Issoudun (11 000 habitants) depuis 49 ans, appartiennent au cercle restreint de ceux qui ont conservé leur écharpe de maire plus de trois décennies. S'ils sont réélus, Cathala et Laignel franchiront dans un an le cap du demi-siècle. Ils ont déjà battu les records de Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux 48 ans d'affilée (1947-1995) et d'Édouard Herriot, qui trôna place des Terreaux, à Lyon de 1905 à 1957 (avec une interruption de 1940 à 1945). La grande figure de droite de la IV^e République, Antoine Pinay, resta maire de Saint-Chamond de 1929 à 1977 tandis que Max Lejeune, longtemps socialiste fut maire d'Abbeville (Somme) de 1947 à 1989. Parmi les règnes au long cours, on retiendra aussi ceux de Jean-Marie Rausch à Metz, Jean Royer à Tours, Paul Alduy à Perpignan, Louis Longequeue à Limoges, Gaston Defferre à Marseille, Alain Peyrefitte à Provins, André Rossinot à Nancy, Guy Mollet à Arras ou encore Robert Poujade à Dijon.

LES DOYENS BAHU ET DELATTRE

Dans les communes de moins de 1000 habitants, ils sont près d'un tiers à achever au moins leur quatrième mandat. À Prieze, commune de 56 habitants dans l'Aisne, Yves Bahu est maire depuis 1959. À 93 ans, il repart pour un douzième mandat. S'il est le doyen des maires de France en durée, il ne l'est pas en âge, ce titre revenant à Guy Delattre, 94 ans depuis le 15 janvier, maire de Gorges (43 habitants dans la Somme) depuis 1971 et qui, lui aussi, repart au combat électoral, pour un dixième mandat.

16 ANCIENS MINISTRES, 2 EX DE MATIGNON

Sur ces 308 maires sortants, 16 seulement ont été ministres. Parmi eux, deux anciens premiers ministres : Édouard Philippe (2017-2020), qui a succédé à Antoine Rufenacht au Havre en 2010, et François Bayrou (2024-2025), devenu maire de Pau en 2014. Sur les 14 autres, un l'a été sous les présidences Mitterrand et Sarkozy (Santini), deux sous Chirac (Baroin et Copé), quatre sous Sarkozy (Estrosi, Leonetti, Benoist Apparu à Châlons-en-Champagne et Patrick Ollier à Rueil-Malmaison), cinq sous Hollande (Bareigts, Cuvillier, Stéphane Le Foll au Mans, Thierry Repentin à Chambéry et Hélène Geoffroy à Vaulx-en-Velin, et deux enfin sous Macron (Christophe Béchu à Angers et Patrice Vergriete à Dunkerque).

60% DE MAIRES DE DROITE

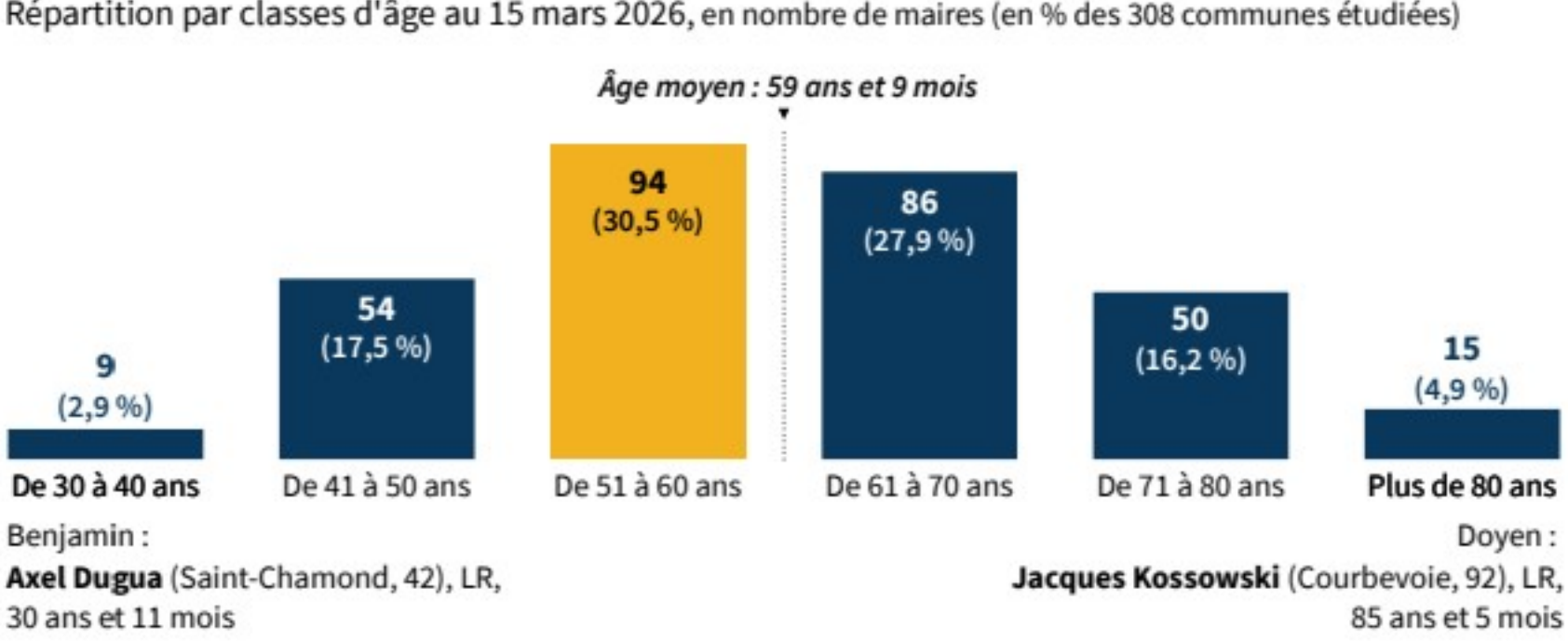
Les villes de plus de 30 000 habitants et les 21 préfectures plus petites penchent à droite avec 179 maires portant les étiquettes LR (103), Horizons (21), UDI (12) ou DVD (43), soit près de 60% du total, 115 étant à gauche, dont 60 socialistes, 18 communistes et 12 Écologistes. Ils ne sont que 6 à être Renaissance ou MoDem et 2 étiquetés RN. Sur les 42 villes de plus de 100 000 habitants, 24 sont à gauche (les plus grandes étant Paris et Marseille) dont 7 Écologistes (Lyon en tête) ; 17 sont à droite (les plus grandes étant Toulouse et Nice) et 1 au RN (Perpignan). Et si 120 maires ont décroché leur premier mandat à partir de 2020, il n'y a eu que 35 bascules politiques sur les 308 villes étudiées ; avec une proportion plus forte - 11 sur 42, soit un quart - dans celles de plus de 100 000 habitants : Marseille et Nancy, gagnées par le PS - même si, à Marseille, l'Écologiste Michèle Rubirola est d'abord devenue maire avant de passer la main à Benoît Payan ; Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Besançon, Tours et Annecy, gagnées par les Verts ; Metz, reprise par la droite ; Perpignan, conquise par le RN Louis Aliot et, d'une certaine manière Orléans, où le LR Serge Grouard a battu le DVD Olivier Carré, à qui Grouard avait pourtant passé la main en 2015.

Panel étudié : Ont été retenues les 287 communes de plus de 30 000 habitants ainsi que les 21 préfectures de moins de 30 000 habitants, soit en tout 308 maires.

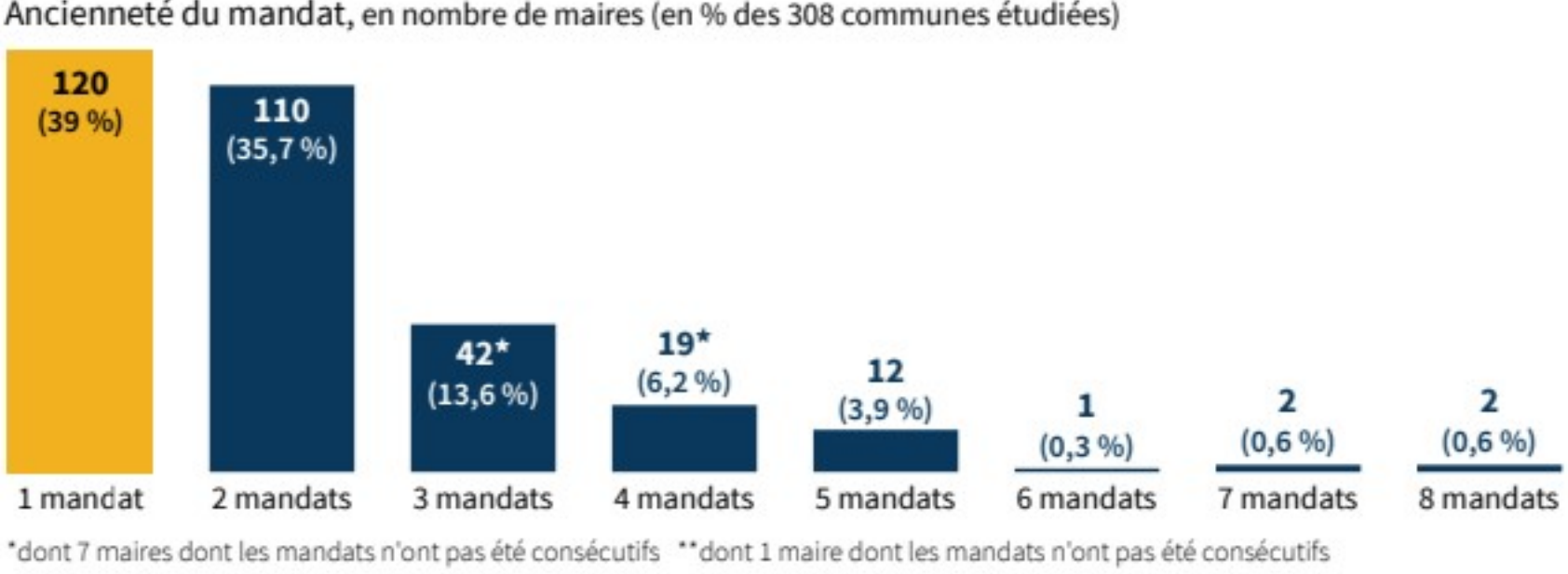
Un maire sur cinq seulement est une femme



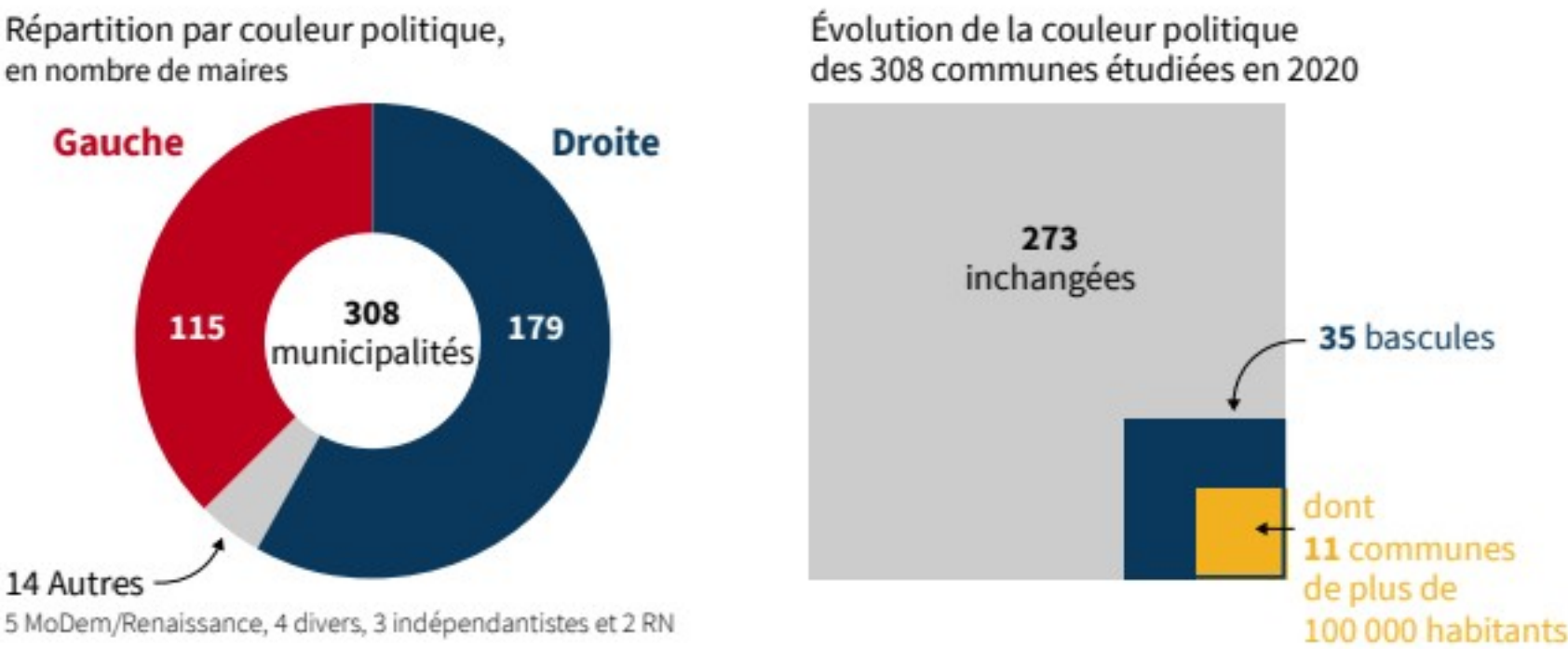
Un âge moyen de 59 ans et 9 mois



40% achèvent leur premier mandat



Une majorité de maires de droite



35 alternances



16 anciens ministres



Ces maires qui ont dépassé le cap des 30 ans de mandat

Mandat en cours	Maire	Commune (mandat)
49 ans	Laurent Cathala	Créteil (depuis 1977)
49	André Laignel	Issoudun (depuis 1977)
48	Jacques Chaban-Delmas	Bordeaux (1947-1995)
47	Édouard Herriot	Lyon (1905-1940 et 1945-1957)
46	André Santini	Issy-les-Moulineaux (depuis 1980)
45	Antoine Pinay	Saint-Chamond (1929-1944 et 1947-1977)
42	Max Lejeune	Abbeville (1947-1989)
37	Jean-Marie Rausch	Metz (1971-2008)
36	Jean Royer	Tours (1959-1995)
34	Paul Alduy	Perpignan (1959-1983)
34	Louis Longequeue	Limoges (1956-1990)
33	Gaston Defferre	Marseille (1953-1986)
33	Alain Peyrefitte	Provins (1965-1997)
32	François Baroin	Troyes (depuis 1995)
31	Jean-François Copé	Meaux (depuis 1995)
31	Jean Leonetti	Antibes (depuis 1995)
31	Jacques Kossowski	Courbevoie (depuis 1995)
31	Jean-Marie Girault	Caen (1970-2001)
31	Edmond Hervé	Rennes (1977-2008)
31	Jacques Pélissard	Lons-le-Saunier (1989-2020)
31	André Rossinot	Nancy (1983-2014)
30	Guy Mollet	Arras (1945-1975)
30	Robert Poujade	Dijon (1971-2001)

Sources : ministère de l'Intérieur, Le Figaro

Infographie LE FIGARO

Alain Finkelkraut : « Nos antifascistes sont des pogromistes qui se prennent pour des résistants »

PROPOS RECUEILLIS PAR
Alexandre Devecchio et Eugénie Boilait

LE FIGARO. - Quentin, militant identitaire qui était venu protéger des membres du Collectif Némésis, protestant contre la tenue d'une conférence de Rima Hassan à l'Institut d'études politiques de Lyon, est mort lynché par d'anciens membres de la Jeune Garde. Comment expliquer un tel déchaînement de violence ?

ALAIN FINKIELKRAUT. - Depuis la chute du III^e Reich, l'antifascisme n'est plus la résistance héroïque à un régime totalitaire, mais la lutte confortable contre une menace imaginaire. C'est une idéologie féroce et potentiellement criminelle qui transforme l'adversaire politique en ennemi du genre humain. « Ici, on ne pleure pas les nazis », lisait-on à Rennes sur la banderole des manifestants antifascistes, une semaine après l'assassinat de Quentin Deranque. Aucune poursuite judiciaire n'est envisagée pour les auteurs et les porteurs de cet ignoble slogan. À condition qu'ils soient classés à la droite de la droite, on peut impunément piétiner les morts.

Beaucoup y ont vu le simple résultat, certes malheureux, mais logique, des tensions grandissantes entre l'extrême droite et l'extrême gauche, les renvoyant ainsi dos à dos. Cette analyse vous semble-t-elle juste ?

À en croire la presse qui se dit de gauche, ce sont les exactions des groupes identitaires qui, à Lyon et ailleurs, ont provoqué en retour la mobilisation des antifas. Et on a pu lire dans *Libération* que Quentin, militant d'extrême droite, est mort des suites d'un affrontement avec les antifascistes. Non, les images en font foi : il ne s'agit pas d'un affrontement, mais d'un lynchage en bonne et due forme. Quentin Deranque n'a pas été battu par KO lors d'une rixe sauvage. Nos antifascistes sont des pogromistes qui se prennent pour des résistants.

Et tandis que Dominique de Villepin vole au secours de La France insoumise en s'alarant du corridor de respectabilité offert au Rassemblement national, Ségolène Royal, toujours vigilante, toujours à la pointe du combat contre le retour de la bête immonde, vient d'écrire sur son compte X que le fait que « la présidente de l'Assemblée nationale se précipite pour faire une minute de silence à un militant présumé antisémite et néonazi interpellé, aussi condamnable que soit cet assassinat ». Pourquoi condamnable ? Qu'y a-t-il de mal à débarrasser le monde d'un émule d'Adolf Hitler ?

Les lyncheurs doivent être remerciés : ils ont fait œuvre de salubrité publique.

Ce qu'on sait de Quentin, c'est que, converti récemment au catholicisme, il aimait assister aux messes en latin et qu'il était un sympathisant de l'Action française, groupe monarchiste qui invite des conférenciers de tous bords et qui a rompu depuis longtemps avec l'antisémitisme de son fondateur, Charles Maurras.

Vous-même avez été invité à vous exprimer devant l'Action française. Mais vous avez décliné l'invitation...

Deux de mes anciens élèves m'ont, un jour, invité à parler à l'Action française. Je les connais, ils ont des convictions très fortes, mais ils ne sont suspects ni d'extrémisme ni a fortiori d'antisémitisme. Marcel Gauchet est venu parler à l'Action française. J'ai finalement décliné parce que les bien-pensants de Mediapart ou de *Télérama* auraient sauté sur l'occasion de cette invitation pour dire que j'avais définitivement basculé dans le camp de l'extrême droite. J'ai donc refusé, non pas par lâcheté, du moins je l'espère, mais par prudence.

C'est parce qu'il y a des antifascistes que tous ceux qui ne souscrivent pas aux thèses de la gauche radicale, notamment sur l'immigration, sont traités de fascistes et se trouvent par là même exclus de l'humanité commune

La droite a pointé du doigt la responsabilité de La France insoumise dans cette violence débridée, notamment à cause de la présence d'un collaborateur parlementaire du député LFI Raphaël Arnault. Peut-on tenir LFI pour responsable de ces violences ?

La conversation civique n'a aucun sens pour les Insoumis. L'insulte leur tient lieu d'échange. On ne débat pas en effet avec les oppresseurs, on les combat jusqu'au renversement final. Robespieristes avant d'être antifascistes, ils conçoivent la politique comme la guerre de l'humanité contre ses ennemis. Souvenons-nous de Thomas Portes mettant le pied sur un ballon à l'effigie d'Olivier Dussopt, alors ministre du Travail. Cette violence incessante dans la rue comme à l'Assemblée nationale pourrit le climat politique de la France. Les Insoumis se reconnaissent sans mal dans les chasses à l'homme que pratique la Jeune Garde sous prétexte d'auto-défense. Tout en regrettant le meurtre de Quentin, ils maintiennent leur confiance pleine et entière en Raphaël Arnault, élu en 2024 sous leurs couleurs. Ils sont donc responsables.

À l'origine de cet événement dramatique, il y a l'invitation de l'eurodéputée Insoumise et pro-palestinienne Rima Hassan à l'Institut d'études politiques de Lyon. Que pensez-vous de cette invitation politique ?

Au lendemain du massacre du 7 Octobre, Raphaël Arnault a posté un message glorifiant l'acte de

résistance du Hamas. Quant à Rima Hassan, elle n'a qu'un seul objectif, la Palestine de la rivière à la mer, et qu'un seul moteur, la judéophobie, à peine déguisée en antisionisme. « Aux sionistes qui me lisent, écrit-elle, je veux dire que vous êtes pour nous ce que les nazis étaient pour vous, et cela vous suivra jusqu'à la fin des temps, jusqu'à la dernière goutte de sang. » Ce message est un aveu. Les nazis ne traquaient pas les sionistes, mais les Juifs, quelle que fût leur obédience, sionistes, antisionistes, athées ou pratiquants.

C'est contre les Juifs que la passionaria au keffieh s'acharne quotidiennement. C'est le peuple génocidé qu'elle voue aux gémonies. Et c'est en tant qu'antisémite qu'elle a été reçue avec tous les honneurs à Sciences Po Lyon. L'antisémitisme, en effet, n'est plus raciste, mais impeccablement antiraciste et revêt maintenant, dans les universités, les oripeaux de la vertu. Sous l'effet de la politique israélienne, on n'a pas seulement le droit, mais le devoir de haïr les Juifs jusque dans les hautes sphères de la pensée. Les boomeurs sont aujourd'hui chargés de tous les péchés de la terre. Essayant vaille que vaille de penser par moi-même, je n'ai pas de solidarité générationnelle, mais je me souviens qu'en 68, nous étions tous des Juifs allemands, alors que les étudiants qui naissent à la politique par ce qu'ils croient être la cause palestinienne sont tous des antisémites enragés. Dans une boucle WhatsApp, deux professeurs de Sciences Po Paris ont justifié la mort de Quentin en ces termes : « Ces nazillons ont récolté ce qu'ils cherchaient et ce à plus d'un titre. » La barbarie aux couleurs du bien, voilà la confusion dont il faut impérativement sortir.

Cet événement est-il le signe avant-coureur d'un réchauffement brutal et général des passions politiques françaises ? Est-ce sensationnaliste de parler de prémices de guerre civile ?

Grâce au front républicain, des antisémites passionnés comme Raphaël Arnault, Aymeric Caron, Thomas Portes, David Guiraud, Ersilia Soudais ou Sébastien Delogu siègent à l'Assemblée nationale. À mener aujourd'hui les combats d'hier, nous allons vers le pire. « S'il y a des antifascistes dans notre pays, c'est bien parce qu'il y a des fascistes », a dit Manon Aubry. C'est, au contraire, parce qu'il y a des antifascistes que tous ceux qui ne souscrivent pas aux thèses de la gauche radicale, notamment sur l'immigration, sont traités de fascistes et se trouvent par là même exclus de l'humanité commune. Pour empêcher la guerre civile, il faut que les partis républicains se ressaisissent, qu'ils marginalisent définitivement La France insoumise et que la refondation de l'école et la réponse à l'angoisse existentielle des Français devant le délitement de leur patrie soient érigées par les uns et les autres en grandes causes nationales.

« De quoi Nicolas Sarkozy est-il le nom ? », demandait Alain Badiou en 2007 et il répondait docilement : « Pétain. » « Nous vivons un moment pétainiste », affirme Jean-Luc Mélenchon en 2026. Il est temps de sortir du somnambulisme et de regarder, pour la changer, la réalité en face. Sinon, la France s'enfoncera irrémédiablement dans son marasme. ■



■ LE CŒUR LOURD, D'ALAIN FINKIELKRAUT
Conversation avec Vincent Trémolet de Villers, Gallimard
176 pages, 18,50 €.

ENTRETIEN

Quentin Deranque n'est pas mort des suites d'une rixe, comme on a pu le lire dans la presse de gauche, mais après un lynchage en bonne et due forme par des militants antifascistes, explique l'écrivain et académicien*, dont le nouveau livre, « Le Cœur lourd », vient de paraître. Selon lui, après cet événement, il est temps que les partis républicains décident de marginaliser LFI.



FABRIEN CLAIREFOND

NOUVEAU



LE FIGARO HISTOIRE

FÉVRIER - MARS 2026

1914, comment on déclenche une guerre mondiale

Qui fut responsable du déclenchement de la Première Guerre mondiale ? L'enchevêtrement des causes et la multitude de ses acteurs sont tels que la question reste ouverte. De la courte guerre que tout le monde escomptait à l'été 1914 jusqu'au suicide du continent européen pendant quatre longues années, *Le Figaro Histoire* rouvre le dossier. Les meilleurs spécialistes expliquent comment, depuis la fin du XIX^e siècle, se combinèrent les rivalités économiques ou coloniales et l'émergence des nationalités en Europe centrale. Ils décrivent l'engrenage des crises, depuis les guerres des Balkans jusqu'à l'attentat de Sarajevo, qui mena à l'affrontement. Ils soulignent le rôle essentiel joué par le système des alliances entre grandes puissances, synonyme de conflagration générale alors que la

plupart des belligérants étaient étrangers à ce conflit localisé. Au cœur de l'actualité, la capture du président vénézuélien Maduro par les États-Unis et les vives de Trump sur le Groenland sont l'occasion de revenir sur l'histoire et l'évolution de la « doctrine Monroe », au nom de laquelle le président américain justifie ses ambitions. Parmi ses reportages, *Le Figaro Histoire* vous emmène au Rajasthan visiter les palais des derniers maharajas et vous fait découvrir les habits neufs du musée des Augustins de Toulouse, qui vient de rouvrir ses portes après une mue spectaculaire.

11 €
90

En vente actuellement chez tous les marchands de journaux et sur www.figarostore.fr/histoire

Retrouvez *Le Figaro Histoire* sur X et Facebook

Ou abonnez-vous au Figaro Histoire en flashant ce QR Code



La Cour suprême a rappelé à Trump ce qu'il ne veut pas entendre : les droits de douane sont des impôts



CHRONIQUE
Bertille Bayart

La Cour suprême des États-Unis a fait, vendredi dernier, son travail de contre-pouvoir : créer de la frustration. Chez Donald Trump, cette frustration est à la mesure du personnage. Immense, furieuse, dantesque. « Je suis autorisé à interrompre tout commerce ou toute activité commerciale avec (un) pays. En d'autres termes, je peux détruire le commerce. Je peux détruire le pays. Je suis même autorisé à imposer un embargo destructeur à un pays étranger (...). Je peux faire tout ce que je veux, mais je ne peux pas facturer 1 dollar », a déclaré le président américain en conférence de presse quelques heures après l'annonce de la décision des juges de déclarer illégaux les droits de douane réciproques infligés à la planète entière par le locataire de la Maison-Blanche.

Donald Trump ne digère pas ce dollar qu'il ne peut pas facturer en vertu de la loi de 1977 qui définit les pouvoirs du président en cas d'urgence économique (International Emergency Economic Powers Act, IEEPA - prononcez « Aïe-I-pa »). « L'IEEPA autorise le président à "enquêter, bloquer pendant la durée d'une enquête, réglementer, diriger et contraindre, annuler, invalider, empêcher ou interdire (...) l'importation ou l'exportation". Cette longue liste de pouvoirs ne fait aucune mention des droits de douane ou des taxes. (...) Il va de soi que si le Congrès avait eu l'intention de conférer le pouvoir distinct et extraordinaire d'imposer des droits de douane, il l'aurait fait explicitement », écrit le juge John Roberts.

En quoi ce pouvoir d'imposer le moindre dollar de droits de douane est-il différent des autres ? La réponse se trouve dans l'opinion du juge Gorsuch, nommé par Trump mais qui n'a pas voté cette fois en sa faveur. « Les Américains ont mené la révolution en grande partie parce qu'ils estimaient que seuls leurs représentants élus (et non le roi) avaient le pouvoir de leur imposer des taxes », rappelle-t-il. Or, avec ses droits de douane décrétés au titre de l'IEEPA, « le président tente d'exercer le "pouvoir fondamental du Congrès" en matière d'impôts et de droits de douane, un pouvoir que l'article I de la Constitution confère uniquement au Congrès. »

Double défaite pour Donald Trump. Son pouvoir exécutif est entravé. Mais, pire peut-être, les juges

confirment par le droit ce que toutes les études économiques, systématiquement réfutées par l'Administration Trump, qui qualifie leurs auteurs d'incompétents ou de démocrates (ce qui revient au même pour la Maison-Blanche), disent : les droits de douane ne sont pas des prélèvements exigés des pays étrangers. Ce sont des impôts payés par les Américains. Et, concernant les 175 milliards de dollars encaissés à ce jour par le Trésor au titre de l'IEEPA, ces impôts étaient illégaux.

La question d'un éventuel remboursement et des procédures judiciaires qui s'annoncent dans ce but se pose d'ailleurs essentiellement aux États-Unis. Ce n'est ni la Chine, ni l'Union européenne, ni la Corée du Sud, ni le Japon qui vont tendre l'addition à l'On-cle Sam, mais les entreprises américaines. « Les États-Unis pourraient être tenus de rembourser des milliards de dollars aux importateurs qui ont payé les droits de douane prévus par l'IEEPA, même si certains importateurs ont déjà répercuté ces coûts sur les consommateurs ou d'autres acteurs », a d'ailleurs prévenu dans son opinion dissidente le juge Kavanaugh, dont Donald Trump a fait son héros.

Au mois de janvier dernier, l'Institut Kiel, après avoir épluché les documents douaniers de plus de 25 millions de produits importés pour une valeur totale de 4 000 milliards de dollars, avait conclu que les exportateurs étrangers n'absorbaient que 4 % des droits de douane supplémentaires décidés par Donald Trump. Les 96 % restants étaient payés par les importateurs et consommateurs américains. Le NBER (National Bureau of Economic Research) est arrivé à une estimation similaire d'un taux de répercussion de 94 %. « Les coûts (du choc tarifaire) sont largement supportés par les États-Unis, car les exportateurs n'ont, en moyenne, pas baissé leurs prix », écrit-il. L'Institut JPMorganChase s'est penché sur les PME américaines : la facture douanière qu'elles acquittent s'est envolée depuis le mois d'avril et la mise en place des tarifs réciproques, et elle a été triplée par rapport à ce qu'elle était début 2025. L'office budgétaire du Congrès (CBO), qui a relevé ses anticipations d'inflation d'ici à 2029, estime pour sa part que seulement 5 % des tarifs sont payés à l'étranger, et que 70 % sont facturés au client final.

Ce qui représente une facture de 1000 dollars par ménage, selon la Tax Foundation.

La Réserve fédérale de New York a enfoncé le clou au début du mois, avec la même conclusion que les autres : un taux de répercussion de 94 %. « Ce résultat signifie qu'un droit de douane de 10 % n'a entraîné qu'une baisse de 0,6 point de pourcentage des prix à l'exportation étrangers. » « Je pense que c'est le pire document que j'ai jamais vu dans l'histoire du système de la Réserve fédérale », a réagi Kevin Hassett, qui dirige le Conseil économique auprès du président, sur CNBC mercredi. « Les personnes associées à ce document devraient probablement faire l'objet de sanctions disciplinaires. »

Attaquer, toujours, et ne jamais s'excuser. La méthode de l'avocat Roy Cohn, ex-mentor de Donald Trump, reste de mise chez les Maga. Mentir, aussi. « Grâce aux droits de douane, nous avons considérablement réduit notre déficit commercial, qui était le plus important de l'histoire », se félicitait en janvier à Davos le président des États-Unis, vantant ses résultats « stupéfiants » et « sidérants ». Les chiffres publiés la semaine dernière font état, pour l'année 2025, d'un déficit commercial pour les biens record de 1241 milliards de dollars, soit 2,1 % de plus qu'en 2024.

Le camouflet infligé par la Cour suprême à Donald Trump lui prépare deux nouvelles épreuves. L'une avec le Congrès, à qui il faudra demander sous 150 jours - donc avant les élections des midterms le 3 novembre - d'approuver la vague générale de 10 % de droits de douane qu'il a annoncée vendredi au titre de la section 122 en lieu et place de l'IEEPA. La seconde avec Xi Jinping. La Chine gagne depuis un an le bras de fer engagé par le président des États-Unis, qu'elle a contraint à la trêve avec son chantage aux terres rares. Elle sort aussi gagnante de la décision de la Cour suprême : les droits de douane de substitution à 10 % abaissent de facto ceux qu'elle subissait avec l'IEEPA. Surout, ces droits sont plafonnés à 15 % et limités dans le temps : en termes de capacité d'escalade, Donald Trump a donc perdu sa carte la plus mobile et la plus discrétionnaire. Fin mars, le président des États-Unis ira à Pékin. Ou peut-être à Canossa. ■

Fin de vie : Français, ne marchez pas dans les pas du Québec

» Lire aussi **PAGES 2 ET 3**



LOUIS-ANDRÉ RICHARD

Le professeur de philosophie* a participé aux différentes étapes d'élaboration de la loi sur la fin de vie au Québec. Fort de son expérience, il alerte sur les dérives observées dans la province canadienne et met en garde notre pays afin qu'il ne suive pas cette voie.

Selon Alain (Émile Chartier), philosophe et maître de Simone Weil : « Les leçons de morale civique sont hérissées d'épines... Au reste, il est clair que les pouvoirs n'ont jamais cessé de vouloir que l'on enseigne au peuple ce qui s'accorde avec leur politique. Fanatisme si on obéit, fanatisme si on résiste. Contre passion il n'y a peut-être que passion. »

À l'heure où les députés français révisent le projet de loi sur la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie, il est frappant d'observer les similitudes avec la genèse d'un mouvement politique similaire au Québec.

En 2015, en effet, le gouvernement québécois a légalisé l'aide médicale à mourir affirmant qu'elle correspondait à une demande massive de la population. Or, en 2012, le rapport de la Commission spéciale « Mourir dans la dignité » indiquait que 59 % des Québécois s'étant exprimés sur un tel projet étaient hostiles à la légalisation. À l'heure actuelle en France, d'après le récent sondage Fondapol, les données recueillies contestent une soi-disant revendication massive annoncée. Ces stratégies convergentes inclinent à penser comme Alain que : « Les pouvoirs imposent leurs politiques plutôt qu'ils n'écoulent leur peuple. »

La question de la posture religieuse évoquée pour récuser un argumentaire crédible, allant contre une modification législative, a sévi chez nous comme chez vous. Mais, en réalité, il s'agit d'un tour de passe-passe démagogique. En effet, il faut se garder de confondre l'effet avec la cause. Généralement, la personne religieuse se montre défavorable à une loi légalisant l'euthanasie. Elle le fera au nom de sa foi, mais il s'agit d'un effet et non pas de ce qui soutient l'argumentaire défendu au nom de la raison. Ainsi, des intellectuels, comme le regretté Axel Kahn ou le professeur Jean-François Braunstein, ont exprimé, comme tant

d'autres, une position résistante sans référence religieuse d'aucune sorte.

Au Québec, le concept d'« aide médicale à mourir » s'est imposé. Cette expression racoleuse s'est vite répandue dans l'espace public. Qui pouvait être contre cela ? On ne considère plus l'idée d'euthanasie ou d'homicide, c'est bien pratique. En prime, l'idée se fonde dans l'univers des soins médicaux. Ce flou a consacré la confusion entre un accompagnement jusqu'au terme naturel de l'existence et celui d'une mort provoquée à heure choisie. En France, le rapporteur Olivier Falorni a déclaré refuser le terme « euthanasie », car, selon lui, le concept a été « souillé par l'Histoire ». Ce type d'allégation à l'emporte-pièce ne peut mieux

Si on pense à l'avenir, l'amalgame entre la médecine palliative et l'offre d'homicide médicalement assisté brouille les repères d'un art fragile et profondément humain

illustrer le risque de fanatisme contre lequel Alain nous a mis en garde. Pour le moins, on peut y voir une leçon de moralisme civique sans fondement. Dans nos deux pays, on pratique l'art du camouflet d'expressions justes au profit d'une novlangue doucereuse semant un chaos sémantique. Cela ne profite à personne sinon aux idéologues.

Nos deux communautés politiques argumentent un respect exigeant de balises strictes. On rassure l'opinion publique. Au Québec, on souhaitait offrir l'aide médicale à mourir comme un geste fraternel d'exception dans des situations rares de souffrances réfractaires au soin. Dans cette optique, le nombre de cas serait limité. Ainsi, l'année d'entrée en vigueur de la loi, six cas de demandes d'aide médicale à mourir étaient répertoriés. Moins de dix ans plus tard, en 2024, les statistiques publiées par

la Commission sur les soins de fin de vie révélaient que 5 717 personnes étaient décédées par euthanasie cette même année. Cette expansion fulgurante a déjoué les pronostics les plus audacieux. Nos associations militantes se sont immédiatement saisies de la mission d'élargir au plus grand nombre l'accès à l'euthanasie au motif que toute restriction relevait de la discrimination. L'aide à mourir est entrée dans notre langage commun comme la façon socialement digne de quitter ce monde.

Si on pense à l'avenir, l'amalgame entre la médecine palliative et l'offre d'homicide médicalement assisté brouille les repères d'un art fragile et profondément humain. Au Québec, la transmission de cet art est mise à mal. Il ne manque pas d'exemples de jeunes médecins qui, sous couvert de respecter la loi, témoignent finalement de souffrances post-traumatiques difficiles à supporter. Des familles aussi ne s'en remettent pas en raison de la violence cachée d'un acte qui facilite le suicide. L'âme abîmée du thérapeute comme celle de l'entourage du mourant ne méritent-elles pas d'être prises en compte ? Il en va de même à l'égard de la liberté décisionnelle du patient. L'idéologie régnante martèle l'idée d'un progrès démocratique sans précédent. Mais, en réalité, la complexité du sujet n'oblitére-t-elle pas la compréhension menant à une décision vraiment lucide ?

Par-delà les tensions politiques et les pressions idéologiques fanatiques, la France a l'occasion de se démarquer en refusant de céder. La résistance est une de vos plus grandes qualités, et ici, il ne s'agit pas de fanatisme ! ■

* Louis-André Richard est professeur de philosophie au Cégep de Sainte-Foy, au Québec. Il a participé, en qualité d'expert, aux différentes étapes d'élaboration de la loi concernant la fin de vie au Québec. La légalisation de l'euthanasie dans la province date de 2016, avec un taux par décès à 8 %, le plus élevé du monde.

LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95 %)
23-25, rue de Provence
75009 Paris

Président-directeur général
Eric Trappier

Administrateurs

Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris

Président

Eric Trappier

Directeur général,
directeur de la publication
Marc Feuillée

Directeur des rédactions

Alexis Brézet

Directeur délégué de la rédaction

Vincent Trémolet de Villers

Directeurs adjoints de la rédaction

Gaëtan de Capèle (Économie),
Laurence de Charette

(pôle audiovisuel), Anne-Sophie
von Claer (Style, Art de vivre, F),
Philippe Gelle (International),

Anne Huet-Wuillème (Édition,
Photo, Révision, DA),
Jacques-Olivier Martin (directeur
de la rédaction du Figaro.fr),
Étienne de Montety (Figaro
Littéraire), Yves Thérard

(Enquêtes, Opérations spéciales,
Sports, Sciences, Culture,
Télévision).

Éditeurs

Robert Mergui
Anne Pican

Rédacteur en chef

Frédéric Picard (Web)

Directeur du pôle news

Bertrand Glé

Éditeurs

Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS

23-25, rue de Provence, 75009 Paris

Tél. : 01 56 52 20 00

Fax : 01 56 52 23 07

Président-directeur général

Aurora Domont

Direction, administration, rédaction

23-25, rue de Provence
75009 Paris

Tél. : 01 57 08 50 00

direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'imprimerie, 79, rue de Roissy

93290 Tremblay-en-France

Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux

ISSN 0182-5852

Commission paritaire n° 0426 C 83022

Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7h 30 à 18h :

sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70 ou à abo@client.lefigaro.fr

Gérez votre abonnement sur www.lefigaro.fr/client

Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine

Club Prestige : 599 €. Club : 509 €. Semaine : 445 €. Week-end Prestige : 464 €. Week-end : 389 €.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %.

Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'écocert européen

sous le numéro F1/011/001. Eutrophication : 100 g. 0,002 kg/tonne de papier.



LE FIGARO

ACPM

LE FIGARO

LE FIGARO

LE FIGARO

LE FIGARO

LE FIGARO

LE FIGARO

LE FIGARO

Ce journal se compose de :

Édition nationale

1^{er} cahier

18 pages

Cahier 2 Économie

8 pages

Cahier 3 Le Figaro

et vous

8 pages

« Les États ont des schémas de répétition »



PROPOS RECUEILLIS PAR
Eugénie Bastié

En s'inspirant de l'histoire des mentalités, Nathalie Chaillou propose une « psychogénéalogie des États ». De l'Empire romain aux États-Unis, de l'Angleterre à la France, elle défend l'idée que les nations rejouent, siècle après siècle, des réflexes politiques, fiscaux et culturels hérités de leur genèse.



« Il faut comprendre comment chaque État s'est construit, afin de prendre conscience que ce qui n'était pas possible hier peut l'être aujourd'hui », déclare Nathalie Chaillou. CHRISTELLE LANDUREAU

Nathalie Chaillou est la fondatrice d'Histoire(s) d'une réparation, un projet intellectuel qui propose de mieux comprendre les crises des États en identifiant leurs « schémas de répétition » historiques, politiques et sociaux, afin de penser leur « réparation ». Le projet prend la forme d'une plateforme de vidéos, analyses et futurs travaux (cours, conférences, ouvrage), avec une approche interdisciplinaire mêlant histoire, psychologie et géopolitique.

LE FIGARO. – Vous avez lancé un projet de « psychogénéalogie des États », qui vise à « réparer les États-nations ». Pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ?

NATHALIE CHAILLOU. – La psychogénéalogie des États est une nouvelle discipline de recherche qui élucide les conditions de la genèse des États et les conséquences de leurs traumatismes sur leur trajectoire. Elle cherche également à replacer les États dans une généalogie. Par exemple, l'Empire romain et l'Église catholique sont les parents de tous les États européens, en 3^e génération, via l'Angleterre on a les États-Unis. Ceci permet de voir comment, ce qui n'a pas été résolu dans l'Antiquité, s'est retransmis à travers les siècles, sous des versions différentes. Cela peut sembler étonnant mais cette approche permet d'avoir un autre regard sur les problèmes politiques et économiques contemporains et de livrer des diagnostics significatifs.

À qui s'adresse ce projet ?

À tous les citoyens désireux de comprendre la marche du monde et le moyen de changer les choses. Parce que le changement passera par le changement de regard que les pays ont les uns sur les autres.

De quel constat êtes-vous partie pour faire naître ce projet ?

Je suis partie des travaux du sociologue américain Thomas Ertman, qui comparait la mise en place de l'impôt dans différents États européens depuis le Haut Moyen Âge jusqu'aux révolutions. J'en suis arrivée à la conclusion que l'Angleterre lève toujours trop d'impôts quelle que soit la période concernée, la France le diffère toujours dans le

temps, quant à l'Allemagne, c'est son rapport à l'espace qui pose un problème. Or ce n'est pas normal de réagir de la même manière sur une aussi longue période : c'est comme si, avec une voiture, vous utilisez toujours une seule vitesse sur les 5 disponibles, quelle que soit la nature de la route. C'est ainsi que je me suis rendu compte qu'il y avait un schéma de répétition chez les États, je pensais que c'était un concept réservé aux individus.

La personne humaine et l'État sont deux entités qui se distinguent par leurs natures, leurs fonctionnements et leurs finalités. Comment peut-on appliquer une méthode de psychologie (faite pour une entité concrète, la personne) à un État (entité abstraite) ?

Je ne fais que prolonger des travaux esquissés par l'école de psychologie historique et les historiens des mentalités. Leurs différents jalons permettent de tracer une ligne de temps pour évaluer la date de création des États qui va de l'enfance à l'âge adulte : les Grecs n'ont pas connu le stade du miroir, l'âge de 7-10 ans correspond à 1215, l'adolescence apparaît avec l'époque romantique... Il est significatif que les États-Unis, qui ont un problème de limite émergent à cette période. L'âge adulte, c'est maintenant : on peut donc résoudre des problèmes que l'on ne pouvait pas aborder auparavant puisque nous n'avions pas collectivement la maturité nécessaire. Une des difficultés de ce projet a été de reconstruire l'histoire d'un pays comme celle d'un individu, ce qui supposait décloisonner la recherche historique découpée en différentes époques et matières. Un peu comme si on remontait des boîtes d'archives, toutes organisées, à plat, en 2D, pour faire la diagonale de toutes ces disciplines, en 3D, pour avoir une autre perspective.

Comment des traumatismes peuvent-ils être collectifs ?

Les guerres mondiales ont causé des traumatismes collectifs, notamment la première qui a permis le développement de la psychanalyse et de l'hypnose pour soigner les « gueules cassées ».

Pourquoi les États répètent-ils, selon vous, des stratégies inefficaces ?

On comprend mieux les États-Unis grâce à leur relation avec l'Angleterre, marquée par l'humiliation et l'exploitation. Parqués à l'est des Appalaches comme débouché captif des surplus industriels anglais, les colons ont voulu fuir vers l'Ouest, quitte à massacrer au passage leurs malheureux gardes-frontières, les Indiens. Récupérer le Groenland ne sera que le moyen de réactiver ce scénario : celui de la fuite en avant, avec son corollaire, la vie du Far West qui ne permet ni d'être désarmé ni de prendre soin correctement des gens. C'est ce que les Américains ont tellement de mal à percevoir parce qu'ils n'ont pu faire l'apprentissage de la limite comme moyen essentiel de se construire. Pourtant, dans un monde fini, une croissance infinie n'a pas de sens. Poursuivre dans une approche quantitative fait perdre un temps précieux pour organiser l'économie de demain.

Les schémas de répétitions des États-Unis ont-ils une influence sur les autres États ?

Le modèle américain, compte tenu de sa relation avec l'Angleterre, c'est un système financier obèse branché sur un corps politique adolescent : on construit une ligne de chemin de fer en pleine guerre alors qu'on a du mal à payer les troupes ! D'où des conflits d'intérêts endémiques et une première loi antitrust dès 1890. Le niveau de production économique a été surdimensionné par trois guerres : la guerre d'indépendance, la guerre de Sécession et la Seconde Guerre mondiale qui relance encore une production déjà trop importante. D'où la crise de 1929, crise d'indigestion productive. C'est ce que tout le monde, via Wall Street et le rôle du dollar, paie aujourd'hui via l'aspect systémique des schémas de répétition. Pour cette raison, il faut réparer les États-nations qui le peuvent, parce que leur ego national est plus flexible, comme la France.

Quels sont les schémas de répétition de la France ?

La France est l'un des cas les plus complexes. Aussi, je l'ai systématiquement comparée à l'Angleterre et à l'Allemagne. Dans le cas anglais, on a un abandon précoce du père, l'Empire romain, ce qui livre les îles à trois vagues de pillards en bandes organisées (Anglo-Saxons, vikings et Normands). C'est ce qui structure le système politique et financier en mode défense permanent avec un besoin fondamental de contrôler la relation aux autres (Brexit). Dans le cas français, le problème est intérieur : le père, disparaît trop tôt à l'est avant que les différentes composantes n'aient pu se mélanger ensemble. D'où des grumeaux dans la recette

« Une des difficultés de ce projet a été de reconstruire l'histoire d'un pays comme celle d'un individu, ce qui supposait de décloisonner la recherche historique découpée en différentes époques et matières »

politique qui a du mal à s'établir parce que les composantes franques, chrétienne et romaine ont des logiques différentes. De plus, celui qui veut prendre le contrôle sur les autres est le plus faible. Les détenteurs de la Légion d'honneur l'ignorent mais ce qu'ils portent à la boutonnière, c'est leur engagement à défendre l'État contre l'émiettement féodal. Cette fois-ci, le système politique et financier est paramétré en mode reconquête intérieure (comme l'Espagne). En 1665, on compte un « pensionné » pour 380 habitants, seule la Castille fait mieux avec un sur 166. Le morcellement a conduit à un excès de contrôle intérieur (politique et administratif) qui écrase la vie économique (déficits).

Quelles seraient les solutions pour sortir de ces schémas en France ?

Ce sont des siècles d'engrammage politique qu'il faut changer. Vous pouvez voter toutes les lois du monde mais quand un Américain offre un fusil à son fils à l'âge de 7 ans, ce qu'il lui transmet c'est sa peur de l'autre et il lui dit que le monde est dangereux. En France, c'est la même chose sur le versant économique. Il faut désormais comprendre comment chaque État s'est construit, afin de prendre conscience que ce qui n'était pas possible hier peut l'être aujourd'hui. Pour la France, il y a aussi une urgence : sortir de la dévalorisation économique héritée de sa construction historique, pour retrouver pleinement sa place et jouer un rôle de réparation dans la situation géopolitique actuelle. Toutes les nations accusent un retard dans un domaine particulier ; c'est précisément ce décalage qui leur permet, pour paraphraser Einstein, de porter un regard neuf sur des problèmes que d'autres croyaient déjà résolus. Or, il existe bel et bien un problème de modèle économique à repenser – et, sur ce point, le regard de la France peut être essentiel. ■

Gala

CHARLES ET WILLIAM
L'UNION SACRÉE CONTRE ANDREW

SPÉCIAL CHANGEMENT

LES CLÉS POUR OSER
PAR LE PHILOSOPHE CHARLES PÉPIN

TÉMOIGNAGES
ILS ONT TOUT PLAQUÉ

CÉLÉBRITÉS
CELLES QUI ONT CHOISI DE SE RETIRER

ALESSANDRA SUBLET

“CHANGER DE VIE M'A RENDUE HEUREUSE”

MODE JEAN
TOUS LES BONS MIX

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE
LA QUÊTE DU RÉSULTAT NATUREL

LE FIGARO économie



BUDGET
LES DÉFIS DU NOUVEAU
MINISTRE DES COMPTES PUBLICS
DAVID AMIEL **PAGE 20**

AUTOMOBILE
TRÈS ENDETTÉ, L'ÉQUIPEMENTIER
FORVIA VEND UNE DE SES ACTIVITÉS
HISTORIQUES **PAGE 24**



Les Vingt-Sept se déchirent sur le «made in Europe»



La loi sur l'accélération industrielle visant à protéger les entreprises de la concurrence chinoise a encore été reportée, en raison de multiples intérêts divergents. **PAGES 22 ET 23**

Le prêt à taux zéro dope la construction de maisons

Cela s'appelle une mesure à effet immédiat. Depuis l'année dernière, le prêt à taux zéro, un dispositif réservé aux primo-accédants, a été étendu à tout le territoire. Conséquence, les constructions de maisons individuelles ont augmenté de 33,3 % en 2025, selon la Fédération française du bâtiment (FFB). En 2025, 67 800 maisons neuves ont été vendues, environ 17 000 de plus

qu'en 2024, un chiffre «proche des 18 000 prêts à taux zéro supplémentaires accordés en 2025», a noté Christophe Boucaux, délégué général de la FFB. Au total, 41 128 PTZ ont été attribués à des ménages achetant un logement pour la première fois, 76,6 % de plus que l'année précédente. 2024 avait été marquée par quelques mois de suspension du dispositif : alors qu'il

devrait s'arrêter fin 2023, il a finalement été prolongé jusqu'à 2027. Une bonne nouvelle qui ne suffit pas à faire oublier les difficultés structurelles de la construction immobilière. L'an dernier, le niveau d'activité du secteur de la maison individuelle est resté 42 % en dessous de sa moyenne de long terme, calculée entre 2006 et 2025. En outre, les ventes de logements col-

lectifs neufs ou de maisons mitoyennes ont à nouveau reculé de 6,9 % en 2025, pour la quatrième année consécutive. Le secteur est pénalisé par la disparition de la niche fiscale Pinel au 1^{er} janvier 2025. Les professionnels appellent à intégrer la maison individuelle dans le nouveau dispositif d'incitation à l'investissement locatif mis en place dans la loi de finances 2026. **E. B.**

> FOCUS

LES ARNAULT DÉTIENNENT PLUS DE 50 % DE LVMH

Bernard Arnault et ses cinq enfants ont prévenu mardi le gendarme de la Bourse : ils possèdent désormais 50,01 % du capital et 65,94 % des droits de vote de LVMH. «Ce franchissement du seuil témoigne de la grande confiance de Bernard Arnault et de sa famille dans l'avenir de LVMH», assure l'entourage du PDG du leader mondial du luxe.

C'est aussi une réponse aux Cassandre qui s'inquiètent de la fin d'une époque, après deux ans de décroissance du marché. «Un groupe familial pense et investit à moyen terme, crée des produits pour le long terme et n'est pas obnubilé par ce qui va se passer le trimestre prochain, explique le PDG. On voit les choses à long terme et, pour l'instant, cela ne nous a pas trop mal réussi.»

L'homme d'affaires a pris le contrôle de LVMH en 1988 après une bataille homérique avec ses copropriétaires. Depuis, il n'a cessé de développer le groupe, dont le chiffre d'affaires a été multiplié par 32, à 80,8 milliards d'euros, et la capitalisation boursière par 48, à 280 milliards. Les dividendes versés ont permis à Bernard Arnault, qui ne détenait au départ que 5 % de LVMH, de renforcer peu à peu sa participation, notamment en rachetant des titres sur le marché à chaque fois que le cours avait un petit coup de mou. Bien décidé à ce que sa famille conserve le contrôle du groupe, le PDG en a revu la gouvernance à l'été 2022 en créant une commandite. Chacun de ses enfants occupe, par ailleurs, des fonctions opérationnelles dans le groupe, et quatre en sont administrateurs.

IVAN LETESSIER

le PLUS du FIGARO ÉCO

PRÊT-À-PORTER
LIA, une prime pour les marques les plus fortes

PAGE 25

LA SÉANCE

DU MARDI 24 FÉVRIER 2026

CAC 40
8519,21 +0,26%

DOW JONES
49222,26 +0,86%

ONCE D'OR
4717,00 (4717,00)

PÉTROLE (Brent)
71,250 (71,400)

EUROSTOXX 50
6124,21 +0,17%

FOOTSIE
10680,59 -0,04%

NASDAQ
25009,28 +1,22%

NIKKEI
57321,09 +0,87%

L'HISTOIRE

Caisse d'épargne : amendes pour pratique commerciale trompeuse

C'est un sujet auquel les consommateurs sont très sensibles : l'évolution des frais bancaires. La Répression des fraudes (DGCCRF) veille au grain. L'organisme a annoncé mardi avoir infligé deux lourdes amendes d'un total de 9,2 millions d'euros à l'encontre des Caisse d'épargne d'Île-de-France et du Grand Est Europe pour «pratiques commerciales trompeuses». Il est reproché aux deux banques du groupe BPCE d'avoir «dépassé les plafonds applicables aux commissions d'intervention». Ces commissions sont facturées lorsque le compte bancaire tombe dans le rouge ou lorsque le plafond du découvert autorisé est dépassé. Elles sont plafonnées à 8 euros par opération et 80 euros par mois. La Caisse d'épargne d'Île-de-France est allée plus loin

en facturant des commissions «en l'absence d'une irrégularité de fonctionnement» (autrement dit, de découvert), souligne la DGCCRF. Ces fraudes ont été observées lors d'enquêtes menées entre 2022 et 2025. Deux «procédures pour pratiques commerciales trompeuses» ont été transmises aux parquets de Paris et de Strasbourg. Mais les deux caisses ont choisi «d'accepter le bénéfice de la transaction qui a été proposée» : sanction de 6 millions d'euros pour l'entité basée en Île-de-France et de 3,2 millions pour celle située dans le Bas-Rhin. Les deux Caisse d'épargne indiquent

avoir «cessé de percevoir cette tarification» spécifique. Et elles assurent avoir «entamé les travaux nécessaires pour rembourser les clients concernés dans les semaines à venir». ■

DANIELE GUINOT



Anti-obésité : le danois Novo Nordisk casse les prix aux États-Unis

Novo Nordisk baisse ses prix pour rester dans la course. Le laboratoire danois, pionnier d'une nouvelle génération de traitements contre l'obésité, a annoncé mardi qu'il réduirait drastiquement, aux États-Unis, le prix de ses traitements phares contre le diabète et l'obésité l'année prochaine. Le coût du Wegovy sera réduit de 50 % à 675 dollars (573 euros) quand celui de l'Ozempic, destiné aux patients atteints de diabète de type 2, sera vendu au même prix, avec un rabais de 35 %. «Cette décision s'applique à tous les dosages de ces médicaments et reflète l'engagement de Novo Nordisk à améliorer l'accessibilité financière pour les patients ainsi que pour les payeurs publics et privés», justifie le laboratoire. Novo Nordisk doit affronter la concurrence de plus en plus rude du laboratoire américain Eli Lilly, qui commercialise deux médicaments similaires - le Mounjaro contre le diabète de type 2 et le Zepbound contre l'obésité.

D'autres concurrents, comme Pfizer et AstraZeneca, fourbissent leurs armes et devraient lancer prochainement leurs propres traitements contre l'obésité.

Le danois est d'autant plus à la peine que la prochaine génération de ses traitements contre l'obésité a déçu. Les dernières données sur le CagriSema, publiées lundi, ont montré qu'il avait occasionné une perte de poids moindre que le médicament déjà commercialisé par Eli Lilly. En Bourse, le laboratoire a perdu 15 %.

Pour rebondir, il compte sur la version orale de son Wegovy et sur une augmentation de ses volumes de ventes grâce à la baisse des prix. «C'est la meilleure approche pour saisir l'occasion sans précédent d'aider plus de 100 millions de personnes vivant avec l'obésité et plus de 35 millions de personnes atteintes de diabète de type 2 aux États-Unis», espère le responsable des opérations outre-Atlantique, Jamey Millar. **MARIE BARTNIK**

David Amiel vient d'hériter du siège ministériel «*peut-être le plus in-confortable du gouvernement*», avance un connaisseur de la chose politique. Se calant sur le calendrier de son ancienne ministre de tutelle, Amélie de Montchalin – qui a quitté ce lundi le gouvernement pour prendre ses fonctions comme première présidente de la Cour des comptes – il a été promu du ministère délégué à la Fonction publique au ministère de plein exercice du Budget alors même que le reste du remaniement se fait encore attendre. Cette nomination s'est faite littéralement sans cérémonie puisqu'il a pris les rênes des comptes publics en sautant l'étape rituelle de la passation de pouvoirs entre le ministre sortant et son successeur. Il n'avait peut-être pas de temps à perdre. On peut en tout cas imaginer que les piles de dossiers sur son nouveau bureau frôlent déjà le haut plafond du 5^e étage de l'hôtel des ministres à Bercy.

Le plus urgent est la mise sur les rails de l'exécution budgétaire 2026. Alors que les finances publiques sont les plus dégradées de la zone euro, il faudra notamment «*exécuter avec la plus grande exigence la baisse du déficit prévue en 2026*», affirmait David Amiel lui-même dans une publication sur les réseaux sociaux peu après sa nomination. En clair, il va devoir mettre en œuvre les mesures inscrites dans le texte, tout particulièrement les économies. Plusieurs observateurs (agences de nota-

« Il faudra exécuter avec la plus grande exigence la baisse du déficit prévue en 2026 »

David Amiel

Ministre des Comptes publics

tion, Cour des comptes, acteurs du monde économique...) émettent déjà depuis plusieurs semaines des doutes sur la cible de déficit rapporté au PIB que s'est fixée le gouvernement pour cette année (5 % contre 5,4 % en 2025). Après deux années de dérapage incontrôlé, Amélie de Montchalin a prouvé l'an dernier que tenir la trajectoire budgétaire était une mission réalisable (le déficit a été réduit de 0,4 point) mais au prix d'efforts colossaux. Tout au long de l'année, la ministre a tenu d'une main de fer les dépenses de l'État. Elle a même dû, à plusieurs reprises, passer de sévères coups de rabot sur les dépenses des ministères et de leurs opérateurs, quitte à faire grincer des dents plusieurs de ses collègues (certains l'auraient même surnommée «*la Dame de la compta*»). S'il veut atteindre sa cible de déficit, David Amiel, souvent décrit comme peu adepte de l'affrontement, devra pourtant développer sa



David Amiel a été nommé ministre des Comptes publics, dimanche dernier.

STEVENS TOMAS/ABACA

plusieurs années de coups de rabot réussis, ces tractations s'annoncent musclées pour la plupart des ministères (hors régaliens), qui auront plus qu'à cœur d'éviter les coupes sur leur secteur. À la veille d'une année électorale cruciale (présidentielle puis législatives), certains ministres auront peut-être même l'envie de marquer les esprits par des mesures fortes et donc potentiellement coûteuses. Bref, la partie dite «*gouvernementale*» du budget s'annonce délicate pour David Amiel, surtout s'il souhaite rendre, en octobre, une copie réduisant le déficit pour 2027.

Avant cette échéance, la trajectoire des finances publiques devra d'ailleurs être renégociée avec Bruxelles. En effet, la dernière en date est caduque et la France est toujours sous le coup d'une procédure européenne pour déficit excessif. De la souplesse des instances de l'Union dépendra la marge de manœuvre au sein de laquelle le gouvernement, et plus particulièrement David Amiel, pourra faire passer le dernier budget de l'ère Macron.

Car même si l'examen parlementaire de la prochaine loi de finances peut encore sembler lointain, c'est bien lui qui mènera cette tâche herculéenne. David Amiel aurait même été spécifiquement choisi en vue de cette échéance. Macroniste originel – il était même le stagiaire du futur président lors de son passage à Bercy –, tendance centre gauche, il a, selon son propre camp, le profil idéal pour construire le dialogue avec les socialistes. Des interlocuteurs qu'il connaît bien pour avoir été secrétaire de section du PS lorsqu'il était étudiant. La question de l'automne sera toutefois de savoir si, quelques mois avant l'élection suprême, le parti à la rose sera disposé à conclure un accord de non-censure avec les centristes pour doter la France d'un budget. David Amiel sera en tout cas en première ligne pour y parvenir.

Les sujets en marge de la discussion budgétaire auront probablement beaucoup de mal à exister dans l'agenda du nouveau ministre. Cette semaine pourtant, il pourra se pencher sur l'examen au Parlement du projet de loi de lutte contre la fraude, qui traite cependant plutôt de fraude sociale que de fraude fiscale. Il relève donc moins directement de son pré carré. Pour le reste, celui qui a été ministre de la Fonction publique pendant plusieurs mois souhaite profiter de son nouveau poste pour «*moderniser, simplifier, mieux organiser l'action publique*» et pour «*épauler les agents*» et «*soutenir les services publics*», comme il l'indique lui-même dans une publication où il liste ses nouvelles «*urgences*». ■

Les défis de David Amiel aux Comptes publics

Julie Ruiz Perez

Tenir le déficit, trouver des pistes d'économies et surtout élaborer le prochain budget... L'ancien stagiaire de Bercy aura fort à faire dans les mois qui viennent.

poigne pour remporter les inévitables bras de fer budgétaires au sein même du gouvernement.

D'autant que la traditionnelle phase des négociations interministérielles pour le budget 2027 arrive déjà à grands pas. En réalité, les travaux préparatoires de cette étape cruciale

de l'élaboration du projet de loi de finances ont commencé depuis plusieurs semaines. Les responsables administratifs des différents ministères et la direction générale du budget sont actuellement à l'œuvre pour prévoir au mieux «*l'évolution tendancielle des dépenses relevant de leur périmètre*

pour 2027», en bon jargon de Bercy. Ledit travail de projection permettra aux services du nouveau ministre des Comptes publics de construire les plafonds qui lui serviront de base de négociation lorsque les autres ministres viendront marchander leurs enveloppes, au printemps. Et, après

Sécu: la prévention, ce gisement d'économies encore à creuser

Jean Citti

Malgré l'efficacité avérée des campagnes de publicitaires, de nombreux freins existent, parfois au sein même de l'État.

Mieux vaut prévenir que guérir. Cet adage séculaire, l'Assurance-maladie l'a bien en tête. En France, la Sécurité sociale et l'État financent environ 80 % de la consommation de soins et de biens médicaux, soit une dépense annuelle de 200 milliards d'euros en 2024. Les soins hospitaliers représentent à eux seuls plus de 120 milliards d'euros par an. Grâce à la prévention, de nombreuses pathologies pourraient pourtant être traitées suffisamment tôt pour éviter l'hôpital, ce qui permettrait des économies substantielles.

La prévention, c'est «*la bataille de la décennie*», rappelle l'Assurance-maladie dans son rapport annuel de propositions pour l'année 2026. Bien que «*le niveau de protection en France soit l'un des plus avancés au monde*», selon ce rapport, du travail reste à faire. Les Français ont un reste à charge à payer parmi les plus bas au monde et bénéficient déjà de nombreux dispositifs de prévention financés à 100 %, comme la vaccination, des bilans de prévention et certains programmes de dépistage. Grâce à notre système de santé, l'espérance de vie en bonne santé en France est aujourd'hui supérieure à la

moyenne européenne de près de deux ans. Pour autant, un séjour hospitalier sur quarante pourrait encore aujourd'hui être évité.

De nombreux freins à la prévention persistent, parfois au sein même de l'État. En 2023, une enquête de Radio France a révélé que le gouvernement avait enterré deux campagnes de prévention élaborées par Santé publique France visant la consommation d'alcool, cédant ainsi à la pression du lobby du vin. Ce rétropédalage témoigne de l'impact fort sur les comportements prêté, à juste titre, à ces campagnes. Grâce aux nombreux dispositifs mis en place (paquet neutre, hausse de prix, espaces sans tabac) et à la prévention (comme le Mois sans tabac, créé en 2016), le tabagisme – la première cause de mortalité évitable – a par exemple nettement diminué en France, avec 4 millions de fumeurs quotidiens en moins entre 2014 et 2024.

Pour autant, le coût social du tabac reste très élevé. En 2019, il était estimé à 156 milliards d'euros, dont 1,7 milliard pour l'État et la Sécu. Alors que les dépenses de santé sont tirées vers le haut par la prise en charge des affections de longue durée (ALD) et maladies chro-

niques, plusieurs d'entre elles pourraient être évitées grâce à la prévention (arrêter de boire et de fumer, avoir une activité physique régulière, une alimentation équilibrée, etc.). Certains médecins défendent même une proposition polémique : moins rembourser les soins des malades n'ayant pas fait attention à leur santé, par exemple en continuant à fumer après une opération cardiaque.

L'exemple de la médecine traditionnelle chinoise

«*En France, nous avons une conception complètement curative de la santé*», déplore à cet égard un directeur de complémentaire santé. Bien souvent, nous attendons d'être malades avant d'aller voir un médecin. À rebours de la mentalité française, la médecine traditionnelle chinoise est par exemple principalement préventive, insistant sur l'importance de maintenir une bonne hygiène de vie et un bien-être mental. S'en inspirer pourrait permettre, sur le long terme, de soulager l'Assurance-maladie, dont le déficit est important.

La prévention souffre malheureusement de la vision court-termiste dans

laquelle s'inscrivent les politiques, souhaitant des retombées rapides et visibles. Or cette approche de la santé s'inscrit par essence dans le temps long. La personne qui modifie son alimentation, effectue des bilans à temps et arrête de fumer ou de boire, coûtera in fine beaucoup moins cher à l'Assurance-maladie, car ses chances de faire de l'hypertension artérielle ou d'avoir un infarctus diminuent. Un impact positif pour les comptes publics et l'hôpital, mais au bout de plusieurs années.

«*La prévention, au début, ça coûte plus cher*», résume un directeur d'hôpital. Pour ce médecin, «*les campagnes de prévention bien menées permettent de détecter des maladies et donc de réaliser plus de soins, ce qui entraîne une hausse des dépenses*». Il existe deux facettes principales de la prévention, rappelle le praticien, celle relevant de la santé publique, comme la vaccination – «*la plus efficace à moindre coût*» –, et la prévention individuelle. Cette dernière peut néanmoins se révéler contre-productive, par exemple avec des bilans de santé excessifs, sans qu'il y ait de facteur de risque. «*Faire trop de tests, c'est prendre le risque d'avoir des faux positifs*», d'entraîner des examens médi-

caux supplémentaires et donc des dépenses de santé inutiles.

Alors que les besoins en prévention sont nombreux, le gouvernement a toutefois envoyé un signal inquiétant aux yeux d'un certain nombre de professionnels de santé, en prévoyant un «*recentrage stratégique*» de Santé publique France (SPF) par le biais d'un transfert de plusieurs de ses missions à l'État. Dans une tribune publiée dans *Le Monde* le 15 février, plus de 300 acteurs de santé publique ont dénoncé une «*régression*», et appelé à préserver le rôle de SPF dans la prévention.

Ce coup de rabot au sein d'un organisme dont l'efficacité a été prouvée paraît symptomatique. «*L'État n'a plus les moyens de financer la prévention*», souffle un assureur en santé. «*Un autre moyen de la financer peut être de s'appuyer sur les entreprises, car l'absentéisme leur coûte par exemple très cher, et la prévention permettrait un retour rapide sur investissement*». C'est d'ailleurs l'une des préconisations de l'Assurance-maladie, qui estime que «*l'entreprise peut devenir un lieu de concrétisation de la prévention en santé, et non seulement de prévention des risques professionnels*». ■

Casino : le bras de fer se durcit entre Kretinsky et les créanciers

Ivan Letessier et Manon Malhère

La volonté du Tchèque de se renforcer au capital à l'occasion d'une restructuration de dette ulcère les fonds Monarch et Attestor.

Chez Casino, rien ne va plus entre Daniel Kretinsky, le premier actionnaire (53 %) du distributeur, et les fonds détenteurs du 1,4 milliard d'euros de dettes exigible en mars 2027. Quelles que soient les performances commerciales et financières du propriétaire de Monoprix, Franprix, Naturalia, Spar, Vival et CDiscout, il ne pourra ni la rembourser ni la refinancer. Daniel Kretinsky, les banques françaises finançant l'activité du groupe à hauteur de 1,7 milliard d'euros et les détenteurs de la dette obligataire sont prêts à envisager un abandon de créances en contrepartie d'une recapitalisation du groupe. Mais on est encore très loin d'un accord, tant les positions des uns et des autres sont divergentes.

La réunion tenue ce mardi après-midi dans les locaux parisiens du cabinet d'avocat Weil, Gotshal & Manges, conseil de la société dans ce dossier sensible, l'a encore prouvé. Il y a tout juste une semaine, Daniel Kretinsky est sorti du bois en présentant une nouvelle offre. Le Tchèque propose d'apporter non plus 300 millions, mais 400 millions d'euros d'argent frais, et demande aux créanciers d'abandonner 500 millions d'euros de dettes, contre 600 millions jusqu'ici. « Cette offre est encore plus inacceptable que la précédente, s'étrangle-t-on dans le camp des créanciers. Il est hors de question que Daniel Kretinsky profite d'une restructuration de la dette pour se renforcer au capital. Nous sommes prioritaires sur les actionnaires. »

« Il est hors de question que Daniel Kretinsky profite d'une restructuration de la dette pour se renforcer au capital. Nous sommes prioritaires sur les actionnaires »

Des créanciers

Les obligataires, qui s'estiment en mesure de prendre le contrôle de la société et apportant tout l'argent frais nécessaire et en trouvant d'autres banques pour financer l'activité, ont fait une nouvelle offre mercredi. « Mais on est très loin d'un accord et la tension entre les parties est palpable », estime un des protagonistes.

Daniel Kretinsky peut se targuer du soutien des banques de Casino (Société générale, BNP Paribas, BPCE...). La semaine dernière, elles ont accepté de maintenir le financement opérationnel, à condition que le Tchèque reste l'actionnaire de contrôle du distributeur. Pour tordre le bras aux créanciers obligataires, ses défenseurs le présentent comme un « investisseur institutionnel » de plusieurs groupes français, rappelant que le propriétaire d'Editis, Elle et Marianne vient de devenir le troisième actionnaire de TotalEnergies et s'apprête à lancer une OPA sur Fnac Darty. « Mais il n'a pas besoin de détenir plus de 51 % de Casino », souffle un observateur du dossier.

« Le camp Kretinsky oublie de dire que les banques ont posé comme condition à leur soutien que deux tiers des obligataires valident la restructuration de la dette, souligne un proche des créanciers. Nous pouvons trouver un accord avec une partie des banques pour nous passer de Daniel Kretinsky comme actionnaire. »

Chacun des protagonistes campe sur sa position, et la partie de poker menteur devrait s'intensifier ces prochaines semaines. Dans le camp de Daniel Kretinsky, on estime que le Tribunal de commerce pourrait contraindre les créanciers obligataires à accepter une offre validée par les créanciers bancaires, qui leur sont

prioritaires dans ce dossier. « Ce dernier point est exact, assure un observateur, mais en termes de priorité dans la restructuration, les actionnaires arrivent après les obligataires... »

Il faudra aussi compter les administrateurs judiciaires ayant œuvré à la précédente restructuration de la dette de Casino, à l'issue de laquelle Jean-

Charles Naouri avait perdu le contrôle du groupe au profit de Daniel Kretinsky. Marc Senéchal est aujourd'hui mandataire à exécution des accords de conciliation; Hélène Bourbouloux, Frédéric Abitbol et Aurélia Perdereau, de leur côté, sont commissaires au plan de sauvegarde. Daniel Kretinsky est déterminé à garder le contrôle du



RENAUD KHAN/HABACA

Daniel Kretinsky propose d'apporter 400 millions d'euros d'argent frais et demande aux créanciers d'abandonner 500 millions d'euros de dettes.

groupe, mais en lâchant au compte-goutte des concessions financières aux créanciers. Un pari risqué. Certains acteurs assurent que la tension actuelle est classique dans ce type de restructuration. Mais d'autres brandissent le spectre d'une vente à la découpe de Casino, assurant que des acquéreurs français et étrangers rodent déjà. ■

INTERPARFUMS^{SA}

Résultats 2025
Une performance solide dans un contexte perturbé
Marge opérationnelle : 19,5 % - Marge nette : 14,1 % - Dividende par action : 1,05 €

Alors que l'année 2025 a été marquée par de nombreux facteurs exogènes pénalisant son activité, notamment un contexte géopolitique et macroéconomique perturbé, une évolution très défavorable de la parité euro dollar et la mise en place des droits de douane aux Etats-Unis, Interparfums affiche des résultats extrêmement solides avec des marges toujours élevées.

Compte de résultats ⁽¹⁾ - M€	2023	2024	2025	25/24
Chiffre d'affaires	798,5	880,5	899,4	+2 %
Marge brute	525,0	577,8	582,1	+1 %
% Chiffre d'affaires	65,8 %	65,6 %	64,7 %	
Résultat opérationnel	165,6	178,0	175,2	-2 %
% Chiffre d'affaires	20,7 %	20,2 %	19,5 %	
Résultat net part du groupe	118,7	129,9	126,6	-3 %
% Chiffre d'affaires	14,9 %	14,8 %	14,1 %	

Si le taux de marge brute de l'exercice 2025 recule de près d'un point par rapport à l'exercice 2024, il s'explique intégralement par la mise en place des droits de douane aux Etats-Unis, les couvertures de change mises en place en début d'année ayant permis de limiter l'effet devises sur la marge brute.

En 2025, Interparfums a poursuivi ses investissements centrés sur le développement régulier de ses marques en consacrant près de 192 M€ à ses dépenses de marketing et publicité, soit plus de 21 % de son chiffre d'affaires. Dans ce contexte, le résultat opérationnel de l'exercice 2025, qui intègre un montant total de droits de douane de 7,6 M€, affiche un recul très limité grâce à la maîtrise de l'ensemble des charges. Hors droits de douane, le résultat opérationnel retraité atteint 182,8 M€, en hausse de près de 3 %, la marge opérationnelle retraitée s'élevant ainsi à 20,3 %, stable par rapport à 2024.

Alors que le résultat financier est principalement impacté par le coût des couvertures de change et de l'endettement financier, le résultat net suit la même tendance. Hors droits de douane, le résultat net retraité atteint à 132,3 M€, en progression de 2 % par rapport à 2024, la marge nette s'élevant ainsi à 14,7 %, là encore stable par rapport à 2024.

Bilan ⁽¹⁾ - M€	31/12/23	31/12/24	31/12/25	25/24
Stocks	202,4	229,7	197,2	-14 %
Trésorerie et actifs financiers courants	177,7	190,6	204,5	+7 %
Capitaux propres	644,0	699,0	732,0	+5 %
Emprunts & dettes financières	123,0	133,4	141,2	+6 %

Le retour à des délais d'approvisionnement plus réduits depuis plusieurs trimestres et la mise en place d'un programme de rationalisation ont permis de baisser significativement les stocks qui retrouvent des niveaux plus normatifs au 31 décembre 2025, contribuant ainsi à une variation positive du cash-flow d'exploitation. La situation financière du groupe est toujours très solide avec une trésorerie nette d'emprunts et de dettes financières de 63 M€ et des capitaux propres de 732 M€, soit représentant près de 70 % du total du bilan au 31 décembre 2025.

Paris, le 25 février 2026

Philippe Benacin, Président-Directeur Général, a déclaré : « Malgré un contexte perturbé, l'année 2025 aura finalement été une bonne année, tant en termes de développement de l'activité que de résultats. Mais elle aura aussi été une très bonne année en termes de stratégie avec l'intégration de trois nouvelles marques, qui disposent chacune dans leur univers, d'un potentiel de développement important. La conjoncture actuelle limite toujours notre visibilité pour l'année 2026 mais n'entame en rien notre confiance pour les exercices suivants. »

Dividende et attribution gratuite
Le Conseil d'administration de la société, réuni le 24 février 2026, a arrêté les comptes de l'exercice 2025 et a décidé de proposer à l'Assemblée générale Mixte du 24 avril 2026, un dividende de 1,05 € par action⁽²⁾, stable⁽³⁾ par rapport à l'an passé, grâce à un taux de distribution porté à près de 70 % du résultat net de l'exercice. Fidèle à une pratique mise en place en 1999, une nouvelle attribution gratuite d'actions sera également proposée en juin prochain, pour la 27^e année consécutive.

Conseil d'administration
Le Conseil d'administration de la société a décidé, sur recommandation du Comité Gouvernance, Nominations et Rémunérations, de proposer à l'Assemblée générale Mixte du 24 avril 2026 :
■ La nomination de Mme Natalie Bader Messian en qualité d'administratrice indépendante pour une période de 4 ans dans le prolongement de sa cooptation en septembre 2025, en remplacement de Mme Véronique Morali;
■ Le renouvellement des mandats de Mme Constance Benqué et de M. Olivier Mauny pour une nouvelle durée de 3 ans, dans le cadre de l'échelonnement des mandats.
À l'issue de l'Assemblée générale, comme l'an passé, le Conseil d'administration de la société sera composé de 8 administrateurs, avec 4 femmes et 4 hommes, 5 membres indépendants et 3 membres non indépendants, l'objectif de double parité en termes de mixité et d'indépendance, initié en avril 2022, étant maintenu. À cette date, le Comité d'audit, le Comité Gouvernance, Nominations et Rémunérations et le Comité RSE seront toujours également constitués de 100 % de membres indépendants et de 67 % de femmes.

Responsabilité sociétale
Interparfums a poursuivi ses efforts en matière environnementale en 2025, qui se sont traduits par une amélioration de toutes ses notations extra financières, notamment chez MSCI, Sustainalytics, Ecovadis ou Ethifinance. La trajectoire de décarbonation de la société a également été validée par SBTi (Science Based Targets initiative).

Par ailleurs, les actions en matière sociale ont été accentuées avec la mise en place des avantages suivants au titre de l'année 2025 :
■ Un 4^e plan d'actions de performance destiné à l'ensemble des collaborateurs dans le monde ;
■ Un supplément de participation pour tous les salariés en France, afin de garantir un montant de participation identique à celui de l'exercice précédent.

Perspectives 1^{er} trimestre 2026
L'activité du 1^{er} trimestre 2026 va être impactée par une base de comparaison élevée du fait :
■ De l'évolution défavorable de la parité euro dollar entre le 1^{er} trimestre 2025 (1,05 en moyenne) et le 1^{er} trimestre 2026 (1,18 environ attendu) alors que la part du chiffre d'affaires libellé en dollars a dépassé les 50 % en 2025 ;
■ Du programme de lancements soutenu de la fin 2024 et du début 2025 ;
■ D'un programme de lancements plus tardif en 2026.

(1) Procédures d'audit effectuées et rapport d'audit en cours d'émission
(2) Date de détachement 5 mai 2026 (0h00) - Date de paiement 7 mai 2026
(3) Compte tenu de l'attribution gratuite d'actions de juin 2025

Philippe Santi, Directeur Général Délégué, a ajouté : « Les résultats de l'année 2025 confirment, une fois de plus, toute la pertinence et la flexibilité du modèle de développement de la société, en dépit des aléas de marché. En 2026, à l'aune des nombreux lancements prévus en 2027 et 2028, préparés dès cette année, Interparfums entend augmenter ses investissements et les dépenses associées, tout en conservant une marge opérationnelle élevée, sur la base de la parité euro dollar actuelle. »

Interparfums

10 rue de Solferino
75007 Paris
Tél 01 53 77 00 00

Ce communiqué est disponible en français et en anglais sur le site [interparfums-finance.fr](https://www.interparfums-finance.fr)

Contacts analystes et investisseurs

Philippe Santi
Directeur Général Délégué
psanti@interparfums.fr

Nicolas Picaut
Responsable Relations
Investisseurs & Analystes
npicaut@interparfums.fr

Contact presse

Cyril Levy-Pey
Directeur Communication
clevy Pey@interparfums.fr

ITP
LISTED
EURONEXT

ISIN - FR0004024222-ITP
Reuters - IPAR.PA
Bloomberg - ITP
Euronext compartiment A
Eligible au SRD
Eligible au PEA
Indices - SBF 120, CAC Mid 60



Les Vingt-Sept se déchirent sur le « made in Europe »

Florentin Collomp Correspondant à Bruxelles

Le plan de Bruxelles pour sauver la production manufacturière sur le continent peine à trouver un consensus, au sein même de l'Union européenne. Après plusieurs reports, il est attendu la semaine prochaine et devrait exiger, entre autres, 70 % de contenus européens dans les chaînes de valeur.

Une longue gestation, un accouchement dans la douleur. Le projet de loi sur l'accélération industrielle de la Commission européenne, législation majeure pour tenter de sauver une industrie laminée par la concurrence chinoise, devait être présenté ce jeudi à Bruxelles. Faute de consensus, les annonces ont été décalées au 4 mars. C'est le cinquième report de ce texte, attendu depuis décembre. « Nous espérons que cette semaine supplémentaire de discussions internes permettra de rendre la proposition encore plus solide », commente-t-on au cabinet de Stéphane Séjourné, le vice-président de la Commission chargé de la Stratégie industrielle.

C'est que la bataille est rude, à la fois en interne au sein de l'exécutif européen et entre États membres, sur ce qui doit aboutir à une forme de préférence européenne. Elle marque un changement de doctrine pour l'Union européenne, qui déciderait d'enfreindre son dogme du libre-échange pour assumer de protéger ses marchés. L'objectif affiché est d'augmenter la part de l'industrie à 20 % du PIB européen d'ici à 2035, contre 14 % aujourd'hui.

Cela passerait par l'imposition de seuils de contenu « made in Europe », par exemple 70 % (hors batterie) pour les véhicules électriques bénéficiant de subventions ou 25 % pour les produits en aluminium et 30 % pour les plastiques utilisés dans la construction. Par ailleurs, des standards de performance carbone seraient exigés pour les aciers dans certains marchés publics. Il s'agit à la fois de réduire les dépendances vis-à-vis de pays tiers, dont la Chine,

dans des secteurs clés, tout en accélérant la décarbonation de l'industrie européenne.

Parallèlement, des exigences devraient être imposées aux investissements étrangers, en termes de contenus européens dans les chaînes de valeur, de main-d'œuvre locale et de transferts de technologies, pour éviter la création d'« usines tournevis ». « Nous devons établir, une fois pour toutes, une véritable préférence européenne dans nos secteurs les plus stratégiques », a affirmé Stéphane Séjourné, dans une tribune cosignée par plus d'un millier de dirigeants d'entreprise, début février. Faute de quoi, poursuivait-il, « nous risquons de laisser notre continent dégénérer progressivement en une simple chaîne de montage pour puissances extérieures ».

Lobbying acharné

Cette approche, qui convainc de nombreux secteurs économiques européens, suscite en même temps de vives résistances et un lobbying acharné des concurrents de l'Europe. La Chine y voit une nouvelle attaque contre ses exportations, tandis que les États-Unis, vent debout contre le « made in Europe », ne se sont pas privés d'essayer de torpiller la démarche. Des pressions auxquelles ne sont pas insensibles certains responsables européens. À commencer par la tête de la Commission. Si Ursula von der Leyen s'est convertie tardivement à l'idée de préférence européenne, elle a tout fait pour en limiter les ambitions de peur de froisser l'Administration Trump.

Au sein de la Commission, neuf directions générales ont émis de sérieuses réserves sur le texte lorsqu'il a circulé, ce qui a entraîné son dernier report.

Un projet de loi dit « d'accélération industrielle », vise à instaurer la préférence européenne dans certains secteurs clés dont l'industrie automobile. (Ici, l'usine Renault Ampère de Douai.)

STEPHANE MORTAGNE / PHOTOPQR/VOIX DU NORD/MAXPPP



Le Maroc, tremplin des investissements chinois vers le Vieux Continent

Anne Cheyvalle

Le royaume du Maroc attire de plus en plus d'investissements chinois en tant que plateforme industrielle. L'enjeu pour Pékin est d'y contourner les barrières, surtout douanières, érigées par Washington mais aussi par Bruxelles qui cherche à préserver son marché de la déferlante chinoise. Après le premier mandat de Donald Trump, en 2017, la Chine a visé des pays tiers tels le Vietnam ou le Mexique comme base arrière d'investissement. Le moteur extérieur reste crucial pour la deuxième économie mondiale face à un marché intérieur atone et des surcapacités industrielles.

« L'intérêt croissant de la Chine pour le Maroc s'inscrit dans la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales, et la volonté d'avoir accès aux marchés cibles de l'UE et des États-Unis », souligne une source gouvernementale marocaine. « Le point de bascule, appuie Abdelmalek Alaoui, président de l'Institut marocain d'intelligence stratégique, date de 2016 avec la visite du roi du Maroc en Chine, la signature d'un partenariat stratégique, et la création de la zone industrielle la cité Mohammed VI Tanger Tech ». Le fait qu'elle soit administrée par la société chinoise CRBC (spécialisée dans la construction d'infrastructures) facilite la venue d'investisseurs chinois, ajoute-t-il, car la culture et le droit sont très différents. La dynamique s'est surtout accélérée après le Covid : les flux ont triplé en 2024, atteignant 4,6 milliards de dirhams (426 millions d'euros sur un total de 1,4 milliard selon les données de l'ONU) et l'année 2025 s'annonce d'ores et déjà record, où la Chine devrait avoir gagné une place prédominante.

Plusieurs annonces ont eu lieu ces dernières semaines, en particulier sur les batteries électriques – sur toute la

chaîne de valeur – et les énergies renouvelables. Début février, le groupe chinois de Shanghai, Daosheng Tianhe, a officialisé la création d'une filiale marocaine dans la zone industrielle de Betoia, au nord du pays, et la construction d'une usine pour produire des pales d'éoliennes. Fin décembre, l'équipementier automobile Jiangsu Yunyi Electric a annoncé l'implantation d'une usine de composants électroniques à Tanger Tech, zone près du port de Tanger Med, avec l'ambition d'en faire une base de production internationale.

L'entrée en production de la gigafactory de batteries du groupe chinois Gotory High-Tech, actée en juin 2024, est prévue pour le troisième trimestre. La construction de l'usine, première du genre sur le continent africain, qui sera alimentée par une centrale éolienne, doit démarrer dans les prochains jours. L'investissement initial de 1,3 milliard de dollars pourrait dépasser 6 milliards de dollars pour une capacité annuelle



de 20 GWh, évolutive vers 100-120 GWh pour répondre à la montée en puissance du marché européen de véhicules électriques. L'endroit est stratégique, sur le pôle industriel automobile de Kenitra, où est implanté le constructeur Stellantis.

Autour de Stellantis et Renault, installé près de Tanger, s'est développé tout un écosystème avec plus de 250 fournisseurs présents, dédié surtout à l'export. L'automobile est devenue le premier secteur d'export, devant les phosphates. Le royaume fait désormais concurrence aux pays d'Europe de l'Est, confrontés à des pénuries de main-d'œuvre et aux risques géopolitiques liés à la guerre en Ukraine. « Le Maroc est un très bon compromis pour investir, c'est un pays stable qui dispose d'une main-d'œuvre compétente et pas trop chère, un environnement des affaires favorable et de solides infrastructures », appuie Olivier Hanouille, associé chez Roland Berger. Dans leur choix d'investissement, détaille la source gouvernementale, les entreprises regardent la stabilité politique, la connectivité, les infrastructures, la sophistication des tissus in-

dustriels, l'accès à une énergie décarbonée compétitive et le cadre macro-économique. « Le Maroc coche toutes ces cases, s'enorgueillit-il. Il offre en plus un accès libre de droits de douane vers 2,5 milliards de consommateurs dans le monde et il est considéré comme un pays pivot, stabilisateur dans la région. »

La Chine profite de l'accord de libre-échange entre le Maroc et l'UE qui date de 2004. « Dans l'accord avec les États-Unis, il y a une restriction de taille : si l'investisseur public chinois possède plus de 18 % dans l'unité industrielle ou s'il est actionnaire à plus de 33 %, les conditions tarifaires tombent », mentionne Abdelmalek Alaoui.

L'appétit chinois pour le Maroc a évolué. Comme dans beaucoup d'autres pays, en Afrique et ailleurs, il se focalisait au départ sur les projets d'infrastructures, ponts, routes, fibres... L'accueil de la CAN, la Coupe d'Afrique des nations de football de 2025 et la coorganisation avec l'Espagne et le Portugal du Mondial de foot de 2030 ont donné beaucoup d'opportunités dans le pays. Aujourd'hui, les investissements portent plus sur la mobilité électrique et les

Le complexe portuaire Tanger Med permet aujourd'hui à la Chine d'accéder aux marchés américain et européen et de contourner les dispositions visant à exclure leurs produits. TANGER MED

Europe »

ne de la Commission et entre États membres.
s les véhicules électriques.

qu'« en dernier ressort » pour des « secteurs critiques ». Pour Emmanuel Macron, à l'inverse, il est indispensable de « garantir que l'argent du contribuable européen bénéficie en priorité aux acteurs européens ». Selon lui, « nous sommes dingues » quand « nous finançons des solutions non européennes ».

Les plus libéraux, de leur côté, voudraient étendre le privilège à tous les pays disposant d'un accord commercial avec l'UE, ce qui inclurait par exemple le Vietnam, plateforme délocalisée de la production chinoise. Un équilibre pourrait être trouvé sur la notion de « partenaires de confiance », qui ne seraient donc pas forcément européens. « Je pense que la France a remporté le débat sur la nécessité de mener des politiques industrielles plus strictes à l'égard de la Chine et des

États-Unis, mais elle défend une position maximaliste qui irrite plus que nécessaire les milieux libéraux européens », estime Sander Tordoir, économiste au Centre for European Reform.

Dans ces tractations complexes, les chefs d'État et de gouvernement, réunis lors d'un séminaire informel sur la compétitivité en Belgique le 12 février, ont toutefois convergé sur la nécessité de protéger l'industrie, avec une dose de préférence européenne « proportionnelle et ciblée ». La Commission en a pris acte. Dans la dernière ligne droite, Stéphane Séjourné s'efforce de convaincre ses collègues un par un, en leur rappelant qu'il ne s'agit pas de devenir protectionniste ; mais de préserver des secteurs clés, dans le cadre de marchés publics, au moyen de seuils de contenus européens. ■



énergies renouvelables. Dans l'automobile, ils se concentrent sur les batteries et les cathodes. « C'est surtout pour fournir les constructeurs basés en Europe qui font de l'électrique », précise l'expert de Roland Berger.

Aucun constructeur chinois n'est implanté au Maroc. Il y a bien des discussions mais qui n'ont pas abouti. BYD avait un projet d'usine de bus électriques mais il l'a abandonné, faute de décollage du marché local. Sur le choix d'exporter de Chine ou d'installer des usines, les constructeurs chinois sont dans l'attentisme, explique Olivier Hanoulle. « La réglementation est très importante. Or, il y a

« Le Maroc est un très bon compromis pour investir, c'est un pays stable qui dispose d'une main-d'œuvre compétente et pas trop chère, un environnement des affaires favorable et de solides infrastructures »

Olivier Hanoulle
Associé chez Roland Berger

beaucoup d'incertitudes en Europe, entre appliquer des droits de douane, instaurer un prix minimum et la question du contenu local n'est pas tranchée. » Le Maroc a fait les frais de sanctions européennes l'an dernier : Bruxelles impose des droits antidumping sur les importations de jantes du fabricant chinois Citic Dicastal, en provenance de Chine et depuis mars 2025, de ses usines marocaines basées à Kenitra et Tanger Tech, considérées comme du détournement.

La filière textile est un autre secteur convoité, là encore pour sa main-d'œuvre et sa compétitivité logistique, plus attractive que le Vietnam pour accéder au marché européen. Le groupe chinois Sunrise a deux projets d'usines intégrés à Fès et Skhirat, de la production de fil jusqu'au vêtement. « Le Maroc veut attirer des investissements mais il réfléchit surtout avec l'obsession de transfert de savoir-faire et de créations d'emplois, commente Abdelmalek Alaoui. Les autorités publiques ont aussi la volonté de diversifier, de ne pas trop dépendre de la Chine comme d'autres pays africains, surtout sur les secteurs stratégiques comme l'énergie. » ■

En visite à Pékin, le chancelier Merz face à la « féroce concurrence » de la Chine

Aude Bariéty de Lagarde
Correspondante à Berlin

Une visite chez un partenaire crucial, devenu ces dernières années un rival de plus en plus inquiétant. Le chancelier allemand, Friedrich Merz (CDU), se rend cette semaine à Pékin et Hangzhou. Il s'agit de son premier voyage en Chine depuis son accession au pouvoir en mai 2025. Un déplacement évidemment centré sur les questions économiques, alors que l'empire du Milieu est redevenu en 2025 le principal partenaire commercial de l'Allemagne devant les États-Unis, exerçant une pression de plus en plus grande sur les entreprises allemandes.

Lors de son discours au 38^e congrès de la CDU à Stuttgart, le 20 février, le chancelier a averti qu'il ne fallait pas se faire d'« illusions » sur la Chine, pays où selon lui, « la liberté d'expression, la liberté de religion et la liberté de la presse n'ont pas leur place » et où « l'engagement en faveur des droits humains » est considéré comme « une ingérence dans les affaires intérieures ».

Mercredi, le dirigeant allemand participera à une réunion du comité consultatif de l'économie germano-chinoise avant d'échanger avec le président Xi Jinping. Le lendemain, Friedrich Merz visitera la Cité interdite et le groupe automobile Mercedes-Benz, avant de quitter Pékin pour Hangzhou, où il visitera l'entreprise de robotique Unitree et Siemens Energy.

Le septuagénaire sera accompagné dans son déplacement par une « importante délégation économique », composée d'une trentaine de chefs d'entreprise (Bayer, DHL, Volkswagen, BMW, Adidas...). En 2025, la Chine est redevenue le principal partenaire commercial de l'Allemagne, place qu'elle occupait déjà entre 2016 et 2023 et dont elle avait été détrônée en 2024 par les États-Unis. « Alors que le commerce de marchandises avec la Chine a augmenté de 2,1 % par rapport à l'année précédente, celui avec les États-Unis a diminué de 5 %, souligne l'Office fédéral allemand de la statistique (Destatis). Cela s'explique principalement par la poursuite de la hausse des importations en provenance de Chine et la baisse simultanée des exportations vers les États-Unis », notamment en raison des droits de douane américains.

Avec la Chine, les termes des échanges se sont dégradés. L'empire du Milieu est resté « de loin » le principal fournisseur de l'Allemagne dont les



Le chancelier allemand, Friedrich Merz, se rendra en Chine le 25 février.

achats de produits « made in China » ont bondi de 9 % en un an. Ils se sont élevés à 170,6 milliards d'euros, en majorité des appareils informatiques, produits électriques et optiques, des équipements électriques et des machines. Quant aux exportations de biens allemands vers la Chine, elles ont chuté de près de 10 %, à 81,3 milliards d'euros. La Chine est désormais le sixième marché de l'Allemagne, précise l'institut Destatis.

« La baisse enregistrée ces dernières années constitue une menace majeure pour les fabricants allemands. À moins qu'ils ne trouvent d'autres marchés d'exportation, la vague de suppressions d'emplois en Allemagne risque de s'accélérer »

Rhodium Group Organisme de recherche spécialisé sur la Chine

Cette détérioration du solde « est due à un fort recul des exportations allemandes de voitures vers la Chine, qui ont chuté de 66 % entre 2022 et 2025, atteignant leur plus bas niveau depuis 2009, analyse le Rhodium Group, organisme de recherche spécialisé sur la Chine. La baisse enregistrée ces dernières années constitue une menace majeure pour les fabricants allemands. À moins qu'ils ne trouvent d'autres marchés d'exportation, la vague de suppressions d'emplois en Allemagne risque de s'accélérer. » L'organisme basé à New York note que

la « mine d'or » qu'a constitué le marché chinois pour les entreprises allemandes pendant des décennies semble désormais « s'épuiser ». Et ce, en raison d'« une concurrence locale féroce » et d'« un changement dans les préférences des consommateurs, qui se tournent désormais vers les entreprises locales, une tendance encouragée par les autorités de Pékin ».

Plus que « féroce », la concurrence chinoise est jugée « déloyale » par nombre d'acteurs allemands. « Nos entreprises sont soumises à une pression constante en raison de la distorsion systématique des conditions de concurrence fondamentales », dénonce Thilo Brodtmann, le directeur général de l'association des constructeurs allemands de machines (VDMA), qui appelle Friedrich Merz à « clairement aborder ces distorsions à Pékin ». Au-delà du quotidien Augsburger Allgemeine, Esra Limbacher, vice-président du groupe parlementaire SPD, a lui aussi exhorté le chancelier à évoquer lors de sa visite « les soupçons de dumping dans le secteur de l'acier et de l'automobile, tout comme la forte dépendance aux matières premières, notamment aux terres rares, et le potentiel de menace politique qui en découle ».

Dans ce contexte de « choc chinois » et face au déficit commercial « abyssal » de l'Allemagne vis-à-vis de la Chine (89,3 milliards d'euros), Friedrich Merz doit donc trouver un « équilibre délicat » : redéfinir une relation économique qui « nuit de plus en plus aux intérêts allemands » tout en prenant garde à « ne pas accélérer la spirale descendante », résume le Rhodium Group. « Il est sur le fil du rasoir », glisse un bon connaisseur du dossier. ■

Ces projets industriels suspendus à la mise en place de mesures de protection

Elsa Bembaron

L'Europe patine et les projets industriels s'enlisent. Depuis plus d'un an, la Commission planche sur un projet de texte destiné à favoriser les contenus industriels produits en Europe. Mais faute d'accord sur la définition même du « made in Europe », sans parler d'une incapacité à trancher sur les enjeux de décarbonation inclus dans le périmètre des pourparlers avant d'être abandonnés, le texte dit d'accélération industrielle (Industrial Accelerator Act) est repoussé. D'autres mesures ont beau être entrées en vigueur, elles n'ont pas la portée attendue. Les conséquences pour les industriels concernés sont très nettes.

Ainsi la semaine dernière, Imerys, expert français des minéraux dits « de spécialité », annonçait 467 millions d'euros de dépréciation d'actif pour son activité solutions pour réfractaires, abrasifs et construction. Le groupe pointait directement l'insuffisance des mesures de l'Union européenne contre la concurrence déloyale chinoise sur les importations d'alumine fondue en provenance de Chine, offrant « une protection inférieure à celle initialement annoncée ». De son côté, Orano et son partenaire chinois XTC s'interrogent encore sur la pertinence de construire une usine de

recyclage de batteries de voiture. Non qu'ils doutent de la réalité du marché, mais c'est dans l'attente de « règles de marché européennes plus favorables », expliquait Nicolas Maes, le directeur général d'Orano, en marge de la publication des résultats de son groupe la semaine dernière.

Stratégie de recyclage

Ce projet est pourtant stratégique : recycler sur le sol européen les batteries constitue le moyen le plus efficace pour l'Europe de se réapproprier les matières premières indispensables à sa souveraineté industrielle et énergétique. À condition de ne pas subir la concurrence frontale et déloyale de produits chinois vendus à prix cassés. Dans le même registre, le chimiste Solvay demande la mise en place de prix planchers, pour garantir un débouché à son usine de La Rochelle. L'extension des lignes de raffinage de terres rares de ce site en dépend directement. Le groupe juge ce point indispensable pour lui fournir de la visibilité à long terme en lui garantissant des débouchés commerciaux.

Le sujet est d'autant plus sensible que les grands pays européens, à l'image de la France, ont fait de la préservation de leurs industries un de leurs grands chevaux de bataille. Bataille qui sera perdue si des mesures ne sont pas rapidement prises. Dans son rapport intitulé « L'industrie européenne face au rouleau com-

presseur chinois », le haut-commissaire à la Stratégie et au Plan, Clément Beaune, prend l'exemple de l'industrie des panneaux solaires européenne : dominante dans les années 2000, elle a été laminée en une décennie par ses rivales chinoises. La menace est claire : si rien n'est fait, des pans entiers de l'industrie subiront le même chemin. « En France, près de 36 % de la production manufacturière est exposée à une dynamique chinoise anormalement forte sur le marché intérieur », note le rapport. La proportion est plus importante chez nos voisins, de 70 % en Allemagne et 60 % en Italie, du fait du poids plus important de l'industrie et de sa forte exposition.

Des décisions sont tout de même prises, sur la foi de l'efficacité de textes en vigueur. C'est le cas d'Arcelor-Mittal, qui a annoncé le 10 février un investissement de 1,3 milliard d'euros pour la construction d'un four électrique à Dunkerque. « Les nouveaux contingents tarifaires vont endiguer la vague d'importations déloyales dans l'Union européenne, tandis que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), désormais opérationnel, contribue à rétablir des conditions de concurrence plus équitables pour les producteurs européens », soulignait Geert Van Poelvoorde, directeur général d'ArcelorMittal Europe, illustrant l'importance des barrières pour protéger le marché européen de ses concurrents étrangers. ■

Valérie Collet

Le groupe franco-allemand s'apprête à céder la production de tableaux de bord et intérieurs de portes. Son nouveau patron mise sur une meilleure rentabilité ces prochaines années.

Un an après avoir pris les commandes de l'équipementier automobile Forvia, né de la fusion entre Faurecia et l'Allemand Hella, Martin Fischer, le directeur général, fait le ménage dans les activités.

L'équipementier est alourdi par une dette de plus de 6 milliards d'euros contractée lors de l'acquisition de Hella achevée en janvier 2022 et qu'il peine à résorber. Il taille donc à la hache dans ses activités. Exit la division « Interiors », l'une des plus importantes avec 31 000 salariés (sur 75 000), 60 sites industriels dans le monde mais seulement 18 % du chiffre d'affaires.

Cette décision n'est pas une surprise. En novembre dernier, le groupe avait dit examiner les opportunités pour cette branche, dans le cadre de son programme de cessions de 1 milliard d'euros d'actifs. Elle regroupe les composants à l'intérieur de l'habitacle des véhicules, comme des panneaux de portes, des consoles centrales, des tableaux de bord intégrant des surfaces « intelligentes » et des matériaux recyclés. Forvia en est le numéro trois mondial. « La cession prévue de notre activité Interiors, actuellement en phase de négociation avancée, constituerait une étape importante dans le recentrage du groupe sur les domaines où nous disposons des meilleurs atouts pour réussir et créer de la valeur à long terme. Une fois finalisée, cette transaction devrait réduire notre dette nette de plus de 1 milliard d'euros et renforcer encore notre profil financier », a déclaré Martin Fischer mardi lors de sa journée investisseurs. La nouvelle a été positivement accueillie à la Bourse de Paris, l'action Forvia prenant près de 5 % dans la journée.

L'année 2025 n'a pas été un bon millésime pour l'équipementier : le chiffre d'affaires de 26,15 milliards d'euros a diminué de 3 %. Les ventes en volumes ont perdu du poids partout, sauf en



Une fois le pôle Interiors vendu, la dette de Forvia (ici, le site Clean Mobility d'Allenjoie) devrait être ramenée à 4,5 milliards d'euros fin 2026, selon la direction.

LIONEL VADAM/PHOTOPQR/LEST REPUBLICAIN/MAXPPP

Très endetté, Forvia vend une de ses activités historiques

Amérique du Sud et en Asie (hors de Chine). C'est la conséquence de la baisse du marché automobile. Forvia affiche une perte nette de 2,1 milliards d'euros, dont 1,8 milliard d'euros de charges non cash liées à des dépréciations dans plusieurs activités (éclairage, électronique, hydrogène avec sa

« La cession prévue de notre activité Interiors, actuellement en phase de négociation avancée, constituerait une étape importante dans le recentrage du groupe sur les domaines où nous disposons des meilleurs atouts pour réussir et créer de la valeur à long terme »

Martin Fischer

Directeur général de Forvia

filiale Symbio partagée avec Michelin et Stellantis qui s'en désengage). La perte comprend également une moins-value de près de 600 millions - déjà inscrite dans les comptes 2025 - concernant la sortie de sa branche Interiors.

Pas de quoi décourager le nouveau directeur général. Martin Fischer a présenté son plan stratégique baptisé « Ignite » - en anglais mettre le feu. Selon lui, l'exercice 2025 constitue « une année zéro pour le groupe et le point de départ » de sa nouvelle stratégie moyen terme. Au programme : une marge opérationnelle d'au moins 7 %, contre 5,6 % en 2025, ainsi qu'un chiffre d'affaires de 21 à 22 milliards d'euros à taux de change constant et en incluant des désinvestissements potentiels.

Le groupe (ex-Faurecia) était déjà en perte en 2020, 2021 et 2022. Il n'a enregistré depuis six ans qu'une seule année avec un résultat positif, en 2023. Une fois le pôle Interiors vendu, la dette de-

vrait être ramenée à 4,5 milliards d'euros fin 2026, selon la direction.

Le septième équipementier automobile mondial est devenu un habitué des plans de cession et de réductions de coûts. Le plan « Power25 », portant sur 1 milliard d'euros de cession, avait déjà été lancé fin 2022. L'équipementier devait d'urgence réduire sa dette qui atteignait 8,4 milliards d'euros au 30 juin 2022, à 6 milliards d'euros. Mais fin 2023, elle était encore de 7 milliards d'euros.

Après un programme de cession de 1 milliard d'euros mené jusqu'à fin 2023, Forvia a enchaîné début 2024 avec un plan de suppression de 10 000 postes en Europe d'ici à 2028, sur un effectif de 75 500 salariés (répartis dans 133 usines) en France, en Allemagne, en Pologne, en République tchèque et en Espagne. Forvia en a déjà réalisé 6 400, d'où des coûts de restructuration de 410 millions d'euros en 2025.

En 2026, le patron allemand de Forvia

prévoit « une amélioration de la rentabilité » et une poursuite de son désendettement, « dans un contexte de ventes plus faibles ». Il s'appuie sur les prévisions de S&P Global qui anticipe en 2026 des ventes mondiales automobiles stables (-0,2 %), à 92,2 millions de véhicules.

Le groupe franco-allemand mise toujours sur le dynamisme des constructeurs chinois qui pèsent 11 % de son chiffre d'affaires. Forvia travaille avec BYD, Chery, Li Auto ainsi que Leapmotor, avec lequel Stellantis a signé un partenariat pour produire les véhicules dans ses usines en Europe et distribuer ses modèles dans ses concessions. Patrick Koller, le prédécesseur de Martin Fischer, rappelait que Forvia est « le fournisseur de 19 des 20 plus importants constructeurs en Chine (dont Tesla à Shanghai, NDLR). Nous avons des liens solides et nous soutenons leurs projets internationaux », ajoutait le dirigeant. Le groupe devrait donc profiter de l'expansion des constructeurs chinois. ■

Pourquoi Renault, Volvo et CMA CGM ont rompu dans Flexis

Renault devient le seul actionnaire de Flexis, la start-up créée pour produire des véhicules utilitaires électriques novateurs.

Des trois fondateurs de Flexis, l'entreprise créée il y a deux ans pour donner naissance au véhicule utilitaire du futur, seul Renault sera resté à la barre et pourra revendiquer la paternité lors de la production en série fin 2026. La belle union entre le constructeur français, le suédois Volvo Group et CMA CGM, fêlée il y a deux ans, a volé en éclats.

Lundi, le constructeur français a annoncé qu'après la signature d'un accord avec Volvo Group (45 % du capital) et CMA CGM (10 %), les deux autres actionnaires de Flexis, il allait « prendre l'intégralité du capital de Flexis et mener à son terme la conduite du projet qui continuera d'être fortement ancré en France ». Le rachat des parts de ses deux partenaires devrait coûter à Renault « plusieurs centaines de millions d'euros déjà provisionnés dans les comptes de 2026 », précise-t-on au siège du Losange.

Pourquoi ce mariage d'acteurs européens de l'industrie automobile et de la logistique s'est-il transformé en foire d'empoigne ? Au point qu'un conciliateur, l'administrateur judiciaire Marc Sénéchal, a dû être nommé fin 2025 pour trouver une issue

aux désaccords, voire de nouveaux actionnaires ?

Renault était l'initiateur du projet ambitieux de devenir un pionnier de la logistique urbaine, à l'ère de la transition électrique. Fin 2022, tout feu tout flamme, Luca de Meo, son directeur général, avait déjà parlé du concept de nouveaux fourgons électriques conçus sur une nouvelle plateforme polyvalente lors du « capital market day » (« journée des investisseurs ») du groupe. Il lui avait même donné un nom, FlexE-Van, et suggéré celui de l'entreprise, Flexis.

Personnalisation de services

À la différence des véhicules utilitaires déjà sur le marché, ces futurs fourgons électriques doivent disposer d'une nouvelle architecture électronique - 800 volts - conçue « à partir du logiciel » (software defined vehicle, SDV), une conception qui place les fonctions logicielles au premier plan pour offrir à l'utilisateur connectivité, personnalisation de services, mise à jour à distance... De quoi réduire de 30 % le coût global d'utilisation pour les acteurs de la logistique, promettait Renault.

Mais les finances du constructeur ne lui permettaient pas de porter seul cette innovation coûteuse. Le groupe au Losange s'est donc mis en quête de partenaires. Fin 2023, Flexis est dans les starting-blocks avec ses deux principaux actionnaires : Renault et Volvo Group. Ils investissent chacun 300 millions d'euros dans la start-up. De son côté, le groupe CMA CGM - acteur majeur de la logistique et propriétaire de Colis Privé - signe une lettre d'intention non engageante pour investir jusqu'à 120 millions d'euros via son fonds Pulse, dédié à l'énergie. Renault est en charge du design, de la conception, du développement et de la production d'une gamme de trois véhicules. Volvo Group supervise la gestion des services, des batteries, de la recharge. Et CMA CGM s'engage à acheter des véhicules pour Colis Privé. Enthousiastes, les trois groupes estiment que le marché européen des fourgons électrifiés va tripler d'ici à 2030. Ils déchantent rapidement.

Les ventes de fourgons et de camions électriques décollent encore moins vite que celles de voitures, elles aussi moins vigoureuses qu'espéré... En Europe, la part de marché des

fourgons électriques rechargeables s'est établie à 11,2 % en 2025, le diesel représentant toujours plus de 80 % des ventes. Quant aux camions (plus de 3,5 tonnes), seulement 4,2 % des unités vendues étaient rechargeables l'an passé, selon l'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA).

Quatre mois de négociations

Arrivé aux commandes l'été dernier, François Provost, le nouveau directeur général de Renault, a tout de suite marqué sa circonspection à l'égard du projet et manifesté son intention de ralentir le calendrier initial. Volvo Group au contraire aurait voulu tenir le tempo. Il était prévu au départ de financer la moitié du projet sur fonds propres puis de faire appel à des investisseurs pour un deuxième tour. Mais personne n'a manifesté son intérêt. Les tiraillements entre Volvo et Renault sont devenus de plus en plus vifs, le suédois supportant mal les décisions unilatérales du français avec le sentiment d'être uniquement considéré comme un banquier. De son côté, CMA CGM était en position d'observateur.

Il aura fallu plus de quatre mois de négociations menées par l'adminis-

trateur judiciaire pour aboutir à un accord entre les deux principaux actionnaires. Après l'accord des autorités de la concurrence, Renault deviendra l'unique propriétaire de Flexis et des véhicules qui sortiront de l'usine de Sandouville (Seine-Maritime). Lors de la présentation des résultats de Renault la semaine passée, François Provost a annoncé que le premier « SDV » de Flexis serait le Trafic Van E-Tech, présenté lors du salon Solutrans. Il sera vendu à partir de fin 2026. Volvo Group le commercialisera aussi sous sa marque Renault Trucks à partir de 2027.

Même si Flexis poursuit sa route, son ambition est sérieusement rabotée. Il n'est plus certain que les trois modèles (Trafic, Estafette et Goëlette) voient le jour. Les volumes anticipés et les recrutements envisagés à l'usine de Sandouville - 550 salariés supplémentaires d'ici à 2028 - seront certainement revus à la baisse par Renault. Il est aussi probable que le Losange dissoudra l'entreprise Flexis pour réintégrer l'activité. Elle emploie 150 personnes dont des salariés de Volvo, qui rejoindront leur entreprise d'origine à l'issue de la clôture de l'opération. ■

V. C.

L'IA, une prime aux marques les plus fortes dans le prêt-à-porter

Mathilde Visseyrias

Dans un secteur en crise, seules les entreprises capables de préparer l'avenir investissent dans l'innovation.

Identifier les tendances sur les réseaux sociaux, suivre le comportement d'achat des clients en temps réel, ajuster la production au jour le jour. La plateforme chinoise Shein a fait de l'IA son meilleur allié. Le roi de l'ultra-fast fashion a beau être sous le feu des critiques, son avance technologique le place très au-dessus de la concurrence. Son président exécutif, Donald Tang, répète à l'envi que l'entreprise n'a pas de stocks, car elle produit à la demande.

Les enseignes traditionnelles n'ont ni cette culture, ni ce savoir-faire. Elles sont d'abord préoccupées par leurs magasins et s'inquiètent à l'année de leur niveau de stocks. Pourtant, elles aussi doivent prendre le virage de l'IA. C'est crucial dans un secteur miné par une crise sans précédent où de nombreuses enseignes ont été liquidées (Camaïeu, Jennyfer...) et où les redressements judiciaires restent légion (IKKS, Jott, Okaïdi...). L'IA est un outil sans pareil pour améliorer la productivité à toutes les étapes.

Le problème, c'est qu'une entreprise qui va mal doit choisir ses combats : elle doit se restructurer et manque souvent d'argent pour investir dans la technologie. Il faut être en forme pour ne pas se laisser dépasser par des bouleversements technologiques. « L'IA ne résoudra pas la crise du prêt-à-porter, elle risque même de creuser le fossé entre les marques qui ont entamé cette transformation et celles plus attentistes », prévient Jérôme Fauquembergue, directeur innovation et nouveaux business chez Kiabi.

Les enseignes historiques qui s'y mettent en sont, pour beaucoup encore, au stade exploratoire. « Mais les premiers cas d'usage apparaissent », constate Yann Kretz, associé du cabinet Kéa, spécialiste mode et luxe.

Le géant espagnol Zara a récemment lancé l'essayage virtuel sur son appli. Désormais, ses clients peuvent créer un avatar et « essayer » des vêtements tranquillement installés chez eux. En coulisses, la marque phare d'Inditex gère de mieux en mieux ses approvisionnements : grâce à une étiquette RFID sur chaque article, ses équipes suivent en temps réel le niveau de stocks des magasins. « Cette masse

immense de données est analysée par un outil IA qui permet une ultraréactivité du réassort, un levier indispensable pour avoir le bon produit au bon endroit », décrypte Luc de Saint-Sauveur, associé en stratégie chez Eight Advisory.

Depuis plusieurs années, Tadashi Yanai, fondateur du géant japonais Uniqlo, a robotisé les entrepôts de la marque au Japon et à l'étranger. L'IA ne fera qu'améliorer la gestion de toute sa chaîne d'approvisionnement.

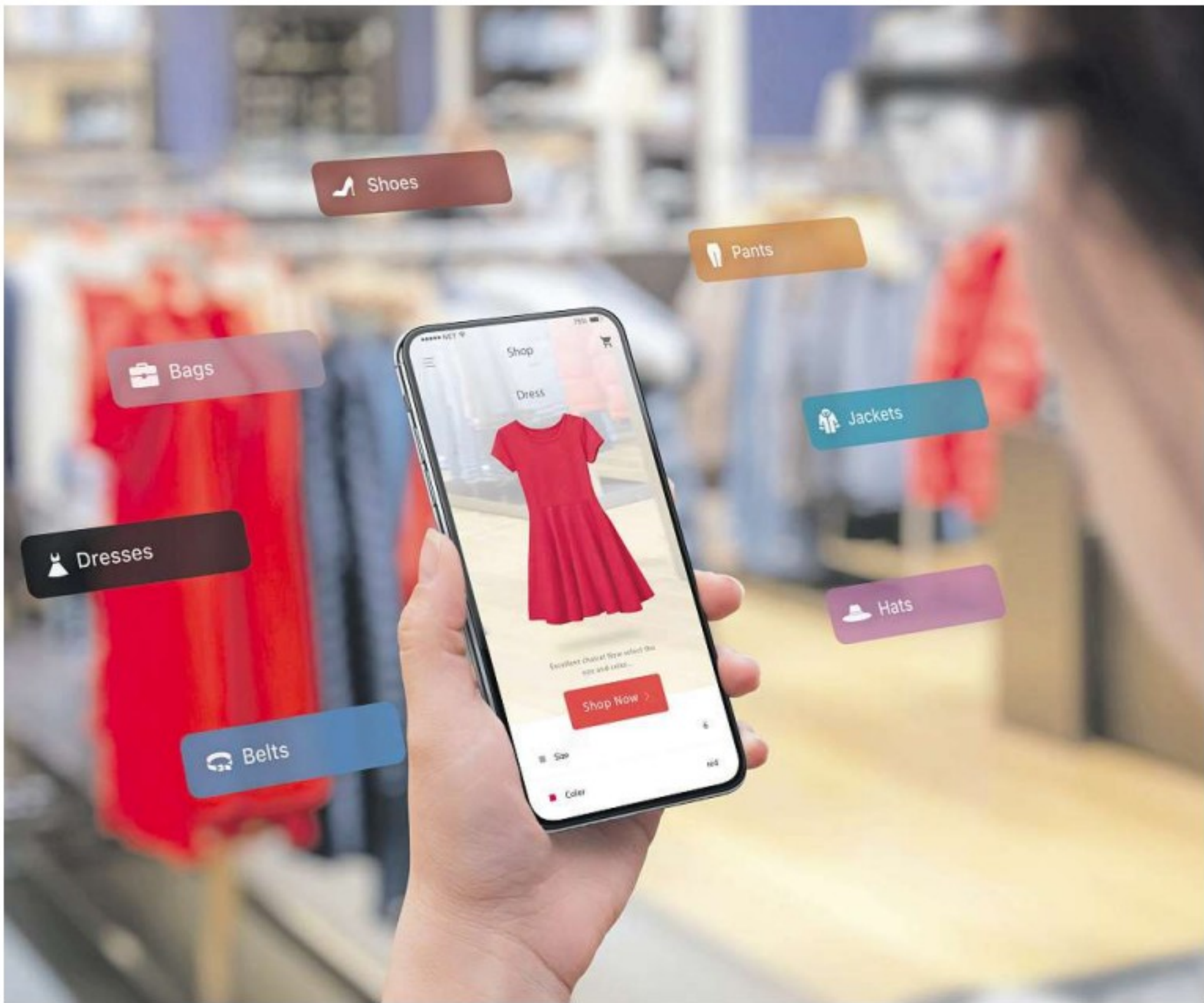
Produire au plus juste et mieux gérer les stocks : ce qui est le point faible de toute l'industrie depuis toujours a toutes les chances de s'améliorer. « Nous sommes en train de construire un agent IA qui nous aide à améliorer nos processus d'achat, témoigne Felipe Marques, directeur des systèmes informatiques du groupe Etam. L'IA se base sur un historique de données à trois ans. Sur la dernière collection, nous avons réduit les invendus de 10 % ».

La création en pleine transformation

Le groupe SMCP aussi a déployé un outil d'IA pour sa chaîne logistique. « Nous optimisons désormais la répartition des produits dans près de 500 magasins en Europe », déclare Caroline Bénézet, directrice des opérations et de la transformation du groupe SMCP (Sandro, Maje, Claudie Pierlot). Avant, les équipes gèrent manuellement les ajustements. L'IA vient à leur secours pour déterminer chaque jour, modèle par modèle, taille par taille, l'approvisionnement de chaque boutique en fonction de sa localisation, sa clientèle...

Le processus créatif des collections est lui aussi en pleine transformation. Avant de développer un article, l'emplacement d'un motif peut être testé sans limite (comme sa taille ou sa couleur) et les modifications apparaissent en temps réel. « Les tests sur prototypes physiques restent nécessaires mais tout va plus vite », précise Caroline Bénézet.

Gagner du temps, supprimer des tâches ingrates : l'IA se diffuse partout, y compris dans la traduction des fiches produits. Avant, ces fiches étaient disponibles dans cinq langues. « Avec l'IA, nous sommes passées à vingt, et nous n'avons plus besoin de faire travailler des



Dans le secteur du textile, l'IA permet de suivre le comportement d'achat des clients en temps réel, d'ajuster la production au jour le jour et de gérer au mieux les stocks. STANISIC VLADIMIR/STOCKADOBE

traducteurs, se félicite la dirigeante de SMCP. Ce gain est investi dans de nouveaux projets, et nous sommes fiers d'avoir ouvert la vente en ligne dans près d'une centaine de nouveaux pays, comme le Japon, Israël, la Pologne et la Hongrie... »

Kiabi aussi a fait sa mue. Dès la fin de 2024, ses stylistes ont été formés aux logiciels d'IA. « Ce service a eu valeur d'exemple pour l'entreprise, déclare Jérôme Fauquembergue. Aujourd'hui, les modèles et les croquis dessinés prennent vie grâce à l'IA générative. »

Un studio IA facilite la création de contenu (photos, textes...). Kiabi fait toujours appel à des mannequins, mais il suffit désormais d'une prise pour que l'IA en adapte beaucoup d'autres. Quant aux shootings, ils utilisent de plus en plus des décors artificiels, imaginés par l'IA. En mars, Kiabi va organiser un « mois de l'IA ». Une grande première.

Bref, l'IA améliore ce qui peut l'être mais n'est pas un remède miracle. « Une entreprise qui mesure et comprend les attentes de son client va pouvoir optimiser son modèle, conclut Caroline Bénézet, chez SMCP. Mais si son modèle économique ne fonctionne pas, il n'y aura pas de magie grâce à l'IA. » ■

Le promoteur Altarea veut être un champion des centres de données

Jorge Carasso

Le groupe français signe un partenariat avec le géant américain Vantage Data Centers.

Altarea prend le virage des centres de données et de l'IA. Le promoteur, qui cherche des relais de croissance à un secteur de l'immobilier en crise, a annoncé, mardi, un partenariat avec Vantage Data Centers, un géant mondial des « data centers hyperscale ». Il s'agit de centres de données géants, taillés pour les grandes firmes technologiques. Le groupe américain en développera un près de Bordeaux « qui pourrait être l'un des plus importants en France », selon Altarea. Le promoteur prend, lui, en charge les autorisations administratives et le raccordement du terrain.

Altarea, présent dans presque tous les métiers de l'immobilier - centres commerciaux, logements, bureaux... -, veut désormais fonder sur cette nouvelle classe d'actifs. « Les besoins sont énormes, rappelle Alain Taravella, le fondateur et PDG du groupe français. Ils sont soutenus par les grandes entreprises de la tech. Le marché se décline aussi au niveau local, pour répondre à la demande des entreprises sur le territoire. Il faut donc construire. » Fin 2025, 55 % des PME-TPE françaises utilisaient des IA génératives, selon une étude de Bpifrance.

Une position géographique privilégiée

La France a quelques atouts. Elle dispose d'une électricité peu chère et décarbonée grâce au nucléaire, ainsi que d'une position géographique privilégiée, en raison de l'arrivée des câbles marins depuis la Méditerranée ou l'Atlantique. En février 2025, Emmanuel Macron avait annoncé 109 milliards d'euros d'investissement privés en France dans les data centers (et jusqu'à 125 milliards d'euros en comptant les annonces supplémentaires). Un an plus tard, 67 milliards d'euros d'investissement ont été sécurisés, selon le cabinet d'analyses économiques Trendeo.

Le pays pâtit néanmoins de la lourdeur de sa réglementation lorsqu'il s'agit de bâtir. Les constructions de centres de données sont aussi des de plus en plus contestées par les riverains, qui ne veulent pas d'infrastruc-

tures aussi massives devant leurs fenêtres et s'inquiètent de leur consommation d'électricité et d'eau. « Les data centers sont des objets compliqués, avec des questions de gestion de l'eau, de chaleur, de raccordement électrique. Or notre savoir-faire est de créer de la valeur sur des terrains, en obtenant les autorisations et les raccordements nécessaires, rappelle Alain Taravella. Altarea a la capacité de prendre une partie de ce marché. » À Bordeaux, Altarea a déjà sécurisé un raccordement électrique de 400 MW (mégawatts), permettant une mise sur le marché accélérée.

Le groupe n'en est pas à son coup d'essai. En octobre dernier, Nation Data Center (NDC), la marque du groupe Altarea, a inauguré son premier centre de données à 10 kilomètres de Rennes. En décembre, le groupe a obtenu un permis de construire définitif pour son premier data center urbain à Vélizy-Villacoublay. Un projet qui utilise la chaleur produite par les équipements pour le chauffage de la ville et d'une résidence étudiante Cogedim (filiale d'Altarea). NDC a pour objectif de déployer 15 data centers d'ici 2030. « Au lieu de se recroqueviller à cause de la crise, on s'est dit qu'il fallait au contraire investir », poursuit Alain Taravella. L'entreprise a constitué une équipe d'une trentaine de personnes qui se consacre au data center.

Depuis trois ans, Altarea accélère sa diversification. Le groupe s'est lancé dans les parcs photovoltaïques, avec notamment un partenariat avec le Crédit agricole pour solariser 700 toitures de hangars agricoles. Une activité appelée à être rapidement rentable, selon Alain Taravella. Le groupe a aussi lancé sa propre SCPI, un fonds immobilier qui investit dans la pierre pour le compte d'épargnants. Altarea, qui publiait ses résultats annuels ce mardi, a annoncé une reprise pour son activité dans le logement neuf, avec des réservations en augmentation de 8 % en volume et de 5 % en valeur. La contribution des data centers aux bilans du groupe prendra, elle, plus de temps, mais elle pourrait déjà être non négligeable. « On s'attend à une contribution forte sur les comptes de l'entreprise d'ici 2028 », estime Alain Taravella. ■

LA SÉANCE DU MARDI 24 FÉVRIER

LE CAC													
	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAPECH	31/12		JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAPECH	31/12
ACCOR	48,07	+0,15	48,41	47,58	0,232	-0,31	L'OREAL	403,1	+1,51	405,8	398,25	0,052	+9,96
AIR LIQUIDE	177,3	+1,45	177,7	174,8	0,145	+10,63	LEGRAND	154,3	+0,1	154,9	152,3	0,227	+21,26
AIRBUS	182,84	-0,16	184,42	180,18	0,167	-7,84	LVMH	561,8	+0,68	566,3	552,1	0,076	-12,9
ARCELOMITTAL SA	55,94	-0,96	56,7	55,62	0,183	+43,11	MICHELIN	34,37	+1,81	34,37	33,84	0,291	+21,41
AXA	40	+0,45	40,08	39,48	0,134	-2,34	ORANGE	18,035	+1,75	18,13	17,66	0,137	+27,01
BNP PARIBAS ACT.A	94,48	-1,43	95,02	93,51	0,177	+16,95	PERNOD RICARD	84,22	+0,5	85,46	83,96	0,158	+15,21
BOUYGUES	51,36	0	51,86	51,16	0,168	+15,81	PUBLICIS GROUPE SA	72,72	+1,11	73,62	70,68	0,262	-17,94
BUREAU VERITAS	27,58	+0,58	27,78	27,12	0,314	+1,47	RENAULT	32,59	+1,81	32,87	32,05	0,381	-7,99
CAPGEMINI	102,45	+0,54	102,75	98,72	0,52	-27,98	SAFRAN	340,6	-1,56	344,6	339,3	0,116	+14,53
CARREFOUR	16,13	+1,67	16,185	15,9	0,516	+13,35	SAINT GOBAIN	87,9	-0,68	89,06	87,76	0,177	+1,08
CREDIT AGRICOLE	18,505	-1,12	18,6	18,3	0,105	+5,44	SANOFI	80,61	-0,19	81,49	80	0,159	-2,55
DANONE	72,06	+0,03	72,56	71,32	0,219	-6,15	SCHNEIDER ELECTRIC	262,55	+1,08	263,5	257,25	0,121	+11,77
DASSAULT SYSTEMES	17,43	+0,81	17,67	17,05	0,264	-26,89	SOCIETE GENERALE	73,9	-0,7	74,52	72,46	0,33	+7,54
EIFFAGE	143,15	+0,25	144,4	141,1	0,338	+16,95	STELLANTIS NV	6,596	+1,95	6,674	6,52	0,107	+29,83
ENGIE	26,98	+1,73	27,01	26,5	0,197	+20,39	STMICROELECTRONICS	28,805	+1,05	29,585	28,745	0,248	+28,36
ESSILORLUXOTTICA	234,5	-0,64	234,9	231,6	0,153	-13,12	THALES	251,2	-0,91	255,1	248,4	0,13	+9,31
EUROFINS SCIENT.	66,78	+0,69	67,46	65,88	0,16	+7,02	TOTALENERGIES	66,72	+0,88	67,01	66,14	0,19	+20,02
EURONEXT	130,9	+1,95	131,6	127,8	0,444	+2,27	UNIBAIL-RODAMCO-WE	104,4	-0,29	105,7	104,2	0,212	+12,55
HERMES INTL	2080	-1,23	2122	2080	0,04	-1,98	VEOLIA ENVIRON.	35,08	+1,5	35,22	34,57	0,272	+18,03
KERING	285,1	-0,49	291,6	284	0,169	-5,28	VINCI	141,75	+0,6	142,9	140,2	0,127	+18,08

LES DEVISES

AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6718	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,6148	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8731	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	9,2126	HKD
JAPON	YEN	183,53	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,912	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,1777	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,381	TND
MAROC	DIRHAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	51,6441	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	56,37	EGP
CHINE	YUAN	8,1046	CNY
INDE	ROUPIE	107,0865	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	153,38	DZD

L'OR

assuré par le Comptoir National de l'Or

	Cours	31/12
Lingot 1KG	140 000€	+19,66 %
Lingot 100g	14 920€	+17,39 %
Lingot 50g	7 545€	+18,08 %
Lingot ONCE (31,10g)	4 707€	+27,49 %
Lingot 10g	1 552€	+18,02 %
Lingot 5g	780€	+18,18 %
20Fr NAPONLEON	803€	+12,32 %
20Fr SUISSE	819€	+14,85 %

CRYPTOMONNAIES

Sponsorisée par Bitpanda : <https://www.bitpanda.com/fr>

Bitcoin	64 436€	-27,02 %
Ethereum	1862,9€	-37,65 %
BNB	589,509€	-31,69 %
Solana	78,41€	-37,41 %
XRP	1,359€	-27,23 %



Accédez au cours en direct

www.gold.fr



www.bitpanda.com/fr

Caroline Sallé

Le groupe de David Ellison espère prouver qu'il existe une alternative plus séduisante que l'accord déjà ficelé avec Netflix.

L'ultimatum avait été fixé au 23 février à minuit, heure de New York. Wall Street comme Hollywood retenaient leur souffle. Jusqu'à ce que l'annonce tombe enfin. David Ellison a bien fini par revoir sa copie financière, dans une ultime tentative pour décrocher la victoire. Son groupe, Paramount, a dégainé en extrême une nouvelle offre de rachat sur Warner Bros. Discovery. Et le dirigeant espère bien prouver cette fois qu'il existe une alternative plus séduisante que l'accord déjà ficelé avec Netflix.

Warner a officiellement déclaré mardi qu'elle examinait une nouvelle offre de Paramount Skydance sans en révéler le montant. Paramount n'a pas précisé non plus la valeur de son va-tout. Officieusement toutefois, le groupe de David Ellison serait prêt à relever son offre à 31 dollars par action. Seule certitude : cette ultime proposition est supérieure à la précédente offre de 30 dollars par action en espèces, soit 108,4 milliards de dollars en comptant la dette, pour l'ensemble de Warner Bros.

Depuis le 5 décembre dernier, et l'accord scellé par Warner avec Netflix, Paramount a multiplié les offensives. Pour l'heure, sans succès. D'ailleurs, si le conseil d'administration de Warner compte effectivement se pencher avec ses conseillers financiers et juridiques sur la nouvelle offre de Paramount, il rappelle en même temps que « l'accord de fusion avec Netflix reste en vigueur ». Surtout, l'instance souligne qu'elle « continue de se prononcer en faveur de la transaction avec Netflix ».

Warner a certes entrouvert la porte à Paramount, mais c'est avec l'accord de Netflix. Le géant du streaming a accepté de jouer le jeu en suspendant provisoirement sa clause d'exclusivité, histoire d'en finir avec ce qu'il considère comme les « pitreries » de Paramount. « Ce que Paramount fait ou ne fait pas est totalement flou », a cinglé Ted Sarandos, le co-PDG de Netflix, dans une interview accordée le 20 février dernier à *Variety*. Ce n'est clair ni pour les actionnaires, ni pour nous, ni pour Warner Bros. Discovery. Nous leur avons donc dit : « Prenez ces sept jours pour essayer d'y voir plus clair », a-t-il poursuivi. « Netflix fait



Le château d'eau des studios Paramount, à Los Angeles, en Californie. MARIO TAMA / GETTY IMAGES VIA AFP

Avec sa nouvelle offre, Paramount joue son va-tout sur Warner

preuve de pragmatisme, analyse l'ancien dirigeant d'un groupe de médias américain. C'est un bon moyen de faire sortir le loup du bois pour connaître les intentions réelles de Paramount. L'objectif est sans doute de sécuriser et de consolider leur transaction», estime-t-il.

Avec une offre intégralement en cash à 27,75 dollars par action pour les studios et le streaming (en excluant les chaînes traditionnelles comme CNN ou Discovery), soit environ 82,7 milliards de dollars, Netflix demeure le prétendant préféré de Warner. Le géant du streaming assure que son deal est plus simple, plus rapide à boucler et qu'il laisse en outre aux actionnaires toute latitude pour tirer un meilleur prix de l'activité TV en la valorisant séparément.

Le récit de Paramount est évidemment tout autre. Ce dernier considère que la scission de l'activité télévisée dégagerait une valeur très limitée pour les actionnaires. Et que, d'une manière générale, sa proposition est davantage

susceptible d'être autorisée par les régulateurs que celle de Netflix. « Dans la mesure où Paramount revient à la charge avec une meilleure offre, c'est qu'il doit avoir au moins une certitude politique : celle d'avoir l'assentiment du département américain de la Justice, chargé d'examiner le rachat », assure l'ancien dirigeant d'un groupe de médias américain.

Dans ce bras de fer en cours pour mettre la main sur l'un des derniers grands studios hollywoodiens et sur ses franchises mythiques, comme *Harry Potter* et *Game of Thrones*, Paramount peut-il réellement renverser la table ? Le groupe de David Ellison tente de prendre le contrôle d'une entité qui pèse plus de six fois son poids en Bourse. « Ils ont une carte à jouer », poursuit l'ancien dirigeant. Le président de Warner, David Zaslav, et son board, ont une culture vénalement assumée», sourit-il. Pour l'emporter, la condition est d'y mettre le prix. « À la fin, ce ne sera qu'une histoire d'argent », défend-il mordicus. Les analys-

tes du cabinet MoffetNathanson ne disent pas autres chose. « Si Paramount veut vraiment remporter la guerre des enchères avec Netflix, nous pensons qu'il faudra une offre de l'ordre de 34 dollars par action », estiment-ils dans une note.

« Netflix fait preuve de pragmatisme. C'est un bon moyen de faire sortir le loup du bois pour connaître les intentions réelles de Paramount »

Un ancien dirigeant d'un groupe de médias américain

Netflix pourrait décider de surencherir. Mais il a d'ores et déjà envoyé plusieurs signaux indiquant qu'il ne ferait pas de folies. Le géant du streaming considère Warner comme un « nice to have », plus qu'un « must have ». Ted Sarandos n'a pas cessé de marteler ces dernières semaines que

Netflix avait toujours été un acheteur extrêmement rigoureux dans le cadre de ses activités habituelles. Dans les colonnes de *Variety*, il s'est dit « prêt à renoncer à une transaction et à laisser un concurrent surpayer. Nous avons une longue tradition en la matière. »

L'issue du duel reste donc très incertaine. Les analystes de MoffetNathanson pensent que Netflix se retirera de l'accord si Paramount pousse son offre bien au-delà de 32 dollars par action. À l'inverse, ils considèrent qu'il sera difficile pour Paramount de remporter la guerre des enchères pour Warner s'il décide d'adopter une approche moins agressive, ce qui donnerait ainsi à Netflix la possibilité d'égaliser une augmentation plus modeste par rapport à son offre actuelle.

Cette bataille épique qu'est en train de vivre Hollywood trouvera son épilogue d'ici quelques semaines, lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Warner prévue pour le 20 mars. C'est là que tout se jouera. ■

Axel Springer s'invite dans la bataille pour The Telegraph

Amélie Ruhlmann

Le groupe allemand s'est allié à Dovid Efune pour acquérir l'éditeur britannique, promis au propriétaire du « Daily Mail ».

Qui mettra la main sur le géant de la presse britannique The Telegraph, éditeur du célèbre *Daily Telegraph* ? Le suspense est à son comble alors que le groupe allemand Axel Springer, propriétaire du journal *Bild*, a rejoint l'offre de reprise emmenée par Dovid Efune. Ce dernier, propriétaire du site d'information américain *The New York Sun*, a jeté ses dernières forces dans la bataille pour damer le pion à son rival DMGT. Le groupe de lord Rothermere, qui possède déjà le tabloïd *The Daily Mail*, a conclu en novembre dernier un accord de 500 millions de livres sterling (574 millions d'euros) pour racheter l'éditeur de presse en mal de repreneur depuis trois ans.

The Telegraph a été mis en vente, en juin 2023, par la banque Lloyds, à l'issue d'un litige financier avec la famille Barclay. Cette dernière, propriétaire du titre depuis 2004, avait imaginé un montage financier pour conserver son actif. Un consortium américano-émirien, formé par RedBird et le fonds d'investissement dans les médias d'Abu Dhabi (IMI), devait rembourser sa dette

en échange d'une prise de contrôle du groupe. Financé aux trois quarts par le pays du Golfe, l'attelage a épongé la dette du Telegraph, mais n'a jamais pu prendre son contrôle : en 2024, les parlementaires britanniques ont limité les prises de participation dans les journaux du pays par des « États étrangers ». RedBird a retenté le coup avec une participation minoritaire d'IMI, avant de jeter l'éponge, face à l'hostilité de la rédaction. Le consortium est depuis en quête d'un repreneur dont l'offre est susceptible de couvrir les 600 millions de livres qu'il a engagés pour le contrôle de ce joyau de la presse britannique.

DMGT a été le premier à se mettre sur les rangs après le retrait définitif de RedBird en novembre. Un accord a été trouvé entre les deux parties, mais il doit, pour se concrétiser, obtenir le feu vert du gouvernement. Ce dernier entend « examiner tout nouvel acquéreur à la lumière de l'intérêt du public et de la législation sur les fusions médiatiques ». Dovid Efune a profité de cette ultime fenêtre de tir pour déposer son offre concurrente. En octobre 2024, déjà, il était entré en négocia-

tion exclusive avec RedBird et IMI, mais l'opération avait échoué faute d'avoir réussi à réunir les 550 millions de livres réclamés par les fonds. Cette fois, rejoint par Axel Springer, Efune est parvenu à financer son offre. Le prix qu'il propose est comparable à celui de DMGT, mais le challenger promet un versement initial plus important.

Malgré ses années de flottement, le groupe figure toujours parmi les plus grands éditeurs de journaux outre-Manche

Nul ne sait à quelle hauteur Axel Springer est prêt à financer l'acquisition du Telegraph. Mais Matthias Döpfner, propulsé à la tête du groupe allemand en 2002, convoite le journal britannique depuis plus de vingt ans. Il était déjà sur les rangs en 2004, lors de la mise en vente remportée par la famille Barclay. Le propriétaire de *Bild* et *Die Welt* est désormais mieux armé que jamais

pour revenir dans la course. Il y a deux ans, il a vendu ses lucratives activités de petites annonces, valorisées 10 milliards d'euros, aux fonds KKR et CPP et dispose donc d'une importante réserve de « cash ».

L'intérêt du très atlantiste Matthias Döpfner, devenu copropriétaire d'Axel Springer, a longtemps porté sur le marché américain, où il a racheté les pure players Politico et Business Insider. La presse lui a prêté des envies de rachat du média The Free Press (racheté par Paramount), *The Wall Street Journal* (détenu par News Corp.) ou encore de la chaîne de télévision CNN (intégrée à Warner Bros. Discovery). Mais la deuxième présidence de Donald Trump, vis-à-vis de qui il entretient des liens ambivalents, a compliqué son rêve américain. L'an passé, la Maison-Blanche a mis fin aux abonnements de l'État fédéral à Politico, qualifié de « média de fake news » par Trump.

The Telegraph est un lot de consolation de premier choix pour Axel Springer. Sa ligne éditoriale conservatrice est proche de celle de *Die Welt*. Malgré ses années de

flottement, le groupe figure toujours parmi les plus grands éditeurs de journaux outre-Manche. Du haut de son million d'abonnés numériques, il a réussi sa transition digitale, tout en gardant des ventes résilientes en papier, et reste rentable. Surtout, le navire amiral, *The Daily Telegraph*, a un grand potentiel de développement aux États-Unis, ce qui le rend très attractif aux yeux du patron de presse allemand.

Selon le *Financial Times*, DMGT conserve toujours la préférence de RedBird. Mais le gouvernement britannique devrait avoir le dernier mot. Mi-février, il a lancé une enquête sur la vente au nom du respect du pluralisme. La ministre de la Culture s'inquiète de voir DMGT, qui possède déjà la moitié du marché des quotidiens nationaux, étendre encore son influence. La presse conservatrice du pays serait alors concentrée dans les mains de trois acteurs : News UK, la filiale de News Corp. (*The Sun* et *The Times*), Reach (*Daily Mirror* et *Daily Express*), et DMGT. Les autorités de régulation ont jusqu'à juin pour rendre leurs conclusions. ■

LE FIGARO et vous



CINÉMA

AVEC « WOMAN AND CHILD », L'IRANIE SAEED ROUSTAEI DÉNONCE LE PATRIARCAT DANS SON PAYS **PAGE 29**



CINÉMA

BRADLEY COOPER SE LANCE AVEC SUCCÈS DANS LA COMÉDIE DE REMARIAGE AVEC « IS THIS THING ON ? » **PAGE 30**

Laurence des Cars : « Les conditions pour transformer le Louvre ne sont plus réunies »

Sous le feu des critiques depuis le vol du 19 octobre dernier, la présidente du musée a présenté sa démission au chef de l'État. Dans une interview exclusive au « Figaro », elle explique pourquoi elle quitte son poste.

PAGE 28



AMIRHOSSEIN SHOJAEI & SAEED ROUSTAEI / SEARCHLIGHT PICTURES / ED ALCOCK/MYOP - GERARD DAREL



Le 24H de Gerard Darel, cet ovni de la maroquinerie au bras des lycéennes

Page 31



« EPiC : Elvis Presley in Concert », un King drôle et pertinent

Olivier Nuc

Après avoir signé le biopic du chanteur en 2022, Baz Luhrmann livre un documentaire réjouissant qui restitue son génie scénique.

Il y a près de quatre ans, le réalisateur australien Baz Luhrmann s'emparait d'un des mythes les plus tenaces de la culture américaine : Elvis Presley. Et signait, avec le biopic *Elvis*, une puissante évocation de la première rock star mondiale, de son ascension dans les années 1950 à sa déchéance et sa mort précoce en 1977, à 42 ans. Mise en scène baroque, déluge d'effets, ce qui gâte parfois les réalisations du cinéaste fonctionnait parfaite-

ment pour dépeindre Elvis, personnage « bigger than life » s'il en est. Afin de rendre l'acteur Austin Butler crédible dans le rôle du chanteur, Baz Luhrmann s'était appuyé sur des dizaines d'heures de vidéos d'Elvis. Avec un accent particulier sur les nombreux concerts donnés à partir de 1969 à Las Vegas. Mais aussi des interviews à différentes époques de sa carrière. Ce qui fait le sel de ce nouveau film, *EPiC : Elvis Presley in Concert*, c'est son côté « Elvis

raconté par lui-même ». Soit une version authentique et sans filtre de l'homme sur lequel tant de choses ont été racontées. Certains témoignent même l'avoir vu des années après sa mort. Mais les images, précieuses, montées par Luhrmann montrent celui qui fut considéré comme un demi-dieu presque à hauteur d'homme. Ce film est fait pour ceux qui aiment Elvis Presley, ses chansons, sa voix, sa présence scénique, plutôt que pour les curieux avides de révé-

lations fracassantes. Le film que l'on attendait depuis longtemps. **Vibrant et pertinent** Dans la première partie, en forme d'autoportrait, Elvis égrène les grandes pages de son répertoire, avec un sens de l'autodérision qu'on ne lui connaissait pas. Il est en effet le premier à ironiser sur la piètre qualité des films que le très douteux colonel Parker - son escroc d'impresario - lui a fait tourner à la chaîne après le retour de la

poule aux œufs d'or de son service militaire. Aucun n'est passé à la postérité. Mais le meilleur du film réside dans les moments de concert. En 1969, Elvis se présente sur scène accompagné d'un groupe élargi, à des années-lumière du trio dépouillé de ses débuts. On y trouve le légendaire James Burton à la guitare, Jerry Scheff à la basse, entre autres fines lames de la musique américaine. Elvis y chante divinement, un répertoire aussi bien

puisé parmi ses propres classiques que chez les Beatles, Simon et Garfunkel ou Tony Joe White. Sapé comme un milord, en cape et en diamants, Elvis est au sommet de son glamour. L'homme est drôle, bien vivant, vibrant et pertinent. Au cliché qui veut qu'Elvis n'ait plus jamais été bon après le come-back spécial de 1968, ce long-métrage offre un puissant démenti. Impossible de rester de marbre devant les prestations de ce géant. ■

Laurence des Cars démissionne du Louvre : «J'étais là pour prendre la foudre»

Propos recueillis par **Claire Bommelaer** et **Françoise Dargent**

Quatre mois après le vol des bijoux de la couronne, la présidente de l'institution estime que sa présence «ne permet pas de lever les obstacles à la transformation et à la modernisation du musée».

C'est dans son bureau situé dans l'aile Mollien du palais que la présidente du Louvre a reçu, mardi 24 février, *Le Figaro*. Plus de quatre ans après sa nomination, Laurence des Cars explique pourquoi elle a décidé de quitter son poste, démission annoncée par un communiqué de l'Élysée en fin d'après-midi. Elle estime avoir remis le Louvre «en mouvement». «Quitte à faire grincer des dents, ajoute-t-elle. Cette lucidité a pu être parfois douloureuse mais elle était indispensable pour mettre le Louvre sur la voie de la transformation. J'en paye peut-être le prix aujourd'hui», affirme celle qui n'a cessé de subir des attaques depuis le 19 octobre et le cambriolage de la galerie Apollon.

LE FIGARO. - Pourquoi annoncer votre démission aujourd'hui ?
LAURENCE DES CARS. - Je constate que la dynamique de modernisation du Louvre que je porte depuis ma prise de fonction en septembre 2021 ne peut plus s'accomplir. Rester reviendrait à gérer l'existant quand le Louvre a besoin de poursuivre sa transformation.

Voilà des semaines que certains élus appelaient à votre démission. Le comprenez-vous ?
Depuis le vol du 19 octobre 2025, nous sommes pris dans une tempête médiatique et politique d'une ampleur sans précédent. Je ne suis pas une femme politique, je suis une directrice de musée. Dans les heures qui ont suivi le vol, j'ai présenté ma démission; elle m'a été immédiatement refusée. La ministre de la Culture m'a demandé de tenir la barre dans la tempête, ce que j'ai fait. J'ai traversé cette période en gardant, je le crois, la tête froide. Je suis sereine et fière du travail accompli. Mais tenir la barre ne suffit pas. Il faut aussi pouvoir avancer. Et les conditions pour avancer ne sont plus réunies.

« Je suis sereine et fière du travail accompli. Mais tenir la barre ne suffit pas. Il faut aussi pouvoir avancer. Et les conditions pour avancer ne sont plus réunies »

Laurence des Cars

Avez-vous pris cette décision en concertation avec le président de la République ?
C'est une décision personnelle. Je l'ai partagée avec la ministre de la Culture et le président de la République. Lorsque vous arrivez dans une maison comme le Louvre, avec une telle histoire, vous savez que vous ne serez que de passage, vous êtes un passeur dans une longue chaîne de transmission.

Est-ce que vous estimez que Rachida Dati vous a suffisamment soutenue ?
Les questions de personnes ne sont pas le sujet. Ce qui est important, c'est que le Louvre soit soutenu. Le reste est secondaire.

Ont-ils été difficiles à convaincre ?
Le président de la République a toujours soutenu le projet Louvre- Nouvelle Renaissance (LNR). Un projet d'une telle ampleur ne peut aboutir que si toute la chaîne institutionnelle partage la même détermination. Cette convergence ne peut faire défaut. La dynamique de LNR est essentielle pour le Louvre. Il ne doit pas être rattrapé par le déclassement qui le guette. Le vol du 19 octobre a mis en lumière de manière cruelle ce sur quoi j'ai alerté depuis mon arrivée : la vétusté du bâtiment, l'obsolescence des installations techniques et les problèmes massifs de congestion pour ne citer qu'eux.

À la veille de votre départ, vous sentez-vous responsable du vol ?
Je prends ma part de responsabilité, bien sûr. Mais les coupables, les commanditaires, eux, sont toujours dehors.



Mardi 25 février, vous serez auditionnée pour la quatrième fois par la représentation nationale. Irez-vous ?
Oui, je répondrai à cette demande comme je l'ai toujours fait. C'est un devoir de transparence même si la commission d'enquête n'apporte sans doute pas toute la sérénité nécessaire. L'équité appelle d'instruire à charge comme à décharge.

Ces commissions ont-elles servi à exposer la vérité ?
Certaines auditions étaient intéressantes et constructives. Des choses importantes y ont été dites. Mais seront-elles entendues ? J'y ai parfois entendu des inexactitudes, des biais politiques et une méconnaissance de nos métiers.

Vous êtes confrontée depuis le 15 décembre à un mouvement de grève reconductible. La pression des syndicats a-t-elle joué contre vous ?
Le climat social est traditionnellement tendu au Louvre. Une fermeture de musée, c'est toujours une forme d'échec. Je suis attachée au dialogue social, et j'ai personnellement porté certaines des revendications syndicales auprès de la tutelle. Un protocole d'accord est sur la table aujourd'hui, et je souhaite que mon successeur puisse sortir de ce conflit social rapidement. Mais ce qui me fait partir, ce n'est pas la grève mais bien l'impossibilité de transformer le Louvre dans le contexte institutionnel actuel. Ce sont deux problèmes de nature différente.

Et au-delà des syndicats, estimez-vous avoir tout fait pour remobiliser les 2300 salariés du musée ?
Les équipes n'ont cessé de travailler dans cette période chamboulée avec la conscience aiguë de l'institution, et alors qu'une partie des médias les regardait avec peu de bienveillance. L'ampleur et

« Lorsque vous arrivez dans une maison comme le Louvre, avec une telle histoire, vous savez que vous ne serez que de passage », estime Laurence des Cars. En bas, avec Emmanuel Macron, le 28 janvier 2025, après que le président de la République a annoncé le vaste plan de rénovation du musée.

FRANCK FERVILLE / MUSÉE DU LOUVRE ; JACOVIDES DOMINIQUE/POOL/ABACA

la résonance des critiques étaient très fortes et ont blessé les équipes du Louvre. J'ai essayé de les protéger du mieux que j'ai pu. En janvier, je leur ai dit : « Quoi que vous lisiez, quoi que vous entendiez, ne doutez jamais du Louvre, ni de vous-mêmes ! »

Cette crise n'aura-t-elle pas aussi permis de remonter le niveau de sûreté et de sécurité du musée ?
Avant le vol, nous en étions déjà très conscients. En arrivant au Louvre, j'ai constaté l'obsolescence technique des infrastructures, et vu la nécessité de lancer un certain nombre de schémas directeurs techniques, dont ceux de la sûreté et des réseaux électriques. Ironie du sort : les marchés publics pour la sécurité étaient en passe d'être notifiés au moment même du vol des bijoux. Si nous avons d'ailleurs pu mettre en œuvre des dizaines de mesures d'urgence en quelques semaines, c'est bien parce que ce

schéma directeur était prêt. Je passe le relais au successeur qui sera désigné. Il bénéficiera d'un cadre clair et de budgets sécurisés.

Le président de la République a lancé Louvre Nouvelle Renaissance. Le projet est-il menacé par votre départ ?
Il ne m'appartient pas de parler à la place du président de la République. Je le sais très attaché à ce projet qui a besoin de soutien. Il est vital pour l'avenir du Louvre.

Le jury du concours d'architecture ne s'est pourtant pas réuni comme prévu...
Le calendrier était trop volontariste dans une période particulièrement agitée pour le Louvre. Les conditions n'étaient pas réunies pour que le jury choisisse sereinement un lauréat. Le report n'a pas d'autre cause.

« J'ai la passion des musées, des œuvres et des artistes. Je continuerai à faire ce que j'aime, peut-être un peu différemment. Je me réinventerai, et c'est bien »

Quel héritage pensez-vous avoir laissé ?
Avoir remis en mouvement le Louvre et avoir porté un diagnostic sans complaisance, quitte à faire grincer des dents. Cette lucidité a pu être parfois douloureuse mais elle était indispensable pour mettre le Louvre sur la voie de la transformation. J'en paye peut-être le prix aujourd'hui. Sans regrets.
En presque cinq ans, on a beaucoup travaillé, ouvert la Galerie des cinq continents, refait des salles, lancé et financé le nouveau département des arts de Byzance et des chrétientés en Orient, ou la restauration de celui des arts de l'islam. Il y a eu aussi des restaurations très importantes, comme celle de l'Arc du carrousel et des appartements d'été d'Anne d'Autriche. Je suis aussi très fière de notre politique d'acquisition. Je me suis battue pour l'entrée de certains trésors nationaux dans les collections du Louvre, dont le merveilleux *Panier de fraises* de Chardin, grâce notamment à la campagne Tous Mécènes ! qui a rencontré un succès inédit et populaire. J'espère avoir redonné à nos publics le goût du Louvre notamment grâce à des expositions à succès et une riche programmation culturelle.

Quelles leçons tirez-vous de cette crise ?
J'ai beaucoup appris dans ce qui fut aussi un moment de solitude. J'ai essayé de protéger l'institution, de lutter contre les fausses informations et les rumeurs. La vague était forte. J'étais présidente, j'étais là pour prendre la foudre.

On vous a reproché de vous être « bunkerisée » dans votre bureau ?
Je suis quelqu'un qui a le sens du collectif, j'ai toujours travaillé en équipe, dans un principe de délégation et de confiance. Quand on dirige une maison comme le Louvre, on est dans une position de chef d'orchestre - il faut veiller à ce que tout le monde travaille ensemble et que la partition soit la même pour tous. Je m'y suis attelée avec passion, et j'ai aimé ça.

Qu'aimeriez-vous que les salariés du Louvre retiennent de vous ?
J'aimerais qu'ils se souviennent d'une femme volontaire, d'un engagement plein et sincère au service du Louvre, qui ne s'est pas résignée au statu quo.

Espérez-vous encore le retour des bijoux ?
Il faut absolument y croire. Les enquêteurs font un travail remarquable, et je les remercie pour leur mobilisation depuis le début.

Qu'allez-vous faire dans les semaines prochaines ?
J'ai la passion des musées, des œuvres et des artistes. Je continuerai à faire ce que j'aime, peut-être un peu différemment. Je me réinventerai, et c'est bien. Il y a une vie après le Louvre. ■



Etienne Sorin

Avec « Woman and Child », le réalisateur iranien continue de filmer l'oppression exercée par une société patriarcale.

S'entretenir avec Saeed Roustaei à propos de *Woman and Child* était encore envisageable il y a quelques semaines, à distance. Depuis la répression sanglante des manifestations de janvier par le régime iranien, toute prise de parole est devenue encore plus sensible pour un artiste iranien. Roustaei est à Téhéran, où internet est à peine rétabli, où règne un climat de peur et de « lassitude existentielle », selon les mots d'Asal Bagheri, enseignante-chercheuse (CY Cergy-Paris Université), sémiologue, spécialiste du cinéma iranien. « Je suis un peu en contact avec Saeed, explique celle qui lui sert d'interprète lors de ses passages en France. Il a perdu des amis, il craint de mettre en danger sa famille et son entourage. »

Jafar Panahi, lauréat de la palme d'or pour *Un simple accident*, a appelé la communauté internationale à réagir depuis l'Allemagne ou la France, où il assistera à la cérémonie des César le 26 février - il continue à affirmer son souhait de retourner en Iran après les Oscars, mi-mars, malgré sa condamnation à un an de prison par contumace. Mohammad Rasoulof vit en exil à Berlin depuis la sélection à Cannes des *Graines du figuier sauvage* en 2024. Il n'en observe pas moins un silence prudent et compréhensible. Si Roustaei, 36 ans, n'a pas l'activisme d'un Panahi ou d'un Rasoulof, son cinéma n'en est pas moins politique et peu complaisant avec le régime des mollahs.

« Il est très surveillé, il doit faire très attention à sa sécurité », confirme Eva Dottelonde, coproductrice française avec Livia Van der Staay de *Woman and Child* chez Goodfellas. Elles ont rencontré le réalisateur à Biarritz lors du premier festival Nouvelles Vagues, en 2023, après la présentation à Cannes de *Leila et ses frères*. Président du jury, Roustaei avait été autorisé in extremis à quitter l'Iran, où un dossier juridique à son nom était déjà ouvert. Il avait dû laisser une caution. À cette occasion, nous lui avions demandé à quel point il subissait la censure. « Leila et ses frères n'a pas pu sortir en Iran, expliquait-il. Nous n'avions pas reçu l'autorisation de participer au Festival de Cannes. Mais dès que le film a été disponible en VOD en France, il a été téléchargé illégalement en Iran en trente minutes et a compté 35 millions de vues. Pour La Loi de Téhéran, j'ai négocié pendant sept mois pour ne concéder que des changements mineurs. Mais quand on l'a montré au Festival de Fajr, en Iran, on me demandait chaque jour de le reprendre. J'ai dû faire au moins dix versions. La brigade des stupéfiants a quand même cherché à



Saeed Roustaei, un cinéaste face à la censure

empêcher sa sortie. Elle estimait que ses efforts n'étaient pas assez représentés. Je ne voulais détruire l'image de personne mais proposer une vision réaliste de la lutte contre le trafic de drogue. »

C'est avec *La Loi de Téhéran*, son deuxième long-métrage, que Roustaei se fait un nom à l'international, en 2020. Un polar digne de *French Connection*, de William Friedkin, alliage détonnant de réalisme et d'adrénaline, entre courses-poursuites dans les bidonvilles de Téhéran et claustration d'un commissariat où s'entassaient dealers, toxicos, vieillards et enfants soumis à une justice arbitraire et expéditive. *La Loi de Téhéran* est plus personnel qu'il n'y paraît. « Un des frères de Roustaei était toxicomane, explique Asal Bagheri. Il a grandi dans une famille nombreuse et pauvre, dans un quartier difficile. Il met déjà en scène un person-

nage de drogué dans son premier film, *Life and a Day* (2016, inédit en France, NDLR). Cette couche populaire était souvent montrée dans des mauvais films. Roustaei, lui, signe une peinture sociale authentique, servie par de très bons acteurs. Tous ses films s'inspirent de ce qu'il connaît. » Ce premier film marque les esprits en Iran, pays cinéphile. Roustaei, fils d'une femme au foyer et d'un employé de la compagnie des eaux, diplômé en réalisation de la Soureh Film University, a moins de 30 ans, et il filme avec talent une classe sociale peu ou mal traitée sur les écrans.

Dès *Life and a Day*, Roustaei met en scène une femme aux prises avec une société patriarcale. Dans un long et passionnant entretien à la revue *Positif*, réalisé par visioconférence le 19 décembre 2025 et repris dans le dossier de presse de *Woman and Child*, Roustaei

donne les raisons de son féminisme : « Quand je suis né, ma mère est tombée malade, et j'ai été élevé par deux sœurs aînées, qui m'ont un peu façonné à leur manière. Je suis très différent de mes quatre frères, qui ressemblent à des personnages de Scorsese dans Les Affranchis. » Filmé dans les quartiers prolétaires de Téhéran, *Leila et ses frères* raconte l'histoire d'une famille au bord de l'implosion, dont le vieux père a dissimulé quelques pièces d'or tandis que sévit une nouvelle crise économique. Sa fille unique, Leila, la seule à en connaître la cachette, tente de maintenir l'unité familiale, tandis que ses frères cherchent à mettre la main dessus pour éponger leurs dettes. « Roustaei change de genre d'un film à l'autre mais la condition de la femme reste au cœur de son cinéma, précise Livia Van der Staay. Et *Woman and Child* n'est pas un

Saeed Roustaei lors du Festival de Cannes, en 2025.

K. SPARROW / GETTY IMAGES VIA AFP

pamphlet contre le patriarcat. *Manhaz*, l'héroïne, n'est pas dénuée d'ambiguïté. Sa réponse à l'oppression soulève de nombreuses questions. »

Ces nuances n'ont pas été soulignées à Cannes, où une polémique sur l'obtention par Roustaei des autorisations de tournage a brouillé la réception du film. En acceptant de ne montrer que des femmes voilées dans les scènes d'intérieur, le réalisateur a été accusé de se faire le relais de la propagande du régime politico-religieux. Une concession intolérable pour la diaspora, après le mouvement Femme, Vie, Liberté. « Ma mère est pratiquante et porte un voile intégral, répond Roustaei dans *Positif*. Pas un seul de ses cheveux ne dépasse. Même chose pour ma sœur, Leila. Mais ma copine ne porte pas de voile ; mes belles-sœurs non plus. Telle

« Roustaei est déterminé à continuer à tourner en Iran, à raconter son pays »

Eva Dottelonde

Coproductrice française

est la réalité en Iran, aujourd'hui. » Asal Bagheri dénonce aussi un faux procès. « En Iran, la population ne manifeste pas contre le voile mais contre le port du voile obligatoire, précise la chercheuse. *Woman and Child* a été vu par 1,2 million de spectateurs en Iran. Cela n'empêche pas Roustaei de douter. Lors des avant-premières, certaines personnes lui ont reproché une forme d'autocensure. Cela l'a affecté et le fait réfléchir. »

Les films de Roustaei ne sont pas des productions légères. Ils nécessitent plusieurs décors (l'hôpital, l'école dans *Woman and Child*), de nombreux figurants, et attirent des acteurs réputés (Parinaz Izadyar, Payman Maadi). « Tourner un tel film dans la clandestinité est impossible en Iran, confirme Livia Van der Staay. Et même avec une autorisation, le régime met des bâtons dans les roues. Roustaei a vu les gardiens de la révolution intervenir plusieurs fois sur le plateau et écouter les journées de tournage, qui a occasionné beaucoup de retard. »

Le cinéaste a fini par venir à Paris pour terminer le montage et la post-production. Thierry Frémaux, délégué général du Festival de Cannes, ne l'a découvert que tardivement et ne l'a ajouté à la compétition qu'au dernier moment. Une sélection dans un grand festival international est primordiale pour faire exister un tel film à l'étranger. « Mais Roustaei fait des films avant tout pour le public iranien, pas pour plaire à un public occidental, rappelle Eva Dottelonde. Il est déterminé à continuer à tourner en Iran, à raconter son pays. » Une gageure pour le cinéaste depuis ses premiers pas au cinéma. ■

« Woman and Child » : un grand bout de femme

Florence Vierron

À 40 ans, Mahnaz (Parinaz Izadyar) garde un œil pétillant et une peau éclatante. Ce qui ne l'empêche pas de céder à la chirurgie esthétique. Séduire son petit ami, Hamid (Payman Maadi), reste un effort quotidien pour celle qui élève seule ses enfants, Aliyar et Neda, depuis la mort de son mari, et partage l'appartement avec plusieurs membres de sa famille. Dans l'Iran contemporain, elle apparaît comme une femme forte, à l'image de celles qui ont participé aux récents événements réprimés dans le pays. De surcroît, elle fait preuve d'humanité dans son travail d'infirmière. Mais peine à canaliser son fils Aliyar (Sinan Mohebi), élève turbulent et roublard, qui se fait exclure de son école.

Hamid est ambulancier. Charmeur, beau parleur, en apparence ouvert, tout miel pour Mahnaz, mais aussi opportuniste et magouilleux. Sa famille veut un grand et beau mariage. Tout ce que rejette Mahnaz. Mais la femme indépendante et responsable va céder à une demande de la famille d'Hamid. Un acte de faibles-

se qui sert de détonateur aux dysfonctionnements futurs. Il y en aura un second, beaucoup plus tragique, qui touchera Mahnaz dans sa chair et l'entraînera dans une quête de justice très révélatrice d'une société patriarcale.

Présenté en compétition au dernier Festival de Cannes, *Woman and Child*, de l'Iranien Saeed Roustaei, est reparti bredouille, quand son compatriote Jafar Panahi décrochait la palme d'or pour *Un simple accident*. Alors que ce dernier incarne un cinéaste intimiste et clandestin, le premier a disposé de moyens et d'autorisations pour tourner en extérieur : mouvement de foule, scènes à l'hôpital et dans des salles de classe pleines à craquer. Et comme ses trois précédents longs-métrages, celui-ci prend aux tripes.

Sur le chemin de la justice

Mahnaz aurait dû se méfier d'Hamid. Peut-on attendre du bien d'un homme qui monnaie l'habitable de son ambulance à des sans-abri la nuit ? Dans la cellule familiale, le jeune Aliyar a aussi compris que la réalisation de ses devoirs se négociait et qu'organiser des paris clandestins rapportait de l'argent facile. Mais comme souvent chez les cinéastes iraniens, les

hommes peuvent être à la marge, ils disposent des clés juridiques et sociales. Alors que Mahnaz mène la danse dans les scènes de séduction du début, sa vie se transforme en calvaire à partir du moment où elle

dénonce les combines d'Hamid et accuse son beau-père du drame qui la ronge.

Dans des séquences abondamment dialoguées et nerveuses, Roustaei lance son héroïne sur le chemin de la croix. À



Hamid (Payman Maadi), un beau parleur face à Mahnaz (Parinaz Izadyar), une quadragénaire indépendante. AMIRHOSEIN SHOJAËI & SAEED ROUSTAEI

l'inverse, il dit aussi beaucoup avec seulement des regards. Dans les deux cas, la violence affleure. Mahnaz a beau ne rien lâcher, elle bute contre la solidarité masculine prête à tous les mensonges. Chaque nouvelle alliance, parfois improbable, gonfle la colère d'une femme qui refuse l'impuissance. Mais ses accès de rage se retournent systématiquement contre elle.

Son combat pour obtenir la vérité affecte Neda, sa fille. À 8 ans, la petite arbore quelques cheveux blancs, s'enferme dans le mutisme et fait pipi au lit. Une touchante démonstration de la façon dont le traumatisme s'inscrit dans les corps et se transmet de génération en génération. Pour mettre en scène cette charge patriarcale implacable, Saeed Roustaei organise le chaos avec maestria, fait éclater la cellule familiale et donne aux femmes un bout de l'espace qu'elles cherchent à conquérir. *Woman and Child* aurait mérité un prix à Cannes. ■

« Woman and Child »

Drame de Saeed Roustaei

Avec Parinaz Izadyar, Sinan Mohebi, Payman Maadi, Soha Niasti

Durée : 2h11

Notre avis : ●●●●

Éric Neuhoﬀ

Pour son troisième film comme réalisateur, Bradley Cooper propose une comédie du remariage touchante et juste.

Pffff! La magie a disparu. Entre eux, ça n'est plus ça. Le mariage ne va quand même pas se résumer à se brosser les dents en pyjama devant le miroir de la salle de bains. On arrête? Alex (Will Arnett) et Tess (Laura Dern) sont d'accord : ils arrêtent. Lui prend un studio en ville. Elle garde la maison, avec leurs deux enfants (et les deux chiens, dont un golden retriever). La chose se fait à l'amicable. Cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas douloureuse. Vingt-six ans ensemble, quel sacré bout de chemin. Cela crée des souvenirs et des regrets.

Un soir de déprime, après avoir ingurgité un gâteau au haschich, Alex tente d'entrer par désœuvrement dans un Comedy Club. L'établissement a ses principes : 15 dollars, sinon il faut monter sur scène. Qu'à cela ne tienne, le quinquagénaire qui n'a pas un sou en poche s'empare du micro (« Est-ce que cette chose est branchée? », telle pourrait être la traduction du titre original) et se met à raconter ses malheurs au public. Il n'est pas hilarant, juste émouvant. C'est déjà ça. On l'applaudit. Cela lui remonte le moral. Une vocation est née.

Tout n'est pas perdu

À intervalles réguliers, l'ancien trader se produit devant des inconnus, prend ses aises, sympathise avec ses collègues, devient presque professionnel. C'est son secret. La coïncidence (autre nom des scénaristes) voudra que sa femme assiste par hasard au spectacle. Le stand-up comme thérapie, telle est la recette du docteur Bradley Cooper, qui livre ici *Is This Thing On?*, sa troisième réalisation. Il abandonne les destins d'artistes hors du commun (*A Star is Born*, *Maestro*) pour se pencher sur des gens ordinaires, avec les problèmes de tout le monde, saupoudrer de tristesse et de gaité cette chronique



Will Arnett (Alex) et Laura Dern (Tess) dans *Is This Thing On?*, de Bradley Cooper. SEARCHLIGHT PICTURES/SEARCHLIGHT PICTURES

« Is This Thing On? », chronique d'une séparation annoncée

d'une séparation. Il s'offre le rôle du copain barbu et maladroit, toujours en quête d'un rôle, caressant des projets qui n'aboutissent jamais.

Il y a une fête de l'école, un week-end entre couples à Long Island où l'on joue au jeu de la vérité et renoue des liens qu'on croyait définitivement rompus. Un tas de détails tou-

chants et justes parsèment cette comédie du remariage dont Hollywood a longtemps fait ses choux gras, genre qu'a analysé en profondeur le philosophe Stanley Cavell. On y voit un père de famille obligé de dormir sur le canapé, de s'occuper lui-même des lessives dans le sous-sol de son immeuble, de plier ses vê-

tements en soupirant. Le voilà qui s'achète tout fier un van Volkswagen flambant neuf.

Cela ne pouvait plus durer. Ils ne dormaient plus, mais restaient couchés côte à côte sur le lit, fixant le plafond dans le noir. Tout n'est pourtant pas perdu. Elle rêvait de continuer à entraîner une équipe de volley.

Oui, mais lui a gardé une immense photo d'elle en train de smasher de dos. Il a accroché le poster dans son salon. Will Arnett sourit alors que des larmes commencent à embuer son regard. Laura Dern a une manière unique de secouer la tête, comme si la réalité la sidérait toujours. Ils sont faits l'un pour l'autre. ■

Will Arnett : « À 20 ans, je me voyais comme un acteur très sérieux »

Propos recueillis par Étienne Sorin

Alex Novak est peut-être le rôle de sa vie. À 55 ans, Will Arnett, surtout connu pour des séries (*Arrested Development*, *30 Rock*), sort de l'ombre dans le troisième film de Bradley Cooper, (*A Star Is Born*, *Maestro*), son ami de vingt-cinq ans. L'histoire d'un homme ordinaire sur le point de divorcer qui pousse par hasard la porte d'un comedy club à New York et monte sur scène pour payer son verre. Le début d'une comédie sentimentale pleine de verve et de charme.

LE FIGARO. - *Is This Thing On?* est inspiré de l'histoire vraie du Britannique John Bishop. Comment l'avez-vous découverte?

WILL ARNETT. - Il me l'a raconté lui-même. Je me suis retrouvé sur une péniche à Amsterdam avec lui et un ami qui l'a reconnu. J'ai trouvé cette histoire complètement folle. Ce qui m'a surtout touché, c'est ce que le stand-up a fait pour lui. Il a poussé par hasard la porte d'un comedy club et il est revenu semaine après semaine parce qu'il sentait que quelque chose changeait. Il est monté sur scène et a dit : « Je crois que je vais divorcer. » C'était la première fois qu'il admettait vraiment ce qu'il traversait, qu'il le disait à voix haute. En le disant aux autres, il se le disait aussi à lui-même. On n'a jamais voulu raconter l'histoire d'un type qui devient humoriste professionnel, mais celle d'un homme qui fait quelque chose de totalement étranger à sa nature. Il n'est pas comédien, et tout à coup il se lance dans la chose la plus improbable : le stand-up.

À quel stade en avez-vous parlé à Bradley Cooper?

Bradley et moi sommes amis depuis vingt-cinq ans. Avec Mark Chappell, nous avions déjà écrit une première version du scénario mais j'ai fait un voyage avec Bradley qui était en pause du tournage de *Maestro*. Il m'a demandé sur quoi je travaillais. Je lui ai expliqué l'histoire, où nous en étions, ce qui nous posait problème, notamment la relation entre les personnages. Comme toujours quand vous écrivez, vous doutez. Je lui ai dit que j'aimerais beaucoup avoir son avis. Il m'a répondu : « Envoyez-le-moi, je le lirai et je vous ferai des retours. » En plus d'être un ami, Bradley est un grand réalisateur. Une semaine plus tard, il m'a appelé en FaceTime et m'a dit : « Si vous êtes d'accord, j'aimerais travailler là-dessus avec vous. » C'est parti de là.

Bradley Cooper et vous étiez colocataires à vos débuts à Los Angeles...

Oui, nous partagions un petit bâtiment à l'arrière d'une maison, à Venice. C'était comme une dépendance avec deux appartements sur le même palier. Nous étions de jeunes acteurs, pas vraiment en haut de la liste de qui que ce soit, mais on travaillait de temps en temps, suffisamment pour ne pas crever de faim. Notre balcon donnait sur le jardin de Dennis Hopper. Nous l'apercevions parfois. De temps en temps, je le croisais dans l'allée quand il sortait en Jaguar. Je me garais de façon à le laisser passer. C'est à peu près toute l'étendue de notre interaction.

Quand avez-vous su que vous vouliez être acteur?

La première impulsion est venue vers 12 ans, quand j'ai joué dans une pièce à l'école. J'aimais beaucoup l'idée d'in-

carner un personnage. J'ai grandi à Toronto, au Canada. À 20 ans, je suis allé à New York pour étudier la comédie au Lee Strasberg Institute. Comme beaucoup à cet âge-là, je me voyais comme un acteur très sérieux. Je rêvais de théâtre, d'off-Broadway, de rôles importants. J'ai joué des pièces, quelques films indépendants, puis à la télévision, notamment des pilotes de comédies. Au début, je ne voulais pas me cantonner à l'humour. Et puis quand vous avez du mal à payer votre loyer, vous comprenez que vous voulez surtout avoir la chance de travailler. En 2003, la série *Arrested Development* a vraiment changé ma vie. Même si au début elle n'a pas été un énorme succès populaire. Ce n'était pas comme si tout le monde me reconnaissait dans la rue.



Le stand-up, c'était complètement en dehors de ma zone de confort. Même avec mon expérience, ça vous oblige à mettre votre ego de côté, à accepter le risque du silence, voire du bide

Vous n'aviez jamais fait de stand-up auparavant...

J'étais terrorisé. J'avais 54 ans et je faisais de la comédie depuis longtemps, mais jamais seul sur scène. Le stand-up, c'était complètement en dehors de ma zone de confort. Même avec mon expérience, ça vous oblige à mettre votre ego de côté, à accepter le risque du silence, voire du bide. Pour le film, je suis monté sur scène au Comedy Cellar en tant qu'Alex Novak, avec le texte qu'on avait écrit pour lui. Des gens dans le public se mettaient à me « googliser » pendant le set, à se demander qui j'étais et pourquoi je racontais ça. Pendant les six semaines de préproduction, j'y suis allé tous les soirs, parfois trois fois par nuit. La journée, je travaillais les différentes versions des sets, parce qu'ils suivent l'évolution d'Alex. Il y avait beaucoup de paramètres à gérer. Et paradoxalement, cette charge de travail m'a peut-être aidé à dépasser mon trac.

Alex n'apparaît pas comme un stand-up hilarant, mais plutôt comme quelqu'un pour qui la scène devient une forme de thérapie...

Oui. Dans la vraie vie, John Bishop devient un humoriste célèbre. On ne voulait pas qu'Alex devienne miraculeusement un génie de la comédie. Ça, ce serait le rêve hollywoodien classique. On voulait que ce soit crédible. Alex est un commercial dans l'industrie pharmaceutique qui, du jour au lendemain, se retrouve avec un micro pour parler de sa vie. Il peut être drôle à la maison, mais ça ne fait pas de lui un stand-up accompli. On voulait qu'il s'améliore un peu, qu'il gagne en confiance. Certaines blagues trop efficaces, trop bien ficelées, ont été coupées au montage parce qu'elles

faisaient de lui un humoriste plus aguerri qu'il ne devait l'être à ce stade.

Plusieurs films mettent en scène des humoristes, comme *Lenny*, de Bob Fosse avec Dustin Hoffman, ou *Funny People*, de Judd Apatow, avec Adam Sandler et Jonah Hill... On n'a jamais vraiment parlé de ces films pendant l'écriture ou le tournage. Je n'ai jamais vu *Funny People* mais Jonah Hill a vu *Is This Thing On?* et m'a appelé pour me dire à quel point il l'aimait. C'était très agréable à entendre. On a revu *Punchline* (*Le Mot de la fin*), de David Seltzer des années 1980 avec Sally Field et Tom Hanks dans le rôle d'un stand-up. Mais on ne s'en est pas servi comme modèle. Nous voulions raconter cette histoire à notre manière, selon notre vision du stand-up et de ce qu'il peut provoquer dans une vie.

On n'entend pas de blagues sur la politique. Un choix assumé?

Oui. Dès que vous entrez trop dans le commentaire politique ou l'actualité, vous fixez votre film dans une époque. Vous prenez le risque qu'il vieillisse mal. Avec quelqu'un comme Donald Trump, vous pouvez faire des blagues à l'infini, mais ce qui semblait drôle il y a un an peut paraître très sombre aujourd'hui. Nous avons préféré rester concentrés sur le vécu intime des personnages. Il y a bien quelques blagues sur des sujets comme le Groenland, mais rien qui ne date le film à un moment précis. ■

« Is This Thing On? »

Drame de Bradley Cooper
Avec Will Arnett, Laura Dern, Andra Day, Bradley Cooper, Amy Sedaris
Durée : 2h04
Notre avis : ●●●○

Le 24H de Gerard Darel, toujours un cas d'école

Marie-Gabrielle Graffin

Un quart de siècle après son lancement, ce fourre-tout en cuir est de nouveau le passage obligé de toute jeune fille arrivant au lycée. Un ovni de la maroquinerie qui ne s'est jamais pris pour autre chose qu'un sac.

Il est 8 heures du matin et le spectacle est beau à voir sur le quai du métro parisien. Des adolescentes en bande, le cheveu long bien hydraté, le maquillage ultra-soigné. Jean large et Adidas pour les unes, jogging roulé à la taille et mules Ugg pour les autres. Aucune n'a jugé bon d'enfiler un manteau. En revanche, (presque) toutes arborent un 24H au bras... Pourtant, ce sac de la marque Gerard Darel est plus âgé que Viola, 17 ans : « Il a été lancé en 2003 ? Je n'aurais pas dit qu'il était si vieux, sourit la lycéenne à l'Alma (Paris 7^e) en retirant ses écouteurs filaires pour nous parler. J'avais un Longchamp au collège l'an dernier mais pour Noël, j'ai demandé à mes parents le 24H. Au lycée, tout le monde porte soit le sac Sunny de Zadig & Voltaire, soit le Darel. J'aime sa forme souple, ça le rend cool. Il va avec le style des filles d'aujourd'hui. »

« Le 24H est né avec cette idée d'un accessoire souple et drapé comme un vêtement, facile à porter tout au long d'une journée, dans un beau cuir italien et à prix raisonnable »

Laurent Gerbi
Co-PDG de Gerard Darel

Le compliment ravit Laurent Gerbi, co-PDG de la marque et fils des fondateurs Gérard Gerbi et Danièle Darel. « Le 24H, c'est l'idée d'un accessoire facile à porter tout au long d'une journée, drapé comme un vêtement, taillé dans un beau cuir italien et vendu à un prix raisonnable. En 2003, les marques contemporaines ne proposaient pas de vraie maroquinerie et notre modèle souple se distinguait dans l'offre de sacs griffés qui étaient encore très rigides. »

Produit à l'époque dans de petits volumes, et décliné en trois tailles (24H, 36H et 48H), il est destiné à toutes les « femmes dans le coup mais pas fashion victims ». « Dès son lancement, il y a eu des listes d'attente en boutique et pas seulement à Saint-Germain-des-Prés, où la marque est née, mais aussi en province, notamment à Marseille et auprès de tous les âges », se souvient David Maruani, co-PDG. Dans les pages de Vogue US et de Paris Match, le 24H est cité parmi « les sacs du siècle », aux côtés du Birkin d'Hermès et du Baguette de Fendi.



Colette, 17 ans, a choisi son Darel en cuir marine pour aller en cours. Le sac 24H de Gerard Darel, 375 €. GERARD DAREL ; V. G.



Un quart de siècle a passé et aujourd'hui, c'est sur TikTok que Camille, 16 ans, l'a découvert et réclamé à sa mère pour son anniversaire, ce qui a déclenché la fameuse phrase : « Mais tu n'as rien inventé ma chérie ! » Effectivement, Sylvie le portait il y a dix ans quand elle déposait Camille à la primaire. « C'était le sac des mamans de l'école, rit la quadragénaire. Je pensais que ce serait réhabilitaire pour ma fille, mais elle le veut coûte que coûte. Je n'aurais pas dû vendre le mien... »

Elsa, elle, a gardé précieusement le sien (un Darel bleu marine) et l'a offert à son aînée pour son passage au lycée. Il est aujourd'hui entre les mains de la cadette et dans quelques années, ira au bras de la petite dernière actuellement en 5^e et qui en rêve déjà. « C'est devenu

un rite de passage, comme la bague Trinity de Cartier que, traditionnellement, dans notre famille, nous offrons à la majorité. » Sasha aussi l'a hérité de sa mère, « mais elle aurait préféré l'acheter neuf, ou mieux encore, récupérer mon 2.55 de Chanel », s'esclaffe Émilie, 49 ans.

Mathilde, 19 ans, a découvert le 24H lorsqu'elle était petite grâce à sa babysitter qu'elle adorait. « Je me suis toujours dit que ce serait mon premier sac à main... Certes, ce n'était pas très original, toutes les filles le portaient au lycée, mais l'avantage de ce modèle est qu'il existe dans plein de cuirs et de couleurs. »

L'an dernier, quand elle a débarqué à l'université de St Andrews le fourre-tout au bras, elle a carrément lancé une

trend chez les Écossaises. « Elles ne connaissaient pas la marque mais elles l'ont tout de suite trouvé tellement français. Pour elles, c'était le style français, ce je-ne-sais-quoi chic et sans effort, avec cette aura un peu intellectuelle. »

Il faut dire que de la plupart des 24H que l'on croise dans la rue ou le métro dépassent invariablement des cahiers et des manuels ! Au Bon Marché, où le modèle en cuir noir est régulièrement en rupture de stock, « les adolescentes viennent avec leurs classeurs pour prouver à leur mère que ça rentre... et elles sont très convaincantes ! », nous raconte une vendeuse.

Curieusement, à son lancement, le 24H a été mal reçu par les agents commerciaux qui ne comprenaient pas l'absence de fermeture Éclair. « Tout

le monde disait que sans zip, il ne marcherait jamais, se souvient David Maruani. C'est précisément parce qu'il montre tout, une fois posé par terre, qu'il plaît. Cela lui donne un air nonchalant très français. Il a été précurseur de toutes les vidéos de célébrités sur les réseaux sociaux qui vidant leur sac face caméra. »

Chez Darel, on se félicite tous les jours de plaire à la génération Z qui zappe d'une tendance à l'autre. « Ces jeunes filles très au fait des modes consomment toujours plus et plus vite et s'attachent moins longtemps à un produit, poursuit le dirigeant. Qu'elles s'arrachent notre sac tout simplement parce qu'il ressemble à un sac, bien fait, facile à porter et pour tous les styles, c'est le plus beau des compliments. » ■

À Londres, Burberry défile... sans se mouiller ?

Hélène Guillaume Envoyée spéciale à Londres

Lundi soir, une Fashion Week anglaise un peu terne s'achevait par le défilé de l'hiver 2026 de la célèbre marque fondée par Thomas Burberry en 1856. Soit 170 ans tout rond que la maison célèbre avec un... trench. « Really » ?

Il a plu au moins quarante-cinq jours d'affilée à Londres », s'enorgueillit un « local » assis à nos côtés. On n'ose lui répondre que dans ce monde globalisé les intempéries ne sont plus un attribut anglais, alors que même Toulouse rivalise côté pluviométrie... En revanche, si nos voisins d'outre-Manche n'ont plus le monopole de la pluie, il leur reste Burberry. C'est justement à l'appel de la marque britannique que nous devions météo ce lundi soir dans l'ancien marché aux poissons d'Old Billingsgate au bord de la Tamise. Sous le crachin de février, les invités immortalisent leur arrivée en prenant – tous – le même cliché du Tower Bridge illuminé depuis la rive. Surprise, à l'intérieur des lieux, se dresse une réplique dudit pont enchevêtré dans un échafaudage, entouré d'un vrai-faux sol en bitume couvert par endroits de quelques factices. Re-cliché.

Les nouveaux visages de la scène british (la footballeuse Leah Williamson, les actrices Marisa Abela et Daisy Edgar-Jones) et les survivants de la Cool Britannia (Patsy Kensit, Kate Moss) arrivent au compte-goutte. La soirée est l'événement de la Fashion Week de Londres qui, depuis le Brexit, n'a jamais totalement réussi à se

relever, dans une Angleterre actuellement plus préoccupée par les conséquences du scandale « Andrew Mounbatten-Windsor » sur la famille royale que par la jeune création.

Burberry est donc un peu un phare dans la nuit pour l'industrie de la mode au Royaume-Uni, et pour son PDG Joshua Schulman nommé à l'été 2024 (en urgence après deux semestres catastrophiques). Sous sa houlette, la marque doit retrouver sa place de clocher au centre du village mondial et Daniel Lee, le directeur artistique depuis 2022, revenir aux fondamentaux, s'aligner sur les valeurs et le climat britanniques. Ces dernières saisons, le designer avait ainsi donné à ses collections une tournure très campagne brit-chic, avec juste ce qu'il faut de festival de Glastonbury, qui avait permis de redresser la barre et les chiffres.

Pour l'hiver 2026, alors que la marque fête ses 170 ans, Lee a choisi de rentrer à Londres : « Je voulais célébrer à la fois cet anniversaire et la vie britannique en hiver... qui consiste à vivre la plupart du temps dans l'obscurité, par mauvais temps », explique le jeune quadragénaire originaire de Bradford qui fut la capitale mondiale de la laine au XIX^e siècle avant

de subir les affres de la désindustrialisation. « Il se trouve que cet hiver, en novembre et décembre, Londres a connu beaucoup de galas de charité, de vernissages, de premières de film et, à chaque fois que je sortais, je rencontrais plein de gens glamours, super bien habillés. La ville offre une vie nocturne tellement riche que je me suis demandé : quel vêtement peut-on porter pour aller au travail, puis pour se rendre le soir à une soirée ou en boîte de nuit ? »

Une silhouette plus sophistiquée

Réponse : le trench. Mais un trench glamourisé et féminisé dont les observateurs assidus des tapis rouges ont vu les prémices deux jours plus tôt à la cérémonie des Baftas, sur Teyana Taylor. L'actrice d'Une bataille après l'autre, a en effet fait sensation dans sa robe-trench en soie duchesse drapée au col dramatique, d'un violet gothique, signée Lee pour Burberry.

Alors que, sous la halle aux poissons, la bande-son signée FKA Twigs démarre à plein régime, le casting (dont les usual suspects de la maison, Edie Campbell, Romeo Beckham et Rosie Huntington-

Whiteley) surjoue la nuit sulfureuse et sexy. Aux robes-trenchs en soie plissée et à col à volants en faille fluide succèdent des jupes fourreaux sombres et scintillantes comme une nuit étoilée. Des « mob wives » en fausse fourrure brodée de filaments dorés, croisent des genres de Dua Lipa en combinaison de cuir glacé.

La jeunesse dorée 2026 chausse des boots de motard, enfle un bomber bleu indigo sur une robe de soirée, marie un top en gabardine et un pantalon en velours cobalt. La « B Initial » (pour Burberry) apparaît ici et là à la faveur d'une broderie sur le poignet d'une chemise en soie. Une carte de Londres imprimée sur une écharpe en soie retrouvée par l'archiviste de la maison (qui régulièrement présente ses trouvailles à Daniel Lee) a inspiré une spectaculaire broderie sur une parka en soie.

Certes, en rendant hommage à son trench-coat pour la énième fois, Burberry ne se mouille pas. Mais cette recherche d'une silhouette plus sophistiquée, d'une allure plus urbaine sans tomber dans le jeunisme de la party girl à l'anglaise rend à la marque un certain lustre, voire une autorité qui lui manquait ces dernières années. ■



Bruce Willis, « les secrets d'une icône »

Mathilde Seifert

La star hollywoodienne est racontée par le réalisateur François Pomès : son ascension cinématographique, ses histoires d'amour, mais aussi sa descente aux enfers sur fond de maladie et de mensonges.

Une superstar de Hollywood touchée par la maladie. Il y a près de quatre ans, Bruce Willis a été contraint de mettre un terme à sa carrière d'acteur en raison d'une dégénérescence cérébrale incurable. Et si ses rares apparitions médiatiques se font à travers les réseaux sociaux de sa femme, Emma Heming, ou de ses enfants, Bruce Willis continue de passionner. Le réalisateur François Pomès a choisi de raconter son histoire dans un documentaire sur W9. Bien avant les strass et les paillettes, Bruce Willis avait un pied ancré dans le réel. Gardien de parking, barman, détective privé... Autant de petits boulots qui ne laissaient rien présager d'une carrière comme celle qu'on lui connaît. Son premier rôle, dans les années 1980, dans la série *Clair de lune*, le propulse d'opportunité en opportunité. Jusqu'au succès, en 1988, du long-métrage *Piège de cristal*, premier volet de la saga *Die Hard*. « Un monument du cinéma d'action »,

estiment les spécialistes tout en soulignant que, sans ce rôle de John McClane, Bruce Willis n'aurait jamais accédé à la suite de sa carrière. Plus tard, son aura et son sourire pincé sur le côté feront de lui un monstre du grand écran à Hollywood. Si bien que durant toute une époque, rien que l'évocation de son nom au casting d'un film pouvait en faire son succès. Malgré un passage à vide de quelques années marqué par une série de mauvais choix, il compte plus d'une centaine de films à son actif. Dont la majorité a marqué le cinéma mondial : *Pulp Fiction*, *La mort vous va si bien*, *Le Cinquième Élément*... Au point de se classer parmi les acteurs les plus rentables du métier. « C'est un super-héros mais dont on sent toujours une vulnérabilité, il laisse toujours affleurer quelque chose de sensible », estime l'actrice Maria De Medeiros, qui a joué avec lui dans le deuxième film réalisé par Quentin Tarantino. Le documentaire retrace son ascension, son couple (et son divorce) avec Demi Moore ou encore Emma Heming,



VAHAN STEPANYAN/SHUTTERSTOCK

Émaillé de témoignages personnels de personnes qui ont croisé Bruce Willis, ce film retrace la vie et la carrière de l'acteur (ici, en 2012, à Cannes).

son rapport à l'argent mais aussi sa réputation d'acteur « compliqué ». On apprend ainsi que deux de ses plus grands succès au box-office - *Armageddon* et *Sixième sens* - sont nés d'un différend avec Disney. Une sombre histoire de gros sous. Aucun autre film par la suite n'égale ces performances. Au sommet de sa carrière, il fait le choix de multiplier les rôles, allant jusqu'à 80 films en l'espace de vingt ans. Il met fin, contraint et forcé, à sa carrière dans un climat de mystère en 2022. Les causes ? Une dégénérescence cérébrale incurable. Une maladie qui semblait, si

l'on en croit les signes, déjà présente dans les dix dernières années de sa vie professionnelle.

Troubles du comportement

Malgré ses difficultés de mémoire et ses troubles du comportement, Bruce Willis poursuit en effet les tournages, encouragé par son entourage professionnel. « Ceux qui s'occupaient de lui ont compris qu'il perdait ses capacités et ils l'ont exploité pour tirer le plus d'argent possible », avoue une source anonyme tandis que Mike Burns, l'un des derniers réalisateurs à avoir travaillé avec l'acteur, s'est confié sur son expérience : « Nous avons eu des soucis dès la première scène, alors que Bruce devait pointer son arme vers le méchant et la réplique qu'il devait dire était "lâche ton arme". Donc on lui soufflait son texte qui disait de lâcher son arme, sauf

qu'il lâchait vraiment son arme. » Le réalisateur est le seul à avoir accepté de témoigner sur ce changement d'attitude.

Bruce Willis, les secrets d'une icône a également fait l'objet de tentatives de dissuasion... Durant 52 minutes, les témoignages s'égrènent, tels ceux de Jean Paul Gaultier ou de critiques de cinéma. Mais ils sont rares, les intervenants sollicités ayant souvent demandé l'anonymat ou une compensation financière. Les avocats de Bruce Willis eux-mêmes sont allés jusqu'à contacter la production pour tenter de les empêcher de mener à bien leur projet. ■

« Bruce Willis : les secrets d'une icône »
À 21 h 25, sur W9
Notre avis : ●●○○

« Les Promesses » : journal de campagne au féminin

Éric Neuhoft

Isabelle Huppert incarne à la perfection le rôle d'une maire tiraillée entre son ambition et l'envie de passer à autre chose.

Douze ans, ça suffit. La fin de son second mandat approche. Clémence ne se représentera pas. Elle est maire d'une commune dans le 93. Serrer des mains, elle sait faire. C'était un job à plein temps. Il fallait sourire à des inconnus, répondre aux sollicitations les plus diverses. L'élue estime avoir rempli sa tâche. Il y a bien cette cité insalubre, le quartier des Bernardins. Dans une des tours, les inondations ne sont pas rares. Les locataires refusent de payer les charges. Certains sont exploités par des marchands de sommeil. Cette situation ne peut plus durer. L'État doit intervenir. Une subvention de 63 millions d'euros

serait la bienvenue. Clémence aimerait partir sur un coup d'éclat, afficher sa fierté, sortir la tête haute. Mais « M. Grand Paris » tergiverse. Les élections se précisent. La première adjointe piaffe. On sent qu'elle a les dents longues. L'édile commence à douter. Elle voulait prouver son désintéressement, montrer sa droiture.

Droite dans ses escarpins

Un problème se pose : on lui laisse miroiter un poste de ministre, pour l'après. La Ville ? Quelque chose comme ça, oui. « Une petite encoche dans l'histoire de France », dit un des énarques chargé du message. Dans son pavillon, l'héroïne

pèse le pour et le contre. Son fils va bientôt quitter le foyer - du mari, il n'est jamais question.

Dans le fond, l'ambition ne constitue pas un défaut. Son directeur de cabinet observe avec respect, étonnement, déception. Reda Kateb, Jiminy Cricket en costume gris, trouve là son meilleur rôle. Ses silences sont lourds. Il se dévoue corps et âme, traite avec les caïds, colmate les brèches. Il vient de là. La banlieue, il en connaît tous les pièges. Cela lui donne de la force, une légitimité. La politique est un jeu de l'oie - il s'agit simplement de ne pas être le dindon de la farce. Les menus arrangements avec la vérité ont leur utilité.

N'empêche, il faut que les pourris soient punis. Un ultime sursaut, et l'honneur est sauf.

Isabelle Huppert se glisse sans effort dans les habits de cette femme déchirée. Ses talons claquent sur le bitume. Elle ne s'en laisse pas conter. Le premier ministre la balade. On ne lui marchera pas comme ça sur les pieds. C'est un petit taureau lâché dans l'arène. Droite dans ses escarpins, elle fonce, tient des meetings, ne craint pas le chantage. Ses journées ont plus de vingt-quatre heures. Le téléphone n'arrête pas de sonner. Quelle veste porter pour cette réunion ? La bleue ou la blanche ? Sa solitude perce l'écran.

L'ouvrage est instructif. On y dévoile les ressorts d'une campagne, l'affrontement des ego. Un dîner avec un chef du parti manque tourner au vinaigre. Reda Kateb, bien perfide, raconte une anecdote sur Obama qui résume le dilemme auxquels ils sont tous confrontés. Thomas Kruithof mène son affaire d'une main qui ne tremble pas. Le film, serré comme un poing, vise au cœur de la cible. *Ces Promesses* sont tenues, dans tous les sens du terme. On vote Kruithof. Aux deux tours. ■

« Les Promesses »
À 20 h 55, sur Arte
Notre avis : ●●●○

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

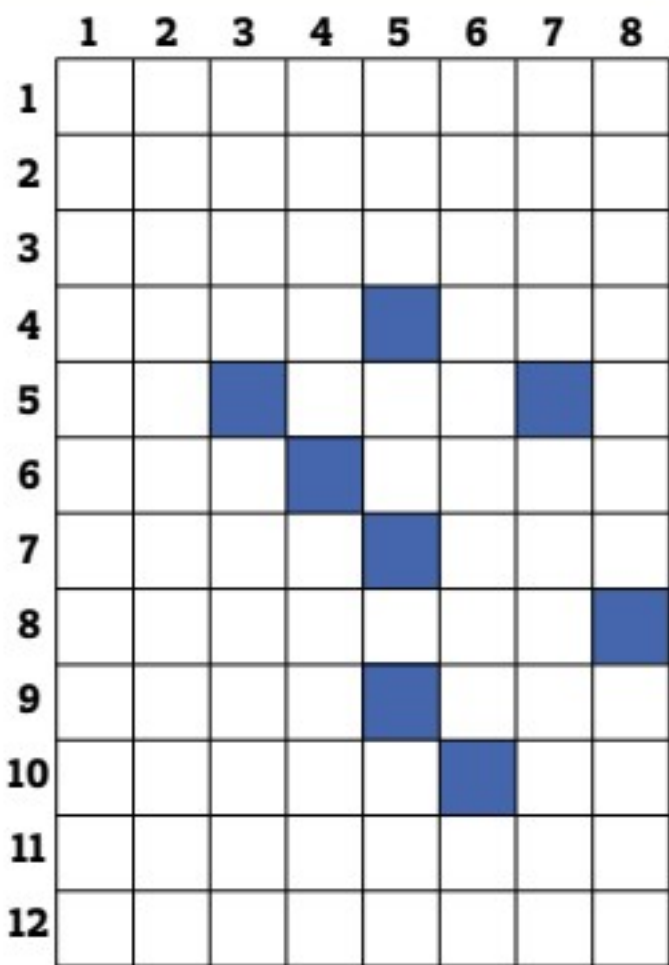
PROBLÈME N° 7163

HORIZONTALEMENT

1. Antifuites végétaux. - 2. Donna une bonne correction. - 3. Commettre un délit d'ingérence. - 4. Malchance populaire. Applique la parité. - 5. Parti à droite. Ne convint point. - 6. Permet de mettre les voiles quand on est dans la nef. Arrose Saragosse. - 7. Festivals de cannes. Quand on rigole sur un chat. - 8. Petits points dans l'eau. - 9. Citron ou proche de la fraise. Patron à l'étranger. - 10. 38 et reste au lit. Pour les petits ou pour les salariés. - 11. Créent de faux besoins. - 12. Anneaux ceignant les poulies.

VERTICALEMENT

1. Elle nous fait prendre conscience que l'erreur est humaine. - 2. Ont l'assurance de la vie éternelle. - 3. Capsules spatiales. Pièce de base. - 4. Succès monstre du cinéma américain. Compter ses billes. - 5. Bien localisé. Le cœur à rien. Observe le monde au télescope. - 6. Apprécient la compagnie. Tranche d'impôt. - 7. Périodes classiques. Affection des joues. - 8. Pantalon de Golfe. Fit trembler la pègre.



SOLUTION DU PROBLÈME N° 7162

HORIZONTALEMENT

1. Préférer. - 2. Ratinage. - 3. Odieuses. - 4. Bien. Ers. - 5. Aorte. Mo. - 6. BA. Élier. - 7. Impros. - 8. Lai. Non. - 9. Item. Lio. - 10. Sétacées. - 11. Tuer. NBA. - 12. Errantes.

VERTICALEMENT

1. Probabiliste. - 2. Radioamateur. - 3. Étier. Piéter. - 4. Fienter. Mara. - 5. enU. Elon. - 6. Rase. Isolent. - 7. Égerme. Niébé. - 8. Ressort. Osas.

LE FIGARO Jeux

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



MOTS À CASER

RCH JEUX

Placez les mots de la liste dans la grille ci-dessous.

2 LETTRES

CE
CR
EP
ID
OS
UT

3 LETTRES

DRH
EAU
ENE
ÈRE

4 LETTRES

ABRI
CASE
CUIR

5 LETTRES

AVOIR
ÉTAGE
LIBER
SÉRAC
STÈRE

6 LETTRES

ADULTE

7 LETTRES

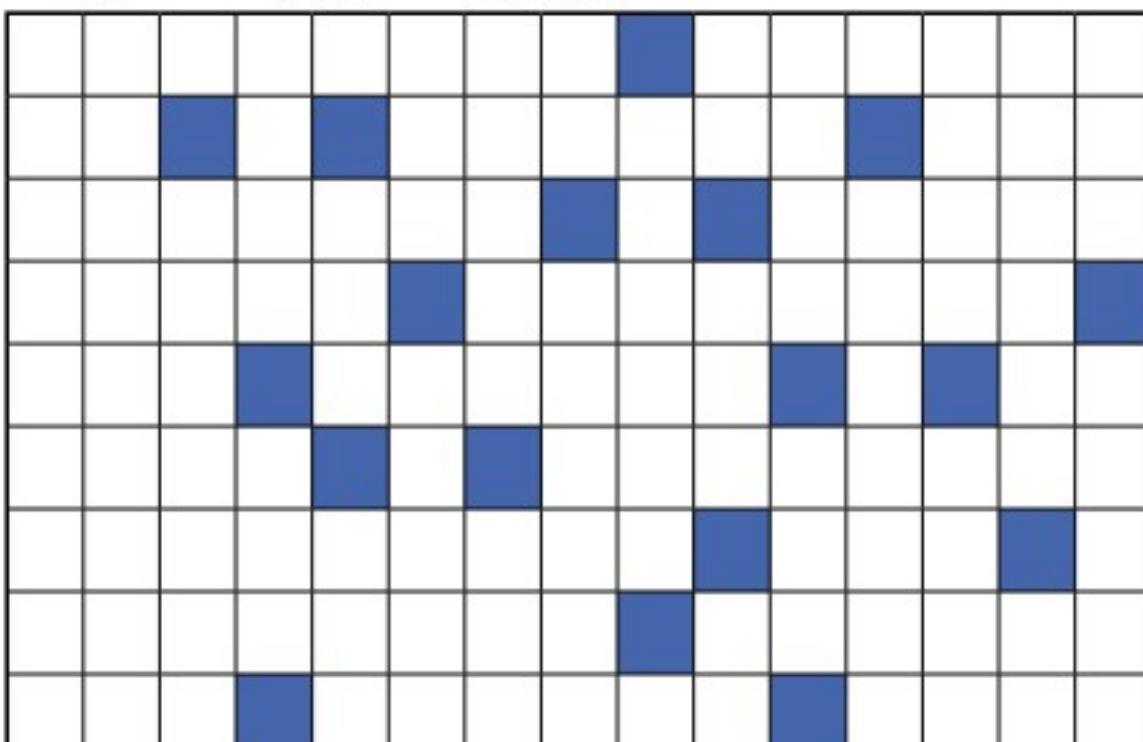
ABEILLE
BRASIER
TRAÎNER

8 LETTRES

AGUERRIR
ÉTUDIANT
PSYCHOSE
TÉLÉVISÉ

9 LETTRES

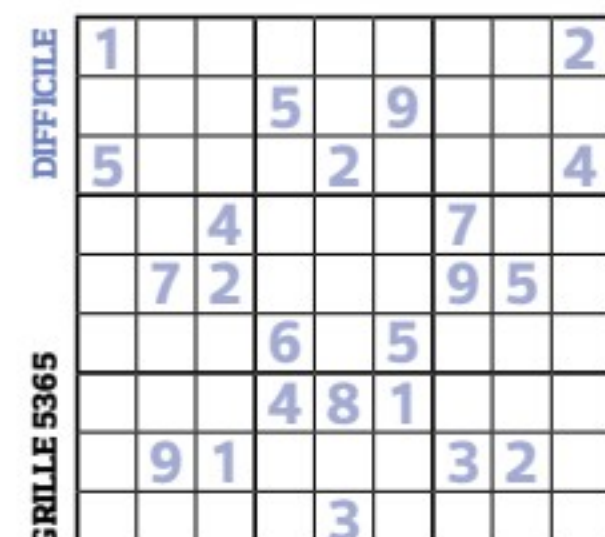
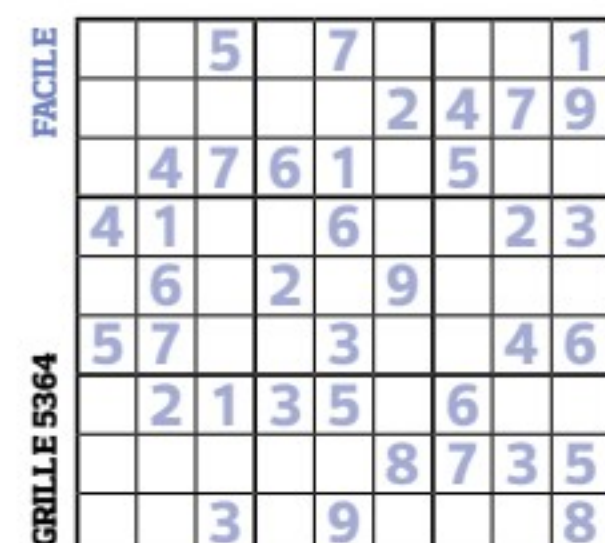
ILLUSOIRE
PUBLICITÉ
STRIDULER



SUDOKU

RCH JEUX

En partant des chiffres déjà placés, remplissez les grilles de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 x 3 contienne une seule et unique fois tous les chiffres de 1 à 9.



LCP
Assemblée Nationale

PUBLIC
SENAT

19.31 Chaque voix compte. Mag.

20.39 Emprise numérique, 5 femmes contre les Big 5
Documentaire. Fra. 2025. Réal. : Élisà Jado. 1h. Cinq femmes se battent contre les géants de la tech pour que leur responsabilité dans l'emprise numérique soit reconnue.

21.40 DébatDoc.

22.00 Sens public. Magazine.

france 5

20.05 C à vous la suite. Talk-show.

21.05 La grande librairie
Magazine. Prés. : Augustin Trapenard.
1h35. Augustin Trapenard reçoit Éric-
Emmanuel Schmitt, Pascal Bruckner,
Cathy Karsenty, Laurence Nobécourt
et Hugo Lindenberg. Il a également
rencontré Arundhati Roy.

22.40 Ce soir. Talk-show.

23.50 C dans l'air. Magazine.

W9

18.45 Tout beau, tout n9uf. Inédit.

21.25 Bruce Willis :
les secrets d'une icône
Documentaire. Fr. 2024. Réal. : François Pomès. 1h05. Inédit. Émaillé de témoignages personnels de gens qui ont croisé le chemin de Bruce Willis, ce film retrace sa vie hors norme.

22.30 Glass. Film. Thriller.
Avec Bruce Willis, James McAvoy.

RMC
DECOUVERTE

17.15 Wheeler Dealers France. Doc.

21.10 100 jours avec
les gendarmes de Béziers
Doc. Fr. 2021. 1h20. Débarquement immédiat. Avec querelle de voisinage qui tourne au cauchemar, excès de vitesse et disparition inquiétante, les 31 gendarmes de la brigade de Valras sont sur le pont.

22.30 Flic story. Documentaire.

TMC

19.15 Quotidien. Divertissement.

21.25 Maman, j'ai encore raté l'avion
Film. Comédie. EU. 1992. Réal. : Chris Columbus. 2h10. Avec Macaulay Culkin. Un gamin déluré se trompe d'avion, atterrit à New York et mène la vie dure à deux truands benêts.

23.35 Maman, j'ai raté l'avion. Film. Comédie. Avec Macaulay Culkin.

HISTOIRE 

19.55 L'art de perdre une guerre. Doc.

20.50 Les cartes du pouvoir
Doc. All. 2025. 0h55. Russie : un géant prisonnier de la glace. Inédit. La géographie dicte le destin des nations. En Russie, fleuves, steppes et ressources naturelles ont façonné son histoire et ses ambitions politiques.

21.45 Biélorussie : au cœur de la révolte. Documentaire. Inédit.

LE FIGARO TV
Île-de-France

12.00 Points de vue. Présenté par Anne-Emmanuelle Isaac.

18.30 Le Buzz TV. Damien Canivez et Sarah Lecœur interrogent Anne Roumanoff, humoriste.

19.00 Bienvenue en Île-de-France.

22.30

Le Club
Le Figaro Culture

Spécial Expositions, animé par Jean-Christophe Buisson.
Invités : Bénédicte Bonnet Saint-Georges (*La Tribune de l'art*), Éric Biétry-Rivierre (*Le Figaro*) et Nicolas Chaudun (*Le Figaro Magazine*).

23.30 Photo La photographie peut-elle survivre au XXI^e siècle ?

Pour regarder Le Figaro TV ?
Canal 34 de la TNT
en Île-de-France ou sur les box

SFR 194 | Orange 118
Free 203 | Bouygues 247

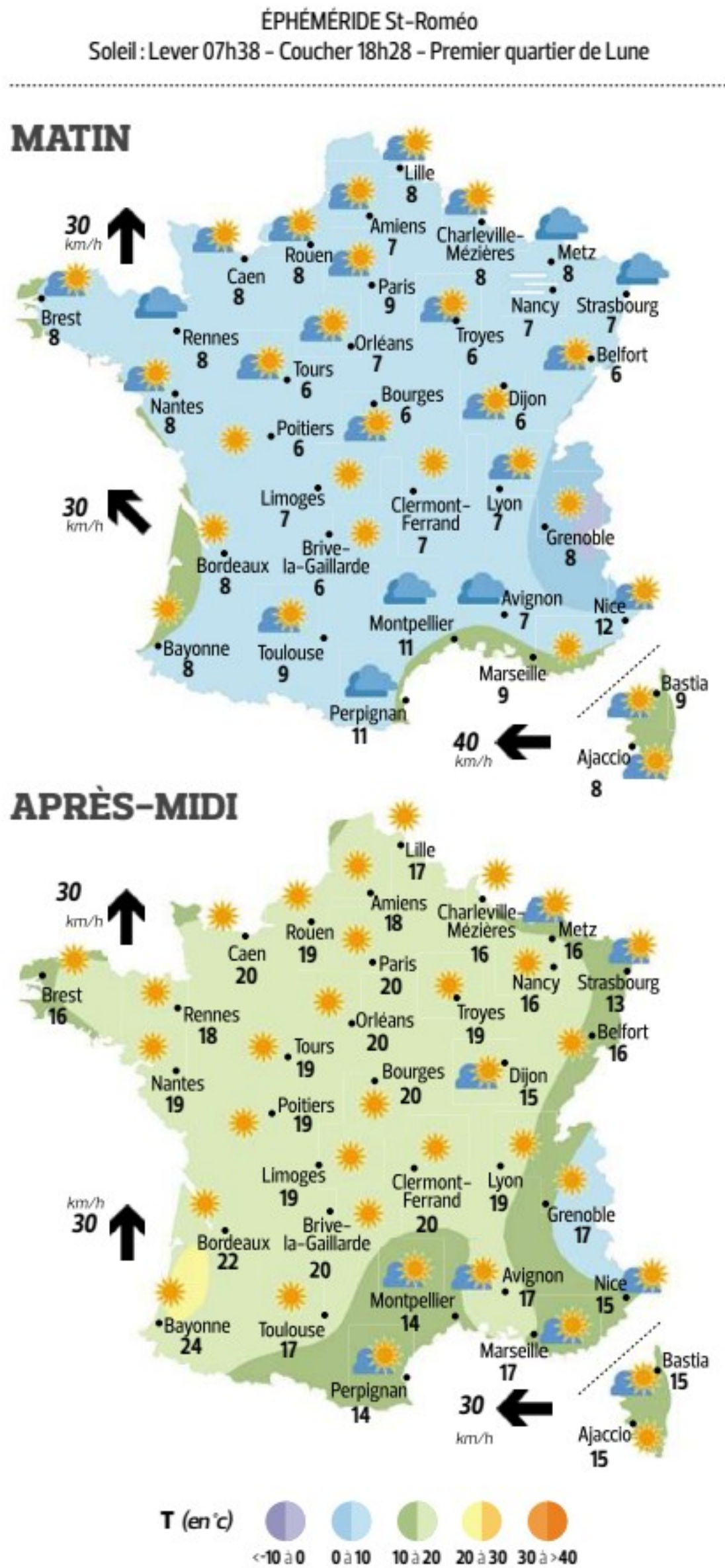
A LA DEMANDE



Roméo et Juliette



Avec ses décors naturels, ses costumes chamarrés, sa musique entêtante et la beauté presque irréaliste de ses deux interprètes principaux, Franco Zeffirelli signait en 1968 une adaptation cinématographique éblouissante du drame de Shakespeare. Pour s'imposer derrière ce chef-d'œuvre, Baz Luhrmann a dû opter pour un angle résolument moderne dans « Roméo + Juliette », en 1996, avec Leonardo DiCaprio et Claire Danes. « La rose embaume un seul moment, la joie est courte, la jeunesse trop vite passe », chante ici le barde, sur des accords de luth pleins de douce mélancolie : on ne remerciera jamais assez Franco Zeffirelli d'avoir figé pour l'éternité celle des inoubliables Leonard Whiting et Olivia Hussey.



LE TEMPS AILLEURS...

ALGER		7/22	AMSTERDAM		9/16	ATHÈNES		7/16
BARCELONE		10/15	BELGRADE		2/12	BERLIN		4/11
BERNE		3/15	BRUXELLES		8/18	BUDAPEST		4/11
COPENHAGUE		1/12	DUBLIN		10/13	LISBONNE		13/18
LONDRES		9/17	MADRID		5/20	PRAGUE		-1/11
RABAT		13/22	ROME		7/18	TUNIS		4/20



la chaîne météo **lachainemeteo.com**
Par téléphone : **3201** **LIVE 24/24** Sur **L'APPLI GRATUITE**
CANAL+ La Chaîne Météo

CHEVAUCHEES ANIMÉES	PRÉPARA LA PESEE	POSITIONS SOCIALES	A ÉTÉ CITÉ DANS LE PASSÉ	ANCIEN ORATEUR GREC	FIN DE BOSQUET	ENVELOPPE DE GRAINES	HABITUDES IMMUABLES	ID EST EN ABREGÉ	QU'INE COURT PAS LES RUES	GARDER EN MÉMOIRE	POISSON DE LA MÉDITERRANÉE	À PLAT
SOULIGNER	BRILLANT	CLAMAI	DE PLUS	IMPLORÉ	RÉDIGÉ		314...	BIEN SORTI		PLURI-ANNUELLE		COMME NEUF
						DIT OUI AVEC SA TÊTE			ACTE DE FOI ONCTUEUSE		BEL OISEAU EXOTIQUE NIVEAU	
L'ÉTALON DE LA PORCHERIE				BESOIN IMPÉRIEUX		DISTILLER			PARA-MÈTRES DE SÉLECTION BOUCAN			
COÛTAIT				BÊTE LENTE								
			AUTHENTIQUES				LIEN ENTRE LE MAÎTRE ET LE CHIEN	CERTIFICAT D'APTITUDE			VILAIN MOT DE VILAIN MÔME	IL EST BANNI PAR CERTAINS RÉGIMES
			DÉGUEPIT					DÉGOUTER				
CONSULTE	PROPRE AU SON				LE COIN DU FEU DE CHEMÉE	FÊTE			FRUIT À COUPER EN RONDELLES			
AIGREUR	DISTANCE ANGULAIRE					ACTINIUM SYMBOLISE						
				ÉTAT PÉTRO-LIFÈRE			BRIQUET DE VOITURE					
				TOURNOI			DEVISE DU CAP					
FÊTE EN OFFICINE		BIÈRE BRUNE			VERGER				ÇA FAIT DES LUSTRES! COR		ARTICLE CASTILLAN	
MAXIME		ÉLÈVE OFFICIER			C'ÉTAIT JAMAIS, AUTREFOIS	ACCUMULATION DE CHOSSES		IL LIMITE UNE ROCHE DURE ET FROIDE		ABRÉVIATION POUR UNE VITESSE		
			C'EST L'OCCASION DE TRINQUER			LE COBALT						
LOVE SUR LUI-MÊME					COUVERTE DE FLEURS			FAMEUX ONCLE À L'ACCENT AMÉRICAIN				
ALLER EN JUSTICE												
			ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE			LISSE OU À NŒUDS, ON Y GRIMPE		QUI ONT UNE EXISTENCE				

Christophe Bataille, dans le secret des lettres



PAR
**Jean-Baptiste
Semerdjian**

Auteur et éditeur chez Grasset depuis 1995, il continue de retracer, avec le réalisateur franco-cambodgien Rithy Panh, les atrocités des Khmers rouges dans son dernier livre. Un récit où l'histoire et le tragique s'unissent sous la plume de cet homme de lettres discret et pudique.



L'écrivain Christophe Bataille dans son jardin, à Clamart, en janvier. FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO

Si les gens savaient ! C'est étonnant pour un éditeur, mais Christophe Bataille ne découvre que maintenant certains grands classiques de la littérature. «Germinal, L'Assommoir... Comment ai-je pu manquer ça ? Je trouve ça assez génial de découvrir une telle beauté, a fortiori quand on est éditeur. En revanche, j'ai relu Proust, se rattrape-t-il, et comme m'a dit une camarade de chez Grasset : "Tu peux le comprendre puisque tu le lis à l'âge auquel il est mort".» Là, assis sur une chaise dans le salon de sa maison, non loin de la gare de Clamart, au sud de Paris, le quinquagénaire, père de famille, fait aussi l'éloge du *Quatrevingt-Treize* de Victor Hugo. Avant, il avait pris soin de tendre une boîte de chocolats et de s'approcher très près de son interlocu-

teur, lui sur cette chaise à moins d'un mètre, et le visiteur enfoncé, plus bas, dans un canapé. Pourquoi ne s'est-il pas assis - comme tout le monde - sur le sofa de l'autre côté de la table basse ?

Dehors, il pleut dans son jardin qui s'étire sur une dizaine de mètres. Il y a planté trois oliviers. Deux chaises colorées s'y font face, ça égaye l'hiver. Bien évidemment, dans son salon, une bibliothèque débordante de livres, de Modiano à Shakespeare, avec un étage de «Pleiades». S'y adossent des photos de famille, des dessins d'enfants et des souvenirs de vacances. On se croirait chez un psy libéral. Il y a même (un heureux

hasard ?) le dernier opus du *Figaro Histoire* sur la table à manger en bois. Cette fois-ci, ce n'est pas au «docteur Bataille», maïeuticien, de poser les questions, comme il le fait avec ses auteurs. Ce soir, il doit se raconter, exercice qu'il n'aime pas, mais accepte pour la parution de *Quartier des fantômes* (Grasset), écrit avec le réalisateur Rithy Panh. Un récit précis et troublant dans lequel les deux amis continuent leur travail de mémoire sur les traces des atrocités génocidaires des Khmers rouges au Cambodge durant les années 1970.

Christophe Bataille a une étonnante relation avec notre époque sans horaire

et sans intimité. Il semble hors du temps, à l'abri dans la mythologie si française de la littérature, habitée d'écrivains caractériels et de leur éditeur, frères d'armes. «Dans l'édition, les choses se font dans la patience. Quand on travaille dans une maison qui a plus de cent ans, comme Grasset, le temps est différent», dit-il, avant d'ajouter : «Je ne suis pas continuellement sous la pression de la vitesse. Je me méfie de ce pacte heideggérien, du "Il faut que ça sorte", alors que mon métier, c'est la fixité, le sans-image, l'exigence. Et puis, je viens d'un siècle où l'on marchait les mains dans les poches, sans écran !» Par facilité, on pourrait dire qu'il habite le pays un peu magique de la littérature et invoque cette carte quand il aborde dans une espèce de brume son enfance à Versailles, ses parents catholiques ou même l'impunité de certains bourreaux khmers.

« J'aime l'idée de ne pas tout savoir. La disparition du secret est un vrai sujet, aujourd'hui »

Christophe Bataille Auteur et éditeur

«J'aime cette idée d'énigme, d'une zone qui est assez opaque. J'aime aussi l'idée de ne pas tout savoir. La disparition du secret est un vrai sujet, aujourd'hui.» Cette manière d'être détaché, que ses contempteurs estiment factice, son ami, le président d'Arte, Bruno Patino, la loue : «Oui, il se cache peut-être. Il se nimbe dans une part de mystère, ce qui fait de lui un personnage romanesque. Ça lui ajoute une densité et c'est merveilleux ainsi. Ce n'est pas un éditeur mondain et bavard, pas l'un de ces salonnards comme il en existe.»

Au-delà de cette réalité volontairement couleur pastel, sa mémoire s'affine quand il parle de son parcours et de ses combats. Pour en arriver là, ce svelte

éditeur qui fait du vélo le week-end en forêt a grimpé toutes les marches de ce milieu réputé pour ses dynasties. Bon élève et diplômé de HEC, un échange universitaire au Vietnam lui révèle un pays loin des démocraties libérales. «En 1992, c'était l'ouverture du pays, il y avait encore des passeports intérieurs. Pas de téléphone, des lettres tous les quinze jours... Ça paraît fou quand je raconte ça à mes enfants. Et puis, ça m'a d'autant plus passionné que mon grand-père, officier du génie, y avait été dans les années 1950 pour y construire des ponts. C'est là que j'ai écrit *Annam*.» Il a juste la vingtaine, s'installe à Londres, et après de nombreux refus, réussit à publier ce premier roman où la France de Louis XVI et le Vietnam se croisent. «Je l'avais vu chez Pivot. *Annam* est court et passionnant, avec une écriture virevoltante», se souvient une fidèle lectrice. *Annam* est un succès, Bataille entre chez Grasset et fait ses armes auprès de Françoise Verny, editrice mythique de Saint-Germain-des-Près, ayant notamment repéré Modiano. Depuis, il a écrit d'autres romans, édité Adélaïde de Clermont-Tonnerre (Prix Renaudot 2025) comme Charlotte Rampling, et s'attache à immortaliser des récits de mémoire meurtrie, dont ceux de rescapés de la Shoah. «La dernière phrase du livre de Ginette Kolinka, c'est quand même : "J'espère que vous ne pensez pas que j'ai exagéré, au moins ?" C'est extraordinairement beau, sourit-il. On dirait une sorte d'antiphrase très puissante.»

«Vous savez tout», balaie-t-il après avoir soigneusement feinté toute question sur le panier de crabes du monde littéraire et la religion. Ce pudique éprouve douloureusement l'interrogatoire. L'un de ses fils, adolescent, passe récupérer *Lolita* de Nabokov. Et, fin mot de l'histoire de la chaise, le deuxième canapé est cassé. «Burger ou soupe de blettes ?», se demande-il avec son épouse. À chaque heure du jour suffit son énigme. ■

le club
LE FIGARO
International

présenté par
Philippe Gélie

LE FIGARO TV
TOUT LE FIGARO À LA TÉLÉVISION

disponible sur

TNT IDF 34	CANAL+ 126 / 136*	TF1+
Samsung TV Plus	118	194
Free	203	247
Apple TV	Google TV	

Aussi sur **LeFigaro.fr** et l'app **LE FIGARO**

* (i) hors réception satellite
(ii) également accessible sur myCANAL

Sur Le Figaro TV, retrouvez les émissions d'analyse et de décryptage présentées par les journalistes de la rédaction du Figaro, mais aussi un large choix de programmes documentaires consacrés à la culture, au patrimoine, à l'histoire et à l'art de vivre.



UN DERNIER MOT **Par Étienne de Montety**

Crue (cru) n. f.
Excessive sur les bords.

Les pluies abondantes de ces dernières semaines occasionnent des crues dans de nombreuses régions de France. Le mot vient du verbe latin *crescere*, qui signifie «pousser, grandir». Une crue survient quand le niveau d'eau d'une rivière ne cesse de s'accroître. Depuis un mois, il pleut sans cesse et la crue s'étend. C'est à peine croyable. Cette année, il paraît que des records sont égalés ou battus. Peut-on parler de grand cru - appellation contrôlée - pour qualifier une quantité d'eau ? Dans certaines régions, la crue est parvenue à un point crucial. Les riverains des zones inondées imaginent des solutions (osera-t-on écrire «de leur cru» ?) pour contenir celle qui les menace. Mais ils sont contraints de s'accommoder de la situation, certains vivent à l'étage, mangeant froid. Au menu ? Des crudités, à n'en pas douter. Heureusement, la solidarité joue son rôle : que souhaiter aux populations pour atténuer leurs malheurs ? Des recrues ? ■